



## La Lyonnaise et Suez veulent créer un géant de l'eau

LES GROUPES Suez et Lyonnaise des eaux ont annoncé, vendredi 28 mars, leur intention de fusionner. Ils réuniront leurs administrateurs respectifs le 11 avril pour leur présenter les détails financiers du projet. L'opération, si elle aboutissait, déboucherait sur la création d'un géant des services aux collectivités : eau, énergie, traitement des déchets. Le nouveau groupe réaliserait 195 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Suez est à nouveau au cœur d'une des grandes batailles du capitalisme français. Le Crédit agricole, AXA-UAP et le financier belge Albert Frère soutiennent le projet mais la BNP et Saint-Gobain, actionnaires de Suez, poussés par la Générale de eaux, exigent des modalités financières qui leur soient favorables. Les deux groupes devraient proposer de fusionner sur la base d'une action Lyonnaise pour deux actions Suez.

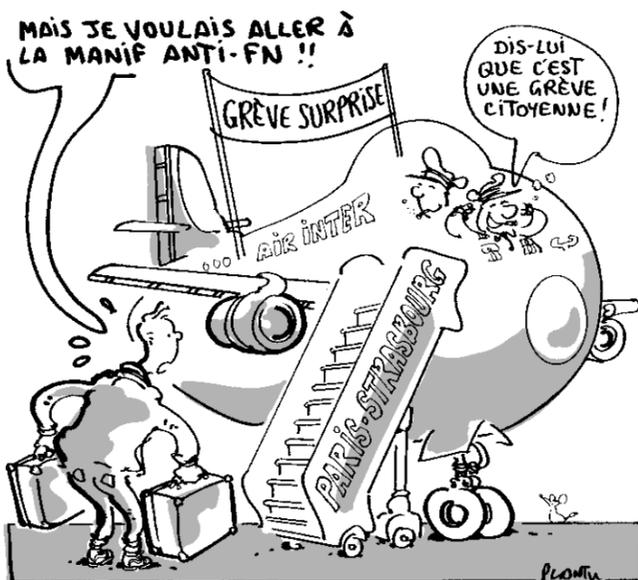
Lire page 14

## Le rendez-vous anti-FN de Strasbourg contre « l'intolérance et la haine »

Le congrès du parti d'extrême droite s'est ouvert samedi

LE JOUR MÊME de l'ouverture du dixième congrès du Front national, samedi 29 mars à Strasbourg, deux manifestations étaient organisées, dans la capitale alsacienne, par les opposants à l'extrême droite. La première, en fin de matinée, devait réunir des sympathisants de droite conduits par des élus locaux. Aucun dirigeant national de la majorité n'était annoncé dans ce défilé. La seconde manifestation, l'après-midi, avait donné lieu, depuis une dizaine de jours, à une mobilisation de toutes les composantes de la gauche et de l'extrême gauche politique, syndicale, associative et culturelle. Environ 2 000 CRS et gendarmes mobiles, s'ajoutant aux forces de l'ordre locales, ont été déployés dans la ville.

Parti vendredi soir de Toulon, un « train pour la liberté » est arrivé, samedi matin à Strasbourg, après avoir fait escale, notamment, à Marseille où sont montés des habitants de Vitrolles, puis à Orange. Ces deux dernières villes sont dirigées par le Front national. Deux autres trains ont quitté Paris, samedi matin, à destination de Strasbourg : l'un affrété par



SOS-Racisme et baptisé « Fraternité » ; l'autre mis en place par les partis de gauche (Parti socialiste, Parti communiste, Parti radical-socialiste, Verts et Ligue communiste révolutionnaire).

Vendredi soir, le maire socia-

liste de la capitale alsacienne, Catherine Trautmann, avait déclaré : « Aujourd'hui, Strasbourg témoigne que l'intolérance et la haine viennent de trouver une limite. »

Lire pages 6, 7, 11 et 24

## Dangereux face-à-face israélo-palestinien

Important déploiement de forces en Cisjordanie

L'ARMÉE et la police israéliennes ont été placées en état d'alerte maximale par crainte d'une flambée de violence à l'occasion de la « Journée de la terre », qui devait être célébrée dimanche 30 mars par les Palestiniens. Depuis 1976, le 30 mars est pour les Palestiniens d'Israël et des territoires occupés une journée de manifestations à la mémoire de six d'entre eux tués en Galilée lors de luttes contre la confiscation de terres par l'Etat hébreu. L'armée israélienne a déployé des chars, des hélicoptères et des tireurs d'élite aux alentours des principales zones urbaines autonomes de Cisjordanie occupée. Les zones industrielles israéliennes et les colonies implantées dans les territoires palestiniens ont elles aussi fait l'objet de mesures de sécurité renforcées. L'armée a prévenu que sa riposte à d'éventuels troubles serait « forte et déterminée ».

Dépêché auprès d'Israël et des Palestiniens pour se porter au secours d'un processus de paix au point mort, l'envoyé spécial américain, Dennis Ross, n'a pas réussi à sortir de l'impasse. « A l'évidence, bien du travail reste encore à faire et sera fait », a commenté

vendredi le porte-parole de la Maison Blanche, après que M. Ross eut terminé une première série d'entretiens avec le président de l'Autorité autonome palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. M. Ross, qui a regagné Washington pour faire un compte-rendu de ces entretiens, devait « selon toute vraisemblance » être reçu lundi par le président Bill Clinton.

Il a transmis à M. Nétanyahou les « assurances verbales » de M. Arafat qu'il poursuivrait la lutte contre le terrorisme, mais le premier ministre israélien a jugé ces garanties insuffisantes, réclamé des « actes » concrets et une coopération étroite entre les services de sécurité israélien et palestinien. Des heurts ont encore opposé vendredi des manifestants palestiniens à l'armée israélienne à Hébron et dans deux villages arabes annexés à Jérusalem, mais la prière du vendredi sur l'esplanade des Mosquées et une procession chrétienne sur la via Dolorosa ont eu lieu sans incidents notables.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

## Intervention en Albanie

Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé, samedi 29 mars, l'envoi d'une force multinationale en Albanie. p. 4

## Deux décisions du Conseil d'Etat

La juridiction a ordonné la revalorisation des allocations familiales de 1995 et annulé la déclaration d'utilité publique de l'autoroute Annemasse-Thonon. p. 8

## Interdit de téléphoner incognito

Tout acheteur de carte téléphonique pour combiné portable devra prouver son identité. p. 18

## Ne pas vider trop vite son Livret A

Malgré des bouleversements récents, l'épargne réglementée - livrets divers, plan d'épargne-logement, etc. - conserve nombre d'attraits. p. 15

## L'autre appel du général de Gaulle

Le 30 mars 1947, le général de Gaulle jetait les fondations de ce qui allait devenir le premier parti gaulliste, le Rassemblement du peuple français. p. 13

## Au « Grand Jury »

Le premier secrétaire du Parti socialiste sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », lundi 31 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 330 - 7,00 F



## Les petits soucis vestimentaires des préfets

GRANDEURS ET SERVITUDES du métier de préfet. L'uniforme, qui contribue tant au prestige de la fonction, grève les finances personnelles du représentant de l'Etat dans les départements ou les régions. Il faut dire que les feuilles de chêne, symbole du droit, et d'olivier, symbole de la paix, qui s'entrelacent sur ses pattes d'épaules, ses parements et sa casquette, sont en fil d'or. La tenue complète coûte 13 590 francs chez le maître tailleur de l'Ecole militaire, principal fournisseur du corps préfectoral depuis que la Belle Jardinière a jeté l'éponge.

Le préfet doit porter l'uniforme lorsqu'il assiste à une cérémonie ou qu'il accueille un membre du gouvernement, sauf si ce dernier, en visite dans une banlieue difficile, par exemple, recommande expressément la tenue civile. Or l'Etat, chiche de ses deniers, ne rembourse qu'un seul uniforme - et encore - par carrière : 12 000 francs pour les préfets, 10 340 francs pour les sous-préfets, ce grade inférieur imposant moins de dorures.

Le préfet ménage donc sa tenue. S'il évite d'acheter le manteau croisé ou la cape (moins chère parce que nécessitant moins de coupures), prévus par le règlement, il prend le risque de grelotter en hiver. L'été, il transpire

dans son uniforme de gros drap. Quand le préfet vieillit et que son tour de taille s'arrondit, les coutures craquent, les vestes bouffent, un nouveau costume devient nécessaire.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, vient de leur donner satisfaction, dans un arrêté publié au Journal officiel du 28 mars. Une indemnité de 5 000 francs peut être allouée aux sous-préfets qui se font confectionner un deuxième uniforme après dix ans de fonction. Une indemnité du même montant peut être accordée aux préfets et sous-préfets qui occupent pour la première fois un poste outre-mer et qui doivent abandonner le bleu nuit pour le blanc. Enfin, une somme de 3 000 francs peut être versée aux membres du corps préfectoral qui se font confectionner la tenue d'été facultative.

Mais ces indemnités sont allouées « à titre exceptionnel et dans la limite des crédits ouverts à cet effet ». Rien n'est prévu pour la tenue de soirée, qui comprend spencer (veste dont la longueur « doit dépasser le niveau du creux des hanches, sur le côté de 5 centimètres, sur le devant de 14 centimètres, sur le dos de 10 centimètres », être « de forme classique, sans poche poitrine, revers à crans fermés »), nœud blanc,

gants blancs et pantalon « en drap grain de poudre bleu nuit, de forme classique, bas simples [sans revers], largeur 22 à 24 centimètres, sans poche revolver, devant tomber droit sur le pied ».

Le corps préfectoral mène aussi bataille sur la taxe d'habitation. Les préfets occupent des palais, mais n'utilisent, pour leurs besoins personnels, que quelques pièces. Or les percepteurs les imposent sur la totalité de la surface. Le ministère de l'intérieur négocie avec le Trésor pour que les salles de réception soient déduites du calcul de la taxe.

Les préfets, dira-t-on, ne sont pas malheureux. Logés, nourris, blanchis, ils gagnent entre 22 000 et 35 000 francs par mois. Mais les intéressés affirment que les avantages en nature qui leur sont imposés, en raison de leurs fonctions, ne justifient pas la modicité relative de leurs salaires. Ils réclament des traitements équivalents à ceux de leurs collègues hauts fonctionnaires. Le salaire d'un ambassadeur peut atteindre 70 000 francs et un directeur d'administration centrale bénéficiaire de primes qui, parfois, doublent un salaire mensuel de 30 000 francs.

Rafaële Rivais

Lire page 9

● Philippe Quéau, La galaxie cyber ● Bernard Stiegler, Le mouvement perpétuel ● Jean-Pierre Balpe, Le Pixel crève l'écran ● Dominique Lecourt, Le savoir en Cybérie ● Interview de René Monory ● Sally Norman, L'empire des sens ● Yves Michaud, L'art numérisé ● Armand Mattelard, Les eldorados du numérique ● Nicolas Truong et Olivier Bakan, Quand l'image fait écran ● Bernard Montel, Les savoirs numérisés ● Denis Fortier, Les 15 en ligne ou sur la touche

● Caroline Helfter, Virtuellement en cours ● Nathalie Sanselme, L'auberge des utopies ● Marc Dupuis, Droits et devoirs du prof internaute.

Le Monde L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION MULTIMÉDIA

■ L'essor inattendu des médiathèques  
■ Intolérable intolérance  
■ Profession : éditeur de céderoms

## UNE NOUVELLE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR

Et aussi : ● Michel Serres, Echange, première éducation ● Jean-Michel Gailard, Un examen pour entrer en sixième ● Hervé Hamon, Lettre ouverte à ceux qui n'aiment pas le multimédia ● Interview de Umberto Eco sur les médiathèques ● L'intolérance en débat, avec Elie Wiesel, Françoise Barret-Ducrocq et Jacques Le Goff ...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## Jacques Chirac sur la vague anti-Le Pen

L'HISTOIRE ne se répète pas, mais le parallèle est tentant : début des années 60, de Gaulle ; fin des années 90, Jacques Chirac ; un même ennemi, l'extrême droite. Une fois reconnue l'évidence - que l'actuel président de la République n'a pas la stature historique de l'homme de la France libre, et que l'immigration n'est pas l'Algérie -, il est permis de s'aventurer sur la voie d'une comparaison risquée, mais éclairante. Outre les points communs à deux époques toutes différentes, elle met en valeur, précisément, ce qui les différencie et aide à cerner la période présente.

Lorsque le général de Gaulle revient au pouvoir en 1958, il s'impose à un régime dominé pendant douze ans par la gauche et, plus précisément, par les socialistes de la SFIO. De compromis en compromissions, Guy Mollet et ses camarades de parti ont fait le lit de la droite et de sa tendance ultra, soudée autour de l'Algérie française.

Les élections de 1956 ont été celles du Front républicain, victorieux, mais aussi celles du mouvement Poujade, dont l'un des principaux organisateurs n'était autre que Jean-Marie Le Pen, élu député à vingt-sept ans. Le discrédit du régime est grand, non seulement à droite mais aussi dans les rangs de la gauche, divisée entre partisans de la manière forte et adversaires de la guerre en Algérie.

De Gaulle, revenu au pouvoir, mettra quatre ans à réduire, au risque de sa vie, un adversaire à plusieurs visages, mais uni par la défense acharnée de l'Algérie française et qui compte dans ses rangs une forte proportion d'adversaires de la République. Il trouvera l'appui du « peuple de gauche », sinon celui des partis de gauche. De Gaulle rassemblera la droite en en excluant ou en y dissolvant les ultras.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 12

## Enquête sur un viol

DEPUIS CINQ MOIS, l'enquête sur l'agression et le viol, en octobre 1996, d'une jeune policière sur la ligne C du RER progresse très difficilement. Vendredi 28 mars, le juge d'instruction du tribunal d'Evry (Essonne), Odile Capo di Casa, en charge de cette affaire, a demandé la mise en liberté de deux des quatre suspects écroués depuis janvier et mis en examen pour « actes de torture et barbarie ». Le manque d'indices et de témoignages venant corroborer la plainte de la policière gêne le travail des enquêteurs, la victime n'ayant formellement identifié que les deux personnes encore emprisonnées. Certains des suspects accusent les enquêteurs de violences. Cette affaire provoque des crispations jusqu'au sein du tribunal d'Evry.

Lire page 9

## Rire de crise



PIERRICK SORIN

ON SE L'ARRACHE. Créateur vidéo hilarant, keatonien et indépendant des courants, Pierrick Sorin est l'artiste idéal d'une fin de siècle morose, un pitre à crises de rire pour un rire de crise. Antibes, Thiers, Poitiers et Créteil accueilleront au mois d'avril le plus inventif des vidéastes français.

Lire page 21

International	2	Finances/marchés	16
France	6	Aujourd'hui	18
Société	9	Jeux	20
Carnet	10	Météorologie	20
Abonnements	10	Culture	21
Horizons	11	Guide culturel	22
Entreprises	14	Radio-Télévision	23

**PROCHE-ORIENT** Les forces de sécurité israéliennes ont déployé, vendredi 28 mars, autour de Jérusalem et des principales villes de Cisjordanie, un très important dispositif,

dans la crainte de graves incidents, dimanche, lors de la « Journée de la terre », que les Palestiniens veulent marquer plus particulièrement cette année. ● EN DÉPIT des protestations

violentes des Palestiniens, les travaux sur le site du « nouveau quartier juif » de Har Homa, près de Jérusalem, se poursuivent activement. ● CONSÉQUENCE de l'attitude in-

transigeante du gouvernement israélien et du soutien que lui apportent les Etats-Unis : certains pays arabes commencent à esquisser un rapprochement avec l'Iran. Ainsi, pour la

première fois depuis l'avènement de la République islamique, en 1979, un entretien a eu lieu, la semaine dernière au Pakistan, entre le président iranien et le prince héritier saoudien.

## Le climat d'affrontement persiste entre Israéliens et Palestiniens

Dans la crainte de débordements lors de la traditionnelle « Journée de la terre » organisée pour dénoncer la politique de colonisation de l'Etat hébreu, l'armée et la police ont été massivement déployées autour de Jérusalem et en Cisjordanie

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

La crise israélo-palestinienne suscitée par la mise en chantier par l'Etat juif, le 18 mars, d'une onzième colonie juive, sur des territoires arabes annexés à Jérusalem, ne semble pas près de prendre fin. Dennis Ross, l'envoyé spécial du président Bill Clinton, qui a rencontré Benyamin Néanyahu jeudi 27 et vendredi 28 mars, est reparti à Washington sans faire, selon une source israélienne, « la moindre proposition nouvelle, ni demander de concession particulière au premier ministre » pour rétablir le dialogue avec les Palestiniens.

Placées en état d'alerte maximale depuis dix jours, les forces de sécurité israéliennes ont déployé, vendredi, des chars d'assaut, des hélicoptères et des tireurs d'élite aux alentours des principales zones urbaines autonomes de Cisjordanie occupée. « S'il y a des violences, je ne suis pas sûr », a déclaré le général Ouzi Dayan, commandant en chef des forces de la région, notre réponse sera forte et déterminée ». L'Etat juif craint notamment que les manifestations traditionnelles de la Journée de la terre, qui réunissent

chaque année les Palestiniens des territoires occupés et ceux d'Israël, ne dégénèrent en émeutes généralisées.

Cette commémoration annuelle, qui devait avoir lieu dimanche – et qui marque la mort de six Palestiniens de Galilée, tués en mars 1976 par des soldats israéliens au cours de manifestations contre la confiscation de terres arabes dans la région –, n'était plus illustrée, ces dernières années, que par quelques rassemblements pacifiques. Cette année, pour la première fois depuis très longtemps et « par solidarité » avec les Palestiniens des territoires, un ordre de grève générale et des appels à manifester ont été lancés dans toutes les villes arabes ou mixtes d'Israël.

### ARRESTATIONS PRÉVENTIVES

Les dirigeants de la « communauté palestinienne d'Israël » – qui préfèrent cette appellation à celle « d'Arabes israéliens » –, qui compte près d'un million d'âmes, ont promis à la police qu'il n'y aurait pas de violences. La synchronisation des manifestations prévues dans les territoires occupés faisait cependant craindre le pire aux autorités. L'armée a annoncé

que ses « forces spéciales » composées de commandos déguisés en arabes, avaient intensifié leurs activités en Cisjordanie et arrêté préventivement plusieurs dizaines de militants suspects de sympathies islamistes.

Pour la première fois depuis les

et Gaza, où la situation économique se détériore (toutes les exportations de produits palestiniens qui doivent passer par Israël sont interdites) sont toujours hermétiquement bouclées.

Vendredi, pour la neuvième journée consécutive, plusieurs

musulmans sur l'esplanade des mosquées – les Palestiniens des territoires ne sont plus autorisés à entrer à Jérusalem sans permis de l'armée depuis quatre ans – a également donné lieu à quelques jets de pierres sans conséquence sur la police qui cernait l'endroit. Une petite procession chrétienne pour la Pâque a pu avoir lieu sans trouble sur la Via Dolorosa, dans la Vieille Ville.

### « ASSURANCES VERBALES »

M. Néanyahu a affirmé qu'avec Dennis Ross, il n'avait « parlé que de la question du terrorisme. Nous n'avons pas évoqué du tout les détails de la poursuite du processus diplomatique », a-t-il dit. Selon deux de ses proches conseillers, « les Américains n'ont demandé à Israël aucune concession particulière ». Le chef du gouvernement a affirmé que l'envoyé américain, qui a rencontré Yasser Arafat, jeudi au Maroc, lui a transmis les « assurances verbales » de ce dernier de continuer à lutter contre le terrorisme.

« Ce n'est pas suffisant, a dit M. Néanyahu (...) Nous voulons voir l'Autorité palestinienne combattre le terrorisme, emprison-

ner ses leaders et ses agents, nous voulons qu'elle donne des instructions à ses forces pour qu'elles coopèrent avec les nôtres. » Le premier ministre n'a pas répété l'accusation, martelée depuis dix jours, selon laquelle M. Arafat aurait « donné son feu vert » à des attentats. Cette allégation, qui s'appuyait sur deux points : une rencontre, le 9 mars à Gaza, entre le chef de l'Autorité et les dirigeants politiques du Hamas, puis l'élargissement d'environ cent vingt militants islamistes emprisonnés sans procès depuis un an, avait été qualifiée d'« idiotie » par M. Arafat.

Au fil des jours, l'accusation israélienne, d'abord rejetée par le département d'Etat américain, s'est peu à peu nuancée, le chef de l'OLP restant aujourd'hui suspecté « d'avoir indirectement donné l'impulsion aux terroristes qu'ils pouvaient passer à l'action ». Ainsi revue et corrigée, l'affirmation est désormais reprise par la diplomatie américaine, Madeleine Albright, secrétaire d'Etat, ayant invité jeudi soir M. Arafat « à imposer un feu rouge explicite » aux terroristes.

Patrice Claude

## La colonisation de Har Homa, la « colline de la muraille » a cristallisé la nouvelle crise

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

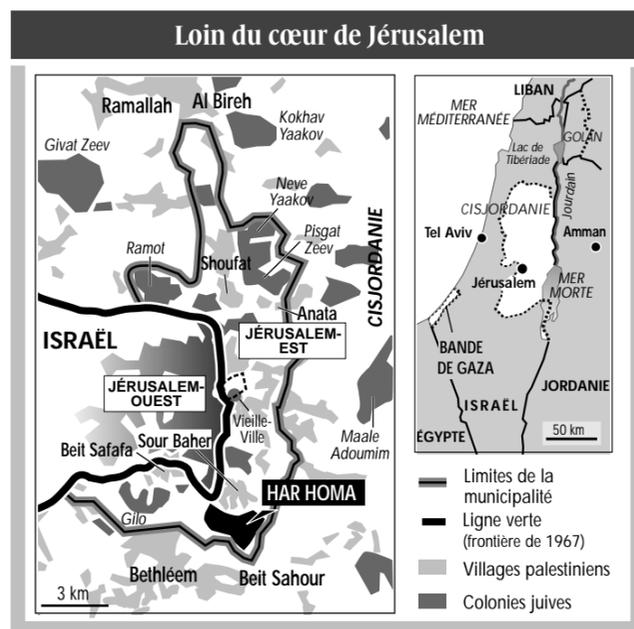
« Aujourd'hui, s'écriait Benyamin Néanyahu le 18 mars à Dimona, nous exauçons la prière de générations juives : nous construisons à Yeroushalaim ! » Depuis l'aube, sous la protection de centaines de soldats en armes, quatre bulldozers étaient à l'œuvre sur le djebel Abu Ghneim, rebaptisé « Har Homa », la « colline de la muraille » par Israël. Les travaux n'ont pas cessé, les affrontements entre manifestants palestiniens et soldats israéliens non plus. Trois cents blessés en huit jours. Le 23 mars, au sommet islamique d'Islamabad, Yasser Arafat, appelait à son tour les musulmans du monde à « sauver El Qods de la judaïsation ! »

« Yeroushalaim » pour les Juifs, « El Qods (la sainte) » pour les Arabes : Jérusalem, on le sait, est au cœur du conflit israélo-arabe et il est clair que la décision, prise le 27 février par le gouvernement nationaliste de M. Néanyahu, menace très sérieusement la pérennité de ce frêle édifice de négociations qu'on appelle « processus de paix ». Une partie de la bataille est faite de slogans. La raison profonde de la crise actuelle est ailleurs, notamment dans la certitude qu'ont maintenant les Palestiniens de « la mauvaise foi » de M. Néanyahu. Ils en sont sûrs : sous son règne, Israël fera tout pour conserver l'essentiel des territoires occupés depuis 1967 où ils entendent construire leur Etat.

Har Homa a renforcé la certitude des

Palestiniens, elle a cristallisé la crise, elle n'est pas « la » crise. Le djebel Abu Ghneim, comme le soulignait la semaine dernière un éditorial du Yediot Aharonot, « n'est pas et n'a jamais été une partie de Jérusalem, c'est un morceau de Cisjordanie assez éloigné » de la ville sainte. De la salle du Dauphin bleu, l'un des meilleurs restaurants du centre de Bethléem, on a une vue directe et plongeante sur la colline de pins.

Du toit de l'Hôtel King David, dans le centre de Jérusalem-Ouest, même en écarquillant les yeux, on n'apercevra pas Har Homa. Normal. Le chantier de ce que M. Néanyahu appelle « le nouveau quartier juif de Yeroushalaim » est à six kilomètres au sud de la Ville sainte proprement dite, alors que Bethléem, « cité sainte » elle aussi, mais autonome et palestinienne, jouxte pratiquement Abu Ghneim. Comment une majorité d'Israéliens (60 %) peut-elle croire de bonne foi qu'un site arabe aussi éloigné d'elle peut faire partie de la « capitale éternelle du peuple juif » ? Hillel Bar-



din, célèbre « colombe » israélienne posait récemment, dans une tribune libre de Haaretz, la question sous une autre forme : « Quelles sont exactement les limites de la ville pour laquelle nous prions depuis des générations ? Comment nous sommes-

construire, creuser, terrasser à outrance. » Pourquoi ? Parce que les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif de la Ville sainte devaient officiellement commencer la semaine dernière et qu'il était capital, puisque le gouvernement

nous débrouillés pour convaincre notre peuple que des morceaux de territoire que Har Homa font partie de notre capitale éternelle ? » Simple. « Après 1967, nous avons annexé vingt-huit villages palestiniens nouvellement conquis, nous avons multiplié la superficie de Jérusalem-Est par douze, triplé celle de Jérusalem « réunifiée », avalé tous les terrains arabes alentour, que nous convoitions, et nous avons baptisé le tout : Yeroushalaim. »

Gideon Lévy, dans le même journal, allait plus loin : « Le Néguev israélien est vide, la population de la Galilée est clairsemée, mais c'est justement là, dans la partie la plus litigieuse du pays, celle qui appartient à un autre peuple, sur les restes de la terre que nous lui avons volée – et uniquement là – qu'il faut construire, creuser, terrasser à outrance. » Pourquoi ? Parce que les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif de la Ville sainte devaient officiellement commencer la semaine dernière et qu'il était capital, puisque le gouvernement

n'entend pas lâcher quoi que ce soit sur ce sujet, d'ouvrir maintenant, ce que le ministre de la police, Avigdor Kahalani, a appelé « la bataille de Jérusalem ».

Har Homa, onzième colonie juive édifée sur des terres arabes expropriées et aujourd'hui annexées à la Ville sainte ne vise pas, comme l'affirme régulièrement M. Néanyahu sur CNN et les autres chaînes de télévision américaine, à « alléger la crise du logement ». Les sites ne manquent pas pour construire des appartements à Jérusalem-ouest. La nouvelle colonie vise d'abord et avant tout, comme le reconnaissent la plupart des commentateurs, de gauche comme de droite, à compléter, au sud, l'isolement définitif de la partie orientale arabe d'El Qods par rapport à Bethléem, Beit Sahour, Beit Jallah et à l'ensemble de la Cisjordanie palestinienne occupée.

A cette fin, prévient Hillel Bardin, « Israël se prépare à agrandir encore Yeroushalaim ». Les colonies juives de Maale Adoumim, à l'est, de Guivat Zeev, au nord, de Goush Etzion au sud, qui ont déjà plusieurs dizaines de milliers d'habitants, « seront bientôt, elles aussi, annexées à la capitale et baptisées « nouveaux quartiers juifs de Yeroushalaim ». Ainsi, en appliquant l'outil de la « sainteté administrative » à des territoires arabes capturés, aurons-nous réussi à les rendre non négociables à nos propres yeux ».

P. C.

## L'attitude d'Israël et des Etats-Unis suscite un rapprochement entre les pays arabes et l'Iran

**BENYAMIN NÉTANYAHOU** et Bill Clinton seraient-ils en train de « réussir » un coup diplomatique qu'ils n'avaient pas prévu, encore moins voulu : un rapprochement

### ANALYSE

Les Etats arabes sont exaspérés. Mais aucun n'est prêt à renoncer au processus de paix

entre les pays arabes et l'Iran ? Il ne s'agit pour l'heure que d'échanges d'aménités et de manifestations réciproques de bonnes intentions qui ne portent pas à conséquence, mais ils attestent d'une exaspération arabe, dont le premier ministre israélien et les Américains peuvent difficilement ne pas tenir compte.

Pour la première fois depuis l'avènement de la République islamique, en 1979, un entretien en tête à tête a eu lieu la semaine dernière à Islamabad – à l'occasion du sommet extraordinaire de l'Organisation de la conférence islamique

(OCI) – entre le président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, et le prince héritier saoudien, Abdallah ben Abdel Aziz, qui avait déjà reçu à la mi-mars, à Ryad, le chef de la diplomatie de Téhéran.

M. Rafsandjani a également rencontré, dans la capitale pakistanaise, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, hier encore traité de « capitulaire » à Téhéran. Et le premier ministre libanais, Rafic Hariri, n'a pas été en reste, qui s'est entretenu lui aussi avec le chef de l'Etat iranien, dont les « amis » libanais, députés du Hezbollah à Beyrouth, sont dans l'opposition.

Quelques jours plus tard, le 26 mars, les six monarchies pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG), emmenées par l'Arabie saoudite, se disaient « encouragées par les nouvelles orientations » de l'Iran et « disposées à œuvrer sérieusement pour bâtir la confiance » avec lui. Les Iraniens exultent. « Si un jour on devait accorder une récompense à un groupe extrémiste, alors Néanyahu devrait être lauréat (...), parce que sa ligne dure a nettement provoqué un réveil chez

les Arabes et les musulmans », s'est exclamé le président iranien au sommet de l'OCI.

M. Rafsandjani a raison de penser que la politique du gouvernement nationaliste israélien n'est pas étrangère aux ouvertures qu'il a perçues chez ses voisins arabes. Mais il a tort de croire que ceux-ci vibrent désormais à l'unisson de son pays. Leur rapprochement avec l'Iran traduit leur dépit tant à l'égard d'Israël, qui se dérobe aux accords déjà conclus avec les Palestiniens, qu'envers les Etats-Unis, coupables de couvrir ce comportement et de faire fi des vœux et des intérêts des Arabes. Le choix de l'Iran n'est pas fortuit.

### UN PIED DE NEZ À WASHINGTON

Le régime de Téhéran est dénoncé par les Américains et les Israéliens, qui le tiennent pour un danger permanent pour la région. Le pied de nez à Washington est d'autant plus évident que la piste iranienne est l'une de celles que retiennent les renseignements américains dans l'enquête sur l'attentat antiméricain de Khorbar, en

Arabie saoudite, en juin 1996. Ce n'est pas un hasard si, dans la foulée de leurs ouvertures envers l'Iran, les pays membres du CCG ont vivement critiqué Washington – et invité les Arabes à reconsidérer leur normalisation avec l'Etat juif. Pour autant, aucun Etat arabe, pas même la Syrie, le seul Etat allié de Téhéran au sein du monde arabe, n'a renoncé au processus de paix, comme le souhaiterait l'Iran, foncièrement hostile à la reconnaissance d'Israël. Ce qu'ils réclament, au contraire, c'est le respect par l'Etat juif des accords conclus et des engagements pris dans le cadre de ce processus.

Les pays arabes ont aussi trop besoin des Etats-Unis – quand ils n'en sont pas quasi totalement dépendants, comme c'est le cas pour l'Arabie saoudite – pour leur faire un vrai pied de nez. Leur « flirt » avec l'Iran a également d'autres limites, qui – sans revenir à l'inimitié entre Persans et Arabes ou au conflit qui oppose, au sein de l'Islam, les chiites (partisans d'Ali) aux sunnites (orthodoxes) – tiennent à la méfiance des Etats arabes à

l'égard de l'actuel régime iranien. Régime toujours imprévisible, dont les différentes factions ne parlent pas d'une même voix, dont rien ne garantit qu'il ait renoncé à « exporter » sa révolution, et qui continue d'être soupçonné, à tort ou à raison, de chercher à déstabiliser les pouvoirs en place, jusques et y compris l'Autorité palestinienne. La rivalité entre Ryad et Téhéran pour une hégémonie régionale, et plus largement musulmane, demeure vive, elle aussi.

### CHANGEMENT DE TON

L'Iran le leur rend bien, qui a toujours accusé la quasi-totalité des régimes arabes d'être corrompus, d'avoir renoncé au recouvrement de la totalité de la Palestine, d'avoir vendu leur âme aux Etats-Unis, de s'armer jusqu'aux dents et d'avoir permis à un corps étranger, l'armée américaine, de contrôler la région du Golfe. Mais Téhéran a récemment changé de ton, plaçant, par les voies diplomatiques, pour une sécurité régionale assurée par les autochtones, dont les intérêts bien compris seraient mieux servis

par une politique de coopération que par celle de la canonniers ou des échanges de menaces.

Ce changement ne tient pas du miracle. Il vise à circonvier l'isolement dans lequel les Etats-Unis et Israël ont cherché jusqu'à présent à maintenir le pouvoir iranien. Dans la même optique, la diplomatie iranienne déploie ses talents, non sans un certain succès du reste, en direction d'autres voisins, en Asie centrale et en Russie en particulier. Même en Afghanistan, elle s'emploie aujourd'hui – ou affirme vouloir le faire – à réconcilier les factions rivales.

Mais les relations avec les voisins du Golfe, et, au-delà, avec l'ensemble des pays arabes, continuent de pâtir d'un mauvais départ, de l'hostilité déclarée des Arabes à la République islamique dès son avènement, par leur soutien massif à l'Irak dans la guerre qui l'a opposé à l'Iran pendant huit ans. Aussi les déclarations de bonnes intentions de Téhéran ne suffisent-elles pas à aplanir tous les obstacles.

Mouna Naïm

## Quelques adeptes de la secte californienne avaient été castrés

APRÈS l'autopsie des corps des trente-neuf victimes de la secte de la Porte du Paradis, vendredi 28 mars à Rancho Santa Fé (Californie), le docteur Blackburne, médecin légiste, a révélé que plusieurs des hommes qui s'étaient suicidés avaient été castrés. De leur côté, les autorités policières se sont dites convaincues que ce groupe était « isolé » et ne comptait pas d'autres adeptes.

Les premiers éléments de l'enquête font encore état de messages qui avaient été envoyés à diverses personnalités annonçant le « grand départ ». Informé dès octobre 1996, le professeur Gordon Melton, de l'université de Santa Barbara (Californie), spécialiste mondial des religions minoritaires, n'y avait pas donné suite. Il se confirme enfin que les membres du groupe croyaient renaître dans un ovni (objet volant non identifié) caché derrière la comète Hale-Bopp. Après son passage, le 22 mars, au plus près de la Terre, celle-ci devait atteindre son maximum de brillance le 1<sup>er</sup> avril, ce qui était pour la secte un signe annonciateur de la fin du monde.

### « BO » ET « PEEP », « TI » ET « DO »

Apparue dès le départ comme un groupe religieux atypique, conjuguant la fascination pour l'univers virtuel et les fantasmes millénaristes, cette secte n'échappait pas à un fonctionnement classique : omniprésence d'un gourou, aliénation, manipulation mentale et idéologie composite. Son chef était un ancien professeur de musique, Marshall Applewhite, âgé de soixante-six ou soixante-douze ans selon les sources, assisté par une ex-infirmière du nom de Bonnie Nettles, sa femme ou sa maîtresse. Son cadavre n'avait toujours pas été identifié samedi 29 mars.

En 1975, ils fondent déjà un premier groupe, appelé Human Individual Metamorphosis (HIM), spécialisé dans l'ufologie (de l'anglais *Unidentified Flying Objects*), c'est-à-dire la croyance aux ovnis. Ils se font appeler « les deux », ou encore « Bo » et « Peep », promettent l'immortalité à leurs adeptes, annoncent que « les deux » mourraient, puis ressusciteraient et que la Terre serait détruite par un séisme. Ils sont alors connus dans les milieux de l'ufologie et, en 1979, Gary Sherman réalise même un film à leur sujet, intitulé *Mysterious Two*.

Dans les années 80, « Bo » et « Peep » disparaissent, avec une grande partie des biens de leurs premiers adeptes, alors convaincus que le couple ressusciterait. Se rendant compte de l'imposture, beaucoup s'en vont. Mais après quelques années, « Bo » et « Peep » réapparaissent avec d'autres identités, « Ti » et « Do », qui correspondent aux noms relevés dans les messages découverts sur Internet après le suicide collectif. Ils réunissent de nouveaux fidèles dans un groupe qu'ils appellent Porte du Paradis (Heaven's Gate), financé par une petite entreprise de conseil en Internet, WW Source supérieure, fournisseur de pages Web.

Toute la littérature retrouvée à Rancho Santa Fé ou disponible sur Internet confirme que cette secte fait partie des « cultes soucoupistes », qui ont fait leur mutation en sectes millénaristes et catastrophistes. Dans son *Dictionnaire des groupes religieux* (publié à Paris, en 1996, aux PUF), Jean Vernette écrit que ces cultes « soucoupistes » se nourrissent de récits bibliques dans lesquels interviennent des extraterrestres, croient à des êtres supérieurs, venus d'« ailleurs » ou d'« en haut », dont la perfection est manifestée par leur immortalité, la supériorité de leur intelligence, leur omniprésence et leur omniscience. C'est leur intervention qui sauve les hommes de l'apocalypse annoncée. Egalement proche des thèmes du Nouvel Age (« Verseau », « vibration », « plan cosmique »), ce type de sectes séduit surtout, écrit le *Dictionnaire des groupes religieux*, « des personnes perdues dans un monde froid et rationalisé ».

Henri Tincq

# Les Etats de l'ex-URSS affichent leurs divergences avec Moscou

Les douze présidents de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis vendredi dans la capitale russe à l'occasion du cinquième anniversaire de cette organisation, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un projet d'intégration économique

Les douze présidents de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis vendredi 28 mars à Moscou, ont ouvertement fait état de leurs divergences lors d'un sommet qui devait marquer le « cinquième anniversaire » de

cette structure censée promouvoir une « intégration », notamment économique, entre les Républiques issues de l'URSS (hormis les Etats baltes, non membres de la CEI). De fortes différences d'approche persistent, notamment

entre les Etats favorables à une CEI « à plusieurs vitesses » (Russie, Biélorussie, Tadjikistan, Kirghizstan, Arménie) et ceux qui, comme l'Ukraine, souhaitent « une communauté égale pour tous ». Des critiques ont été

formulées, notamment par les présidents ukrainien et azerbaïdjanais, contre le rôle dominant de la Russie au sein de la CEI, une organisation dont l'avenir est incertain tant elle paraît minée par des conflits internes.

### MOSCOU

de notre correspondant

Les douze présidents de la Communauté des Etats indépendants (CEI, anciens membres de l'URSS), réunis vendredi 28 mars à Moscou, ont rompu avec le rituel de ces sommets dont la solennité ne cache généralement pas le vide de substance, et ont cette fois préféré passer aux aveux publics et collectifs de leurs divergences.

Ce sommet, reporté quatre fois en raison de la santé de Boris Eltsine, était le premier depuis sa réélection en juillet 1996. Le précédent, en juin, avait eu pour seul but de lui proclamer le soutien de ses collègues en CEI, qui ne voulaient pas d'une victoire communiste à Moscou. Les partenaires de la Russie avaient alors évité de la critiquer, mais plusieurs d'entre eux se sont rattrapés depuis.

Le président ouzbek, Islam Karimov, qui militait jadis pour le pacte militaire signé par six membres de la CEI, a viré de bord. Il n'a pas hésité à prendre récemment le contre-pied de la Russie sur le sujet qui indispose le plus ses dirigeants, celui de l'élargissement de l'OTAN. Lequel, a-t-il dit, « ne présente aucun danger ». L'Ouzbékistan va « préparer et entraîner ses forces armées pour défendre ses frontières en coopération avec l'OTAN », a-t-il annoncé. « C'est notre position, elle est claire et nette, l'Ouzbékistan va continuer à mener une politique indépendante. » Venant de la part d'un pays qui fait figure de leader régional en Asie centrale et qui s'est beaucoup rapproché récemment des Etats-Unis, de tels propos affolent Moscou et signalent le chemin centrifuge parcouru par un pays qui, il y a cinq ans, regrettait l'éclatement de l'URSS.

Ses collègues ukrainien, Leonid Koutchma, et azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, ne sont pas en reste : ils ont signé à la veille du sommet un projet commun d'exportation du pétrole de la Cas-



pienne vers l'Europe, par la Géorgie, la mer Noire et l'Ukraine, en évitant donc la Russie. Celle-ci l'a interprété, à juste titre, comme dirigé contre le monopole qu'elle exerce sur l'évacuation des richesses énergétiques de l'ex-URSS. Moscou ne peut pas protester ouvertement, mais répond par « la carotte et le bâton » : elle expulse vers Bakou un opposant azéri que le président Aliev réclamait sans succès depuis plus de deux ans, et elle envoie ses avions espions TU-22R survoler la mer Noire près de l'Ukraine. Le Kremlin ayant en outre protesté contre une visite des forces navales de l'OTAN dans un port ukrainien en mer Noire, Kiev a parlé de son souhait de rejoindre un jour l'Alliance.

Tout cela augurait mal de festivités pour le « cinquième anniversaire de la CEI ». Boris Eltsine a alors décidé de prendre les devants : il a prononcé un discours confinant à l'autocritique lors de la réunion à huis clos des présidents. Ceux-ci ont été obligés d'y rendre hommage lors de leur conférence de presse commune : « Nous avons

vu un tout autre Boris Nikolaïevitch (Eltsine) que lors de tous les précédents sommets. Il a dépeint de façon peu flatteuse le rôle de la Russie au sein de la CEI », a déclaré M. Koutchma, affirmant qu'il voyait là « le signe que la CEI entrerait dans une étape nouvelle ». Le président du Kazakhstan a demandé que ce discours soit rendu public, espérant sans doute que certains points en soient réalisés, comme de mettre fin à la domination de la Russie au sein de la bureaucratie de la CEI. Boris Eltsine lui-même a salué la discussion « la plus ouverte » qui ait eu lieu en cinq ans entre dirigeants de la CEI, dont la conclusion fut que « cette Communauté devait être créée et elle le fut »...

### RÉSOLUTIONS INCANTATOIRES

Ce « degré zéro » de l'intégration tient au fait que les objectifs des uns et des autres restent aussi différents, à peu de choses près, qu'il y a cinq ans. Les Etats qui acceptent une CEI « à plusieurs vitesses » (Russie, Biélorussie et les petits Etats qui cherchent à Moscou une protection contre des voi-

sins plus puissants, comme le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Arménie) s'opposent à ceux qui la refusent (l'Ukraine notamment, qui affirme vouloir des « conditions égales pour tous »). A part la Biélorussie d'Alexandre Loukachenko (qui doit pour cela affronter une forte contestation de rue), personne n'accepte l'objectif d'une union monétaire. D'autres Etats, dont l'Ukraine, refusent aussi l'idée d'élargir l'union douanière actuelle, qui comprend Russie, Biélorussie, Kazakhstan et Kirghizstan, mais qui n'est pratiquement pas appliquée.

C'est pourquoi un document sur les étapes d'une coopération économique jusqu'à l'an 2005, avec notamment intégration des systèmes énergétiques et de transport (principaux instruments de pression de la Russie), ne fut pas signé vendredi, contrairement à ce qui était prévu. L'autre volet à l'ordre du jour, les conflits régionaux (Abkhazie, Tadjikistan, Haut-Karabakh), a donné lieu aux traditionnelles résolutions incantatoires. Les choses sérieuses se règlent comme toujours de façon

bilatérale. Et de plus en plus souvent sans Moscou. Les nationalistes russes, y compris ceux du Kremlin, sonnent alors l'alarme au sujet d'« axes politiques et militaires » qui menaceraient de se former autour de la Russie et de précipiter sa désintégration, en servant d'exemples pour certains de ses régions.

Ce courant national-populiste domine toujours au ministère russe des affaires étrangères, comme au sein du pouvoir russe en général, incapable de comprendre pourquoi il n'exerce pas d'attrait sur ses petits voisins. Ces derniers voient par exemple que les affrontements les plus violents de ces cinq dernières années (affrontements politiques comme à la « Maison Blanche » en 1993, ou nationaux comme en Tchétchénie) se sont déroulés en Russie et non ailleurs en CEI, fût-ce en Asie. Mais rares sont les Russes à l'admettre, ce qui maintient des obstacles psychologiques à une intégration économique qui pourrait être mutuellement avantageuse. Même s'il est difficile d'imaginer une coopération harmonieuse dans un système où l'Etat central et ex-impérial « pèse » économiquement plus lourd que tous ses voisins réunis.

Sophie Shihab

■ UKRAINE/TURMÉNISTAN : Le Turkménistan a cessé, mercredi 26 mars, d'approvisionner l'Ukraine en gaz, a affirmé, vendredi, le président turkmène, Saparmourad Niazov. « Ce n'est pas seulement la faute du gouvernement ukrainien, mais aussi celle des sociétés qui transportent le gaz turkmène vers l'Ukraine », a déclaré M. Niazov. Il désignait ainsi la compagnie russe Gazprom, qui n'aurait pas payé le Turkménistan pour « quelque 10 milliards de mètres cubes de gaz » importés, a précisé la présidence ukrainienne. - (AFP)

## La Roumanie peine à mettre en œuvre des réformes économiques radicales

### BUCAREST

de notre correspondant

Cent jours environ après sa nomination, le gouvernement roumain dirigé par le chrétien-démocrate Victor Ciorbea est-il saisi par le doute ou bien paie-t-il le prix de son inexpérience à gérer les affaires de l'Etat ? La nouvelle équipe dirigeante semble marquer le pas, juste avant de faire le grand saut dans l'inconnu d'une réforme économique radicale, que l'on annonce douloureuse sur le plan social.

Son visage tiré par la fatigue l'atteste pourtant : le premier ministre roumain n'a pas chômé depuis sa nomination en novembre 1996. A la limite de la rupture physique, Victor Ciorbea a ainsi mené au mois de janvier, de front et avec succès, trois négociations délicates avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, avec les syndicats, et enfin avec sa majorité parlementaire.

Le résultat est à la hauteur de cette débauche d'énergie. Ainsi, les organismes internationaux de financement, pourtant échaudés par l'échec de tous les programmes précédents sabordés par l'ancienne majorité, ont promis 1 milliard de dollars (5,65 milliards de francs) à la Roumanie en échange de réformes structurelles profondes (assainissement des finances publiques, privatisations rapides, liquidations de sociétés non rentables...) concoctées en étroite collaboration avec eux. De leur côté, les syndicats ont accepté d'avalier la pilule amère de ce programme économique qui, bien qu'accompagné d'un important volet social, se traduira néanmoins par une forte augmentation du chômage - 7 % de la population active actuellement, 10 % prévus à la fin de l'année -, une chute de plusieurs points du produit inté-

rieur brut ainsi qu'une inflation de plus de 100 %, couverte partiellement seulement par l'indexation des salaires.

Autre motif de satisfaction pour M. Ciorbea, la coalition majoritaire au Parlement comprenant, autour du Parti national paysan-chrétien démocrate, l'Union sociale-démocrate, les libéraux et l'Union démocratique des Magyars de Roumanie, fait preuve d'une inhabituelle discipline. Elle accepte notamment d'être court-circuitée par le pouvoir exécutif, qui argue de l'urgence de la situation.

### La population maintient sa confiance à des dirigeants qui lui ont « offert » un hiver peu rigoureux

Quant à la population, à la fois résignée et convaincue, elle maintient sa confiance à des dirigeants qui, dans un pays où l'approvisionnement énergétique demeure un problème, lui ont « offert » un hiver peu rigoureux...

Le chemin parcouru depuis les élections de novembre 1996 est loin d'être négligeable. Il n'est pas encore suffisant et le programme de réformes a d'ailleurs pris quelques semaines de retard. « Le grand risque est qu'ils ne parviennent pas à mettre les partitions en musique », s'inquiète François Ettore, le représentant de la Banque mondiale à Bucarest. Le gouvernement tarde ainsi à présenter au Parlement l'ensemble

des lois indispensables notamment pour privatiser ou liquider rapidement des entreprises. De même, les commissions parlementaires spécialisées viennent seulement de prendre connaissance du très austère budget 1997.

Passés les discours volontaristes des ministres et les explications de textes dans les médias, la mobilisation reste imperceptible. « La logistique ne suit pas », affirme M. Ettore, qui rappelle que les financements extérieurs ne seront débloqués que lorsque « le gouvernement aura pris un minimum de mesures qui établiront sa crédibilité et l'irréversibilité des réformes ». La Roumanie ne peut pas se priver du « label » FMI et Banque mondiale pour espérer trouver les 2 milliards de dollars (11,3 milliards de francs) dont elle a besoin cette année pour équilibrer sa balance des paiements.

Cette dangereuse inertie est-elle due à une obstruction politique au niveau des échelons intermédiaires de l'administration et du secteur public, menacés par la cure de minceur qui leur est promise ? Le temps presse pourtant. L'opposition, emmenée par l'ancien président et actuel sénateur de Bucarest Ion Iliescu, finira bien par se relever de sa large défaite électorale. Déjà, elle sert les coudes, alors qu'il ne se passe plus un jour sans que ne tombe la tête d'un de ses « amis » (banquier, fonctionnaire ou directeur d'entreprises d'Etat, accusés de corruption, de détournement de fonds publics ou d'incompétence). C'est sur ce front que le pouvoir actuel paraît le plus actif. Des voix commencent d'ailleurs à rappeler que la lutte contre la corruption, déclarée cause d'intérêt national, ne peut pas tenir lieu de réformes.

Christophe Châtelot

## Prévoyance

## Ecureuil

SICAV OBLIGATIONS FRANÇAISES DE DISTRIBUTION POUR RÉMUNÉRER UNE ÉPARGNE SUR MOYEN/LONG TERME

### Dividende de l'exercice 1996

Le conseil d'administration de la Sicav, réuni le 19 février 1997, a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1996.

Ils seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 4 avril 1997. Sous réserve de son accord, le dividende net de l'exercice a été fixé à **5,26 F par action**.

Il sera mis en paiement le **14 avril 1997** (détachement le 10 avril). Le crédit d'impôt est nul.

### Performances au 31.12.1996

(dividendes nets réinvestis)

**+ 10,84%** Sur 1 an  
**+ 45,62%** Sur 5 ans

### Politique de gestion

Le choix d'un fort taux d'investissement sur le marché obligataire pendant toute l'année, a permis à Prévoyance Ecureuil de bénéficier de ses bons résultats. De plus, des opportunités intéressantes ont été saisies sur certains marchés européens valorisés par la perspective de la mise en place de l'Euro.

Rappel : la commission de souscription est suspendue jusqu'au 31.12.97.

Valeur de l'action au 28.02.97 : **108,49 F**

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.



CAISSE D'ÉPARGNE



Les valeurs liquidatives de vos Sicav et FCP Ecureuil 24h/24 (2,23 f/m)

# Le Conseil de sécurité de l'ONU autorise l'envoi d'une force multinationale en Albanie

Plus d'une vingtaine de disparus dans le naufrage d'un bateau de réfugiés

Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé, samedi 29 mars, le déploiement d'une force multinationale en Albanie, afin d'y faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

LA FORCE multinationale qui sera envoyée en Albanie ne sera pas une force onusienne. Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est contenté d'« autoriser » la mise en place, par « certains Etats membres », d'une « force multinationale temporaire de protection », à « effectifs limités ». L'Italie a offert de prendre la direction de l'opération, dont le mandat a été fixé à trois mois. Le recours à la force a été autorisé, en vertu du chapitre VII de la Charte de l'ONU. Plusieurs pays européens, notamment la France (qui a joué un rôle moteur pour le feu vert aux Nations unies), l'Espagne, le Portugal et l'Autriche, envisagent de participer à la mission.

Rome avait indiqué, jeudi 27 mars, que la force multinationale pour l'Albanie pourrait compter initialement 2 500 hommes. Le chiffre de 5 000 « en pleine phase » a également été cité. De nombreux détails opérationnels restent à régler entre les capitales concernées. La résolution 1101 a été parrainée par 15 pays, dont les Etats-Unis, qui ont exclu d'envoyer des soldats en Albanie. Le texte a été adopté après plus de 24 heures de discussions intensives.

Il s'agira de faciliter l'acheminement « rapide et sûr » d'une assistance humanitaire et d'aider à créer « le climat de sécurité nécessaire aux missions des organisations internationales ». L'Italie a précisé

qu'il était question avant tout d'assurer « la protection des ports, de l'aéroport de Tirana et des principales voies de communication, ainsi que de stocks d'aide humanitaire ».

Le coût de la mission sera en charge par les Etats participants. Selon des diplomates occidentaux, les choses se sont accélérées à l'ONU après réception d'une nouvelle lettre du représentant de Tirana qui est apparue comme une requête formelle. Il y a eu aussi un « sentiment d'urgence » à New York, notamment après l'annonce du massacre d'au moins 18 membres d'un gang armé par des villageois, jeudi, dans le sud de l'Albanie et le naufrage, vendredi, d'un navire albanais après une col-

lision avec une vedette militaire italienne. Le navire avait ignoré toutes les injonctions de la vedette italienne qui lui demandait de s'arrêter, a indiqué le ministère de la défense italien. La marine italienne, qui a suspendu les recherches samedi à l'aube, a dressé un premier bilan de quatre morts et une vingtaine de disparus. On ignorait toutefois le nombre précis des personnes qui s'étaient embarquées à Vlora. Un total de 34 personnes dont deux blessées avaient été récupérées par les unités de secours de la marine italienne dans la nuit de vendredi à samedi et transférées à Brindisi où tous les hôpitaux ont été mis en état d'alerte. — (AFP)

## La République de Macédoine tente d'enrayer ses tensions internes

SKOPJE

de notre envoyé spécial

La République de Macédoine a jusqu'ici résisté aux tempêtes dont ont été victimes trois de ses voisins. Les mouvements de protestation en Serbie et en Bulgarie et l'« implosion » albanaise ne l'ont, pour l'instant, pas directement affectée. Elle commence même à développer, avec son quatrième voisin, la Grèce, des relations plus normales après la querelle qui les avait empoisonnées, au moment de l'indépendance, en raison du nom et du drapeau choisis par le nouvel Etat.

Mais la Macédoine ne semble pourtant pas à l'abri de tumultes internes. La recrudescence des tensions entre la population macédonienne et la minorité albanaise (qui représente plus du quart de la population), les difficultés économiques — et surtout sociales — grandissantes, ainsi que la multiplication d'affaires de corruption fragilisent un gouvernement de coalition de plus en plus pressé par l'opposition d'avancer la date des élections législatives, théoriquement prévues pour 1998.

« La situation n'est pas bonne. Elle est plus mauvaise qu'il y a seulement six mois et pire que l'an dernier », résume Petar Goshev, le président du Parti démocrate (opposition centriste). Il estime que « les manifestations d'étudiants macédoniens [qui protestent contre l'instauration d'une loi favorable aux étudiants albanais] montrent qu'une cassure est apparue dans les relations entre les deux

communautés, même s'il est encore difficile d'en mesurer l'ampleur. Parallèlement, dans l'électorat albanais, c'est le parti le plus radical qui augmente son influence, ce qui ne constitue pas non plus un bon signe. »

Ce premier constat est partagé jusque dans les rangs du gouvernement. « C'est vrai qu'il n'y a jamais eu dans le passé beaucoup de mélange entre nos deux communautés », assure le ministre de la justice, Vlado Popovski, et que l'augmentation de la population albanaise, en raison de l'immigration et d'un taux de natalité élevé, provoque la radicalisation que nous constatons actuellement ; d'autant plus que nous avons hérité d'une situation d'inégalité à laquelle il est difficile de remédier rapidement. »

UN TAUX DE CHÔMAGE DE 30 %

Partenaire de la coalition au pouvoir, le Parti de la prospérité (Albanais modérés) fait lui aussi les frais du durcissement des revendications de la population albanaise. La scission du parti a profité à l'aile radicale (PPDA), qui a conquis, aux dernières élections locales de l'automne 1996, plusieurs municipalités importantes. Ismet Ramadani, qui préside le groupe parlementaire du Parti de la prospérité, estime que son organisation « ne peut envisager de rester dans la coalition gouvernementale que si la langue albanaise est reconnue et que si [la] communauté [albanaise] dispose officiellement d'une université ».

A ces revendications de la

communauté albanaise, y compris de ceux du parti qui la représente au sein du gouvernement, s'ajoute une situation sociale largement détériorée. Selon l'ancien ministre de l'économie Risto Ivanov, qui est aujourd'hui vice-président du Parti libéral, « les réformes économiques ont été mal gérées par le gouvernement, qui n'a pas suffisamment pris en compte la dimension sociale de sa politique avec, en conséquence, un taux de chômage qui avoisine 30 % et s'ajoute à près de 10 % d'emplois précaires ».

« Il est vrai que la situation sociale est difficile, explique Saso Ordanoski, chargé des affaires extérieures à la Banque mondiale, mais il est évident que la Macédoine représente l'un des exemples de transition réussie dans la région : l'inflation est maîtrisée, le programme de privatisation avancé, même si, en raison de la faiblesse de l'investissement étranger, ce pays est obligé de faire du capitalisme sans argent. »

Lorsque l'on évoque devant lui ce jugement favorable de la Banque mondiale sur la situation du pays, Stojan Andov, président du Parti libéral (opposition centriste), éclate de rire. « La Banque mondiale est juge et partie, dit-il, puisque c'est sa politique qui a été mise en œuvre et qu'elle collabore avec le gouvernement pour l'appliquer. Il n'est pas possible de répéter à une population qui connaît un taux de chômage de 30 % que l'inflation est heureusement maîtrisée. C'est un peu court, surtout quand s'y ajoutent des fautes graves

comme la gestion « pyramidale » de la caisse d'épargne TAT et quand la corruption s'accroît. »

Dans un discours prononcé récemment devant le Parlement, le premier ministre, Branko Crvenkovski, a tenté de désamorcer la crise naissante. Il a proposé d'organiser une table ronde « afin d'ouvrir un dialogue avec tous les partis politiques sur la future loi électorale et sur la date à laquelle devrait se dérouler le scrutin ». Concernant les affaires de corruption, il a souligné que « le crime, en République de Macédoine, est une maladie qui ne peut pas être soignée avec des pilules ou du sirop. Nous en sommes arrivés à un point où il faut que nous nous préparions à des opérations chirurgicales », même « si elles doivent affecter des gens influents ».

Les deux partis du centre (libéral et démocrate), qui doivent prochainement fusionner, réclament, comme le VRMO (Parti nationaliste, droite), l'organisation d'élections anticipées, au plus tard à l'automne. Mais les principaux acteurs macédoniens gardent en mémoire les débordements récents dans les pays voisins et souhaitent avant tout éviter un scénario qui conduise à d'éventuels et imprévisibles dérapages. « Toute la question est maintenant de savoir, affirme le rédacteur en chef du quotidien indépendant Dnevnik, Aleksandar Damovski, si l'ouverture annoncée par le premier ministre n'arrive pas trop tard. »

D. H.-G.

Kiro Gligorov, président de la République de Macédoine

## « Nous avons de bonnes chances de sauvegarder la paix »

SKOPJE

de notre envoyé spécial

« Les difficultés sociales et la tension entre les communautés albanaise et macédonienne ne risquent-elles pas de déstabiliser votre pays ? »

— Nous poursuivons la réalisation des réformes pour lesquelles nous nous sommes mis d'accord avec les principales organisations internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Elles ont un prix et un coût social, c'est vrai. Mais nous sommes décidés à les réaliser le plus vite possible, car plus nous attendrions pour les entreprendre, et plus le coût en serait élevé. Gardez ce qui se passe chez nos voisins qui, comme la Serbie, la Bulgarie et l'Albanie, n'ont pas entrepris ces transformations fondamentales.

— Mais la rapidité de ces réformes n'est-elle pas aussi risquée ?

— Il s'agit d'un changement nécessaire des structures de notre société, et le problème du chômage ne disparaîtrait pas si l'on ralentissait le rythme des réformes ou si l'on décidait de les arrêter.

— Ne craignez-vous pas une radicalisation de la minorité albanaise ?

— Il est vrai que, en Macédoine, la population albanaise est partagée. Une partie est installée dans le pays depuis très longtemps, tan-

dis que les autres sont arrivés plus récemment, en provenance principalement des provinces serbes du Kosovo et du Sanjak. Ces derniers sont beaucoup plus radicaux et ont comme but final la création d'une Grande Albanie. Et les plus modérés sont sous leur pression permanente. Ils sont considérés comme des traîtres s'ils ne souscrivent pas aux mêmes aspirations.

— Les principales revendications concernent l'éducation supérieure.

— Légaliser leur université de Tetovo ne serait pas une bonne solution. L'apprentissage de la langue maternelle est garanti pour les Albanais jusqu'à la fin des études secondaires par notre Constitution. Mais comment apprendront-ils la langue officielle si tout leur enseignement se fait uniquement en albanais ? Le problème, c'est que les Albanais ne sont pas représentés au sein de l'université, en raison de l'enseignement assez médiocre dispensé dans les classes primaires et secondaires albanaises. Le gouvernement a fait, à ce propos, une proposition courageuse en faisant voter une loi pour que l'enseignement à la faculté de pédagogie puisse être fait en albanais.

— Elle n'a satisfait ni les étudiants albanais ni les Macédoniens.

— Les premiers voulaient plus et considéraient que cette mesure ne



KIRO GLIGOROV

règle pas leurs problèmes. Les seconds redoutent que l'enseignement supérieur soit de plus en plus albanais et que la langue macédonienne soit menacée en tant que langue officielle. Ils sont contre les quotas instaurés en faveur des minorités ethniques.

— Le gouvernement fait face sur tous ces points à une montée du mécontentement populaire.

— L'opposition essaie surtout de faire tomber le gouvernement en utilisant les problèmes sociaux comme slogans. Plusieurs tentatives de ce type ont déjà été faites ces dernières années, mais sans succès, car le peuple est conscient qu'une telle aventure pourrait provoquer la disparition de l'Etat. Et la revendication d'élections anticipées par l'opposition est de toute façon dépassée, car elle aura besoin d'au moins six mois pour préparer la nouvelle loi électorale, et nous arriverons donc presque à la

fin de cette année, compte tenu des vacances parlementaires. En juin 1998, la campagne électorale s'ouvrira.

— Comment évoluent vos relations avec la Grèce ?

— Nous sommes satisfaits de l'évolution de nos relations. Les contacts se poursuivent à New York avec le médiateur Cyrus Vance au sujet de notre nom constitutionnel. Le commerce et les échanges se déroulent dorénavant de manière normale, et les Grecs ont investi 20 millions de deutschemarks en Macédoine (70 millions de francs environ), ce qui témoigne de leur intérêt pour notre programme de privatisations. Le ministre des affaires étrangères est venu à la mi-mars à Skopje, et une rumeur persistante indique que le premier ministre grec lui-même pourrait prochainement nous rendre visite. Une éventualité qu'il avait évoquée lors de son élection.

— Vous êtes donc optimiste ?

— La Macédoine a de bonnes chances de sauvegarder sa paix et sa sécurité. Après la longue période de convalescence de trois mois qui a suivi l'attentat dont j'ai été victime, j'ai été très heureux de voir que les institutions de l'Etat avaient parfaitement bien fonctionné. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

## Pékin remercie la France pour son soutien sur les droits de l'homme

PÉKIN. Reçu jeudi 27 mars à l'Élysée, le président du Parlement chinois, Qiao Shi, a remercié la France pour la position qu'elle a prise sur la question des droits de l'homme en Chine. De fait, « la France a décidé de ne pas coparrainer [à l'ONU] le projet de résolution sur la situation des droits de l'homme en Chine [car] il y a eu des progrès sur trois points », a déclaré vendredi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt. Il a indiqué que les dirigeants chinois avaient « annoncé leur disponibilité à adhérer aux deux pactes de l'ONU de 1966 » relatifs aux droits de l'Homme, que « les relations ont été rétablies entre la Chine et la Croix-Rouge internationale », enfin, que « le haut-commissaire pour les droits de l'homme et le rapporteur sur les droits de l'homme viennent d'être invités à Pékin ».

La sœur du dissident chinois Wei Jingsheng a critiqué la position de la France. « C'est très triste [de la part d'un pays qui a défendu la démocratie pendant des années], a dit Mme Wei Shanshan. Une résolution critiquant Pékin est proposée par l'Union européenne à la Commission des droits de l'homme de l'ONU chaque année depuis les événements de la place Tiananmen en 1989. Cette année cependant, l'Union européenne est divisée sur le bien-fondé d'une telle résolution, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne partageant la position française. — (AFP, Reuter.)

## Incertitude sur le lieu et la date des pourparlers interzaïrois

LOMÉ. Au lendemain d'un accord de principe sur un cessez-le-feu et des négociations directes, les deux délégations zaïroises, celle de la rébellion et celle du gouvernement de Kinshasa, ont quitté Lomé, la capitale du Togo, vendredi 28 mars, dans la soirée, sans que la date, le lieu et le cadre des négociations ne soient fixés. Au même moment, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, déclarait que ces pourparlers pourraient avoir lieu à Lomé, mais auparavant un porte-parole des rebelles avait indiqué que les discussions pourraient commencer « lundi ou mardi » en Afrique du Sud. Par ailleurs, Washington a démenti les informations publiées par le Figaro et La Monde sur la mort, début mars, d'un ou deux « conseillers » américains servant aux côtés des rebelles. « Il n'y a rien de vrai dans cette histoire, a affirmé le porte-parole du département d'Etat. Nous ne sommes pas au courant qu'un Américain ait été tué ou blessé dans l'est du Zaïre depuis le début du conflit actuel. » — (AFP)

## Libération des militaires ivoiriens accusés de complot

LE MINISTÈRE IVOIRIEN de la défense a annoncé, vendredi 28 mars, la « mise en liberté des militaires détenus » sous l'accusation de « complot contre l'autorité de l'Etat ». En novembre dernier, le gouvernement avait affirmé avoir déjoué une tentative de putsch militaire lors de l'élection présidentielle d'octobre 1995. On ne précise pas combien de militaires étaient encore détenus. Huit officiers, dont l'ancien chef d'Etat-major des armées, le général de brigade Robert Guéi, avaient été révoqués entre novembre 1996 et janvier 1997 et quatre autres privés d'emploi pendant 16 mois. Selon le ministère, le président Bédié a décidé cette libération conformément à sa « ligne politique » basée sur « la tolérance, l'esprit de sacrifice et de pardon des offenses ». Le communiqué ne précise pas clairement si la procédure pénale engagée contre ces militaires se poursuit ou non. — (AFP)

## Des affrontements opposent des sidérurgistes et la police belges

BRUXELLES. De violents affrontements se sont déroulés, vendredi 28 mars sur l'autoroute Bruxelles-Paris, entre des ouvriers des Forges de Clabecq et les forces de gendarmerie. Un millier de travailleurs de cette entreprise sidérurgique du Brabant wallon, mise en faillite à la fin de l'année 1996, projetaient de bloquer la circulation sur l'autoroute, à une trentaine de kilomètres au sud de Bruxelles. Ils entendaient ainsi protester contre le blocage des négociations sur le plan social consécutif à la fermeture de l'usine. Utilisant des bulldozers de l'entreprise, les manifestants ont tenté de forcer le barrage policier d'accès à l'autoroute. La bataille rangée qui a suivi a fait plusieurs dizaines de blessés de part et d'autre. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ ALGÉRIE : l'explosion d'une voiture piégée a fait quatre morts et 27 blessés dans le quartier de Bordj-el-Bahri à Boumerdes, à 40 km à l'est d'Alger, rapporte vendredi l'agence officielle Algérie Presse Service (APS) en citant les services de sécurité. L'explosion a eu lieu jeudi soir près d'un restaurant, précise l'agence. Par ailleurs, les assassins présumés du général en retraite Khelil Habib ont été « neutralisés » à Oran, où a été saisie une importante quantité d'armes, annonce vendredi un communiqué des services de sécurité cité par l'APS. — (Reuter.)

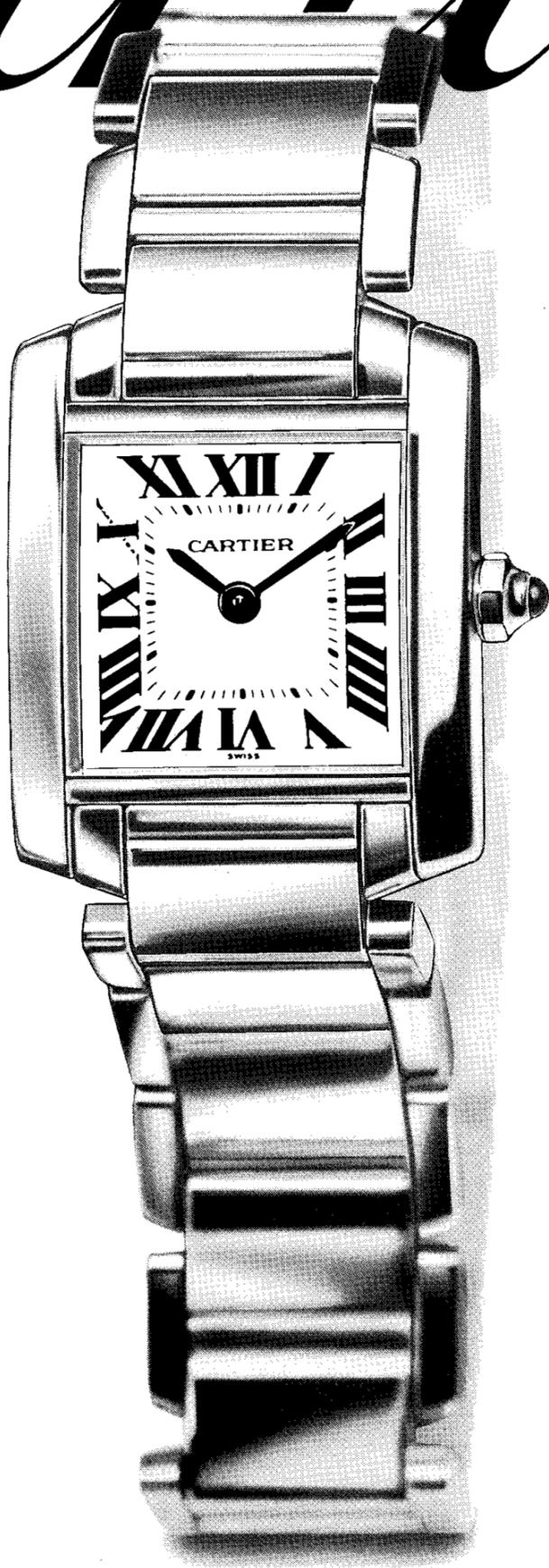
■ POLOGNE : le président polonais Alexandre Kwasniewski a estimé, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, qu'il ne fallait pas « exclure le stationnement de troupes étrangères de l'OTAN en Pologne » après une adhésion de son pays à l'Alliance atlantique. M. Kwasniewski a toutefois ajouté qu'un pays qui n'aurait « pas d'armes nucléaires, ni de troupes étrangères » sur son sol, ne serait pas « un membre de seconde classe » de l'OTAN. — (AFP)

■ YÉMEN : quatre touristes allemands, dont deux femmes, ont été enlevés jeudi 27 mars dans la région de Marib, dans l'est du Yémen par des hommes armés appartenant à la tribu des Jehm, dont indiqué vendredi les autorités. Généralement, le rapt de touristes vise à faire pression sur le gouvernement yéménite pour des revendications d'ordre local. — (AFP)

## Arrestation du président du groupe sud-coréen Hanbo

SÉOUL. Le président du groupe sud-coréen Hanbo, Chung Bo-Keun, trente-six ans, accusé d'avoir détourné plusieurs millions de dollars du conglomérat en faillite, a été arrêté vendredi soir 28 mars. Fils du fondateur du groupe, M. Chung Tae-Soo (actuellement incarcéré), il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré contre lui quelques heures auparavant. Chung Bo-Keun est accusé d'avoir détourné 41 millions de dollars (230 millions de francs environ) aux dépens du groupe — le quatorzième du pays — pour acheter des actions Hanbo et acquitter ses impôts personnels. — (AFP, Reuter.)

# Cartier



Montre Tank Française  
Nouvelle collection.

ABC Photo H. GISSINGER

## 150 ANS D'HISTOIRE ET BEAUCOUP D'AMOUR

**Boutiques Cartier :** Paris : 7, place Vendôme - 1<sup>er</sup> - 01 44 55 32 50 • 23, place Vendôme - 1<sup>er</sup> - 01 44 55 32 20 • 13, rue de la Paix - 2<sup>ème</sup> - 01 42 18 53 70 • St-Germain-des-Prés - 41, rue de Rennes - 6<sup>ème</sup> - 01 45 49 65 80  
 51, rue François 1<sup>er</sup> - 8<sup>ème</sup> - 01 53 93 95 20 • 23, rue du Fbg St-Honoré - 8<sup>ème</sup> - 01 44 94 87 70 • **Bordeaux :** 44, cours Georges Clémenceau - 05 56 48 16 16 • **Cannes :** 57, La Croisette - 04 93 99 58 73  
**Deauville :** 13, avenue Lucien Barrière - 02 31 88 80 96 • **Lille :** 17, rue Esquermoise - 03 20 54 82 82 • **Lyon :** 101, rue du Président Herriot - 04 78 42 00 37 • **Marseille :** 32, rue Grignan - 04 91 54 19 37  
**Monte-Carlo :** Place du Casino - (00) 377 93 30 86 58 • **Montpellier :** 2, passage Lonjon - 04 67 66 09 38 • **Saint-Tropez :** Place de la Garonne - 04 94 97 06 78 • **Strasbourg :** 12, rue de la Mésange - 03 88 21 80 00

**Distributeurs agréés à Paris :** Chronopassion - 271 rue St-Honoré - 1<sup>er</sup> • Léon - 222 rue de Rivoli - 1<sup>er</sup> • Arfan - 35 bld des Capucines - 2<sup>ème</sup> • Dubail - 12 bld des Capucines - 2<sup>ème</sup> • Les Montres - 58 rue Bonaparte - 6<sup>ème</sup>  
 Alain Michal - 40 rue du Colisée - 8<sup>ème</sup> • Arfan - 70 rue du Fbg St-Honoré - 8<sup>ème</sup> • Heurgon - 15 rue Royale - 8<sup>ème</sup> • Royal Quartz - 10 rue Royale - 8<sup>ème</sup> • Wempe - 16 rue Royale - 8<sup>ème</sup>  
 Galeries Lafayette - 40 bld Haussmann - 9<sup>ème</sup> • Printemps - 64 bld Haussmann - 9<sup>ème</sup> • Comptoir de Paris - 39 avenue des Gobelins - 13<sup>ème</sup> • Comptoir d'Orléans - 122 avenue du Général Leclerc - 14<sup>ème</sup>  
 Barrier & Fils - 129 rue de Vaugirard - 15<sup>ème</sup> • Comptoir St Cloud - 2 place de la Porte de St Cloud - 16<sup>ème</sup> • Godechot et Pauliet - 86 avenue Raymond Poincaré - 16<sup>ème</sup> • Aldebert - Palais des Congrès  
 place de la Porte Maillot - 17<sup>ème</sup> • Les Heures d'Or - 15 avenue des Ternes - 17<sup>ème</sup> • Guerin - C.C. Parly II/Belle Epine/La Défense/Vélizy/Cergy • OJ Perrin - Aéroport de Roissy • Royal Quartz  
 Aéroport d'Orly • Comptoir Cardinet - C.C. Parly II - Le Chesnay • Quellier - C.C.R. Rosny II - Rosny S/Bois • **Autres distributeurs agréés, renseignements au 01 42 18 55 16**

**FRONT NATIONAL** Le congrès du parti de Jean-Marie Le Pen se tient du samedi 29 au lundi 31 mars à Strasbourg. Il a entraîné un mouvement de réactions non seulement en

Alsace mais dans la France entière. ● **DES TRAINS**, partis de Toulon et de Paris, ont convergé vers la ville. Les voyageurs venus des quatre communes gérées par un maire Front

national devaient ouvrir la manifestation, samedi en début d'après-midi. La droite devait, en fin de matinée, se retrouver devant l'ancienne synagogue de Strasbourg incendiée

par les nazis en 1940. ● **DES SPECTACLES** et des débats ont eu lieu, en ville, vendredi toute la journée et une partie de la nuit. En ouverture de cet ensemble de manifestations,

Catherine Trautmann, maire socialiste de la capitale alsacienne, a déclaré : « *Aujourd'hui, Strasbourg témoigne que l'intolérance et la haine viennent de trouver une limite.* »

# La « Liberté », la « Fraternité » et la gauche en train pour Strasbourg

A l'appel d'associations, de syndicats et de partis, des dizaines de milliers de personnes ont rendez-vous dans la capitale alsacienne pour manifester leur refus de l'extrême droite. Forces de police et organisateurs ont pris leurs précautions pour éviter tout incident

## STRASBOURG

de nos envoyées spéciales

L'atmosphère sent l'exode. A 22 h 30, vendredi 28 mars, la gare de Toulon est comme prise de fièvre, envahie de sacs, de cohortes bruyantes qui se mêlent aux troupes en permission. Cent cinquante personnes s'apprêtent à monter dans les wagons qui stationnent au quai 1 bis, ceux du « train de la liberté » contre le fascisme, dont le départ est imminent. En haut de l'escalier, sur une table de fortune, Stéphane Codaccioni, le président de l'association Ras l'Front, et un de ses collègues enregistrent, un par un, les candidats au voyage qui paient, chacun, 150 francs leur participation. Destination Strasbourg ou, plus précisément, « départ pour la manifestation de samedi 29 mars contre la tenue du congrès du Front national dans la capitale européenne ».

José Heuzé, militant à Toulon de Ras l'Front, ainsi que du Rassemblement des citoyens toulonnais pour la démocratie – une association fondée dans la foulée de l'élection du maire FN, Jean-Marie Le Chevallier – n'en revient pas lui-même. En deux semaines, dix-sept jours exactement, le « train de la liberté » a fait son chemin et réussi son pari. « Les voyageurs ont entre dix-sept et cinquante ans », précise José. Ils se regardent, sourient au bonheur de se retrouver si nombreux. « Enfin, on agit au grand jour », s'exclame l'un d'eux. Sur le quai de la gare de Toulon, une cinquantaine de jeunes se réclamant de SOS-Racisme veulent s'inviter au voyage, gratis. On refuse, on proteste, on ronchonne et on finit par les accepter. A 23 heures, le convoi s'ébroue enfin. La nuit s'annonce longue. Tout au long de son parcours, le train s'arrête pour permettre à d'autres pèlerins de monter ; 560 passagers se sont inscrits. Ils seront 650 à l'arrivée.

## « ORANGE, RÉVEILLEZ-VOUS »

Minuit, Marseille. Du fond de la gare Saint-Charles accourt, sur un rythme de sifflets, une troupe bigarrée, colorée, banderoles déployées, venue de Vitrolles. Une ovation énorme s'élève du train bondé. A Orange, un peu plus tard, la même ovation accueille une poignée de voyageurs qui montent, aux cris de « Orange debout, Orange, réveillez-vous ! ». Sur le quai, quelques policiers veillent, au cas où. La rumeur avait circulé d'un éventuel barrage extrémiste du Front national. Fausse. La rumeur, aussi, fait partie du voyage. Dans les wagons désormais bon-

dés, les animateurs de Radio-Provi-soire Vitrolles, qui se battent pour l'obtention d'une fréquence, se sont emparés du micro du contrôleur et assurent avec humour la sono du train. Vers 3 h 30, ils déclarent forfait ; une somnolence relative gagne peu à peu les wagons. Pas pour longtemps. L'arrivée, à 6 h 30, en gare de Besançon, sonne le réveil. Deux cents personnes, dont une forte délégation du syndicat SUD, montent à leur tour. Ils ont apporté des pommes et des croissants. La liesse reprend. On compare ses banderoles, on teste ses slogans. « Egalité, je t'aime. Racisme, je te hais ! ». « La jeunesse emmerde le FN » ou encore « Pizza, couscous, nous sommes tous des fils d'immigrés ! ». On se met d'accord pour se retrouver, en tête du cortège et « après la visite de la cathédrale ! », sous l'immense banderole préparée par les voyageurs de Draguignan, qui retrace les noms des villes-étapes du « train de la liberté ». En noir, d'un trait plus appuyé, on a inscrit les cinq noms des « villes occupées » – celles dont le maire est membre

## STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Sur l'affiche qui tapisse encore les rues de la ville, à côté d'une Marianne multicolore, une phrase incite à passer à l'action : « *Votre regard contre leurs mots : face à la haine, réalisez et exposez une œuvre d'art.* » Depuis vendredi, ces œuvres sont accrochées dans le bâtiment classé monument historique, l'Aubette, qui borde la place Kléber. Des dizaines de dessins, peintures, collages et des sculptures ou des mobiles ont été réalisés, notamment par des étudiants d'art.

C'est l'une des cent initiatives gratuites – concerts, films, danse, débats –, fédérées par le collectif Cultures et Libertés, pour accompagner le mouvement contre le Front national. « En octobre, nous avons compris que la tenue du congrès du FN était inéluctable, explique Nadia Derrar, directrice du Théâtre Maillon et responsable de Cultures et Libertés avec Jean-Pierre Greff, directeur de l'Ecole des arts décoratifs. Nous avons alors choisi de montrer la résistance qui existe dans la France d'aujourd'hui, ce pays métissé et pluriel, à travers une multiplicité d'initiatives. » Le collectif exclut d'emblée les hommes politiques de ses réu-

du Front national : Toulon, Mari-gnane, Vitrolles, Orange, « et Nice, qu'il faut mettre dans le même sac ». Un dessin, violent, figure une Marianne, seins à l'air, vomissant sur des croix gammées et des sigles du Front national.

Malgré la fatigue, les discussions se multiplient. On parle politique. « Mais que faire ? Comment les arrêter ? » Chacun y va de son anecdote sur la « poussée insidieuse » du Front national et de ses idées. On

écoute avec attention ceux qui la vivent « au quotidien » dans les villes dirigées par un maire FN. Dernières étapes, Belfort, Mulhouse. Dans cette dernière gare, personne ne monte. Les discussions s'interrompent, juste le temps de huer les quais trop vides.

A la même heure, à Paris, on se bouscule déjà, gare de l'Est. « Voie 5, le train de la fraternité », annoncent les haut-parleurs de la SNCF. C'est celui de SOS-racisme.

## « Les libertés se défendent par le cœur et l'intelligence »

Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, a appelé, vendredi 28 mars, les citoyens strasbourgeois et alsaciens à défendre leurs libertés « dans le calme et la dignité ». « Depuis plus de dix ans, un homme et un parti qui croient aux races et aux inégalités n'ont cessé d'augmenter leur influence dans le pays. Aujourd'hui, Strasbourg témoigne que l'intolérance et la haine viennent de trouver une limite », a-t-elle déclaré face à deux cents personnes réunies devant l'hôtel de ville. « Strasbourg refuse d'oublier ce qu'elle a dû subir dans sa chair par le passé. Une ville tout entière se dresse pour refuser la fatalité et affirmer son attachement à la démocratie, a-t-elle ajouté en exprimant sa reconnaissance envers tous ceux qui se sont mobilisés face au FN. La force de notre ville et de la France repose sur la garantie de nos libertés qui fondent la paix civile. Ces libertés-là ne se défendent pas par la violence, mais par le cœur et l'intelligence. »

# La culture entre en résistance

nions, par peur d'être récupéré. Vendredi soir, pendant qu'à l'Opéra de prestigieux écrivains du monde entier – Salman Rushdie, Edouard Glissant, Rachid Boudjedra, Breyten Breytenbach... – débattent de la censure, des jeunes de cités sont venus applaudir Melting Spot, des rappers et danseurs hip-hop de Roubaix, à La Laiterie. Non loin de la gare, ce Centre européen de la jeune création programme trois journées sur « l'Europe en résistance », jusqu'à dimanche.

## « THEATER MACHT FREI »

Le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauevallon et Gérard Paquet y sont à l'honneur, vendredi 28 mars. Accorrap, le groupe hip-hop de Saint-Priest, dans la banlieue lyonnaise, accueille en résidence à Châteauevallon, explique aux spectateurs : « J'incite les jeunes à se réveiller et à se faire valoir de façon intelligente, pas en cassant mais en dialoguant. » Face à ce parterre d'adolescents en casquettes et survêtements, l'écrivain Marek Halter raconte sa jeunesse, en fuite du ghetto de Varsovie.

Le Théâtre de la Choucrouterie a organisé un festival de la culture juive. Roger Siffer donne une satire d'un certain M. Propre, un blond

au bandeau sur l'œil, intitulée *Theater macht frei* ou *Le Congrès de la fausse note*, en français et en alsacien. Les comédiens du Collectif d'artistes de théâtre ont lu, dans une cave aux murs de pierre nus, rue des Juifs, des textes de Jabès sur l'hospitalité et des poèmes de Brecht. L'Association des étudiants en philosophie a organisé, vendredi, un débat sur le thème « L'Autre, cet étranger qui me ressemble ». Au joli bar du foyer de l'Opéra, une soixantaine d'étudiants ont participé au dialogue entre philosophes et biologistes sur la génétique.

Contes africains pour enfants au Théâtre du jeune public, jeux littéraires avec le poète et mathématicien Jacques Roubaud au Ciné-bal, danses judéo-arabes dans la zone industrielle de la Meinau : les initiatives rassemblées par Cultures et Libertés semblent avoir éclos partout, de façon à la fois organisée et artisanale, s'adressant parfois à une simple poignée de spectateurs. En revanche, à la projection en plein air du *Dictateur* de Charlie Chaplin, prévue sur la place Kléber, il a fallu ajouter deux séances en salle pour ce classique du cinéma, toujours d'actualité.

Catherine Bédarida

Un super train, pas cher – 120 francs le billet aller-retour –, avec librairie, atelier de maquillage, ventes de cartes et de badges SOS, et même distribution de tee-shirts spécialement imprimés pour l'événement. « Voie 7, train unitaire, 8 h 06 » diffusent encore les haut-parleurs. Celui-là, c'est le train de la gauche, et il n'est pas tout neuf. Ceux qui montent à bord non plus. 220 francs le billet, ça n'est pas permis à tout le monde. A l'entrée du quai, un panneau indique l'ordre des wagons et il n'est pas question d'y déroger. Voiture 1, « individuels et CGT » ; voiture 2, la Ligue communiste révolutionnaire ; voitures 3 et 4, le MRAP ; voiture 5, les radicaux socialistes et la CAP (Convention pour une alternative progressiste) ; voiture 6, les Verts ; voiture 7, l'Alliance des femmes pour la démocratie ; voiture 8, le Parti communiste ; voiture 9, le syndicat SUD et la CIMADE ; voitures 10 et 11 – tout de même, il faut ce qu'il faut –, le Parti socialiste ; voiture 12, l'UNSA, la FEN, Ras l'front ; et, enfin, fermant le cortège, voiture 13, encore la LCR

et les « individuels ». Jack Lang, arrivé à 6 h 30 parce qu'il « aime l'atmosphère des gares », retrouve Léon Schwartzberg, Alain Krivine, Henri Emmanuelli et Marie-Noëlle Lienemann sur le quai. « Certains, chez nous, ont préféré des moyens de transport plus commodes », observe, avec ironie, l'un d'eux. Chacun s'installe dans son wagon. Ici, on lit *l'Humanité*, là, on préfère *Libé*, ailleurs, on fait circuler *Rouge* et on se partage *La Vache folle* (le journal des Verts). La CFDT, symp, propose café et croissants à prix quasi coûtants. Un militant de Ras l'Front s'improvise contrôleur et donne des nouvelles du train. Dans le wagon du PS, affiche-t-il, l'ambiance est « plutôt guillerette » ; dans celui des femmes, « qui rejouent les années MLF », elle est « déchainée », paraît-il. Charles Fiterman, ancien ministre communiste des transports, regarde sa montre. Il est 8 h 07 : cette fois, le train de la gauche est parti presque à l'heure.

Ariane Chemin et Danièle Rouard

# Mgr Lustiger estime que le temps n'est pas venu de polémiquer

JEAN KAHN, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a regretté, vendredi 28 mars à Strasbourg, que les partis de la majorité ne participent pas à la manifestation qui était prévue, samedi, contre le Front national. « Pour moi, le racisme peut être rapproché du terrorisme. On lutte ensemble contre le terrorisme, mais on est divisé contre le racisme ; cela ne me paraît pas acceptable », a affirmé l'ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France.

Dans un entretien publié samedi par le quotidien *International Herald Tribune*, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, affirme, en revanche, qu'il n'entrera pas « dans des polémiques avant que ce ne soit le moment ». « J'ai une tâche à accomplir en tentant d'établir le respect et un climat de non-violence. Mon rôle est d'éclairer les esprits », explique le cardinal, avant d'ajouter : « De temps à autre, il me vient à l'esprit cette image d'Amérique latine et de scènes où tout le monde tire en l'air pour exprimer tantôt sa joie, tantôt sa réprobation, face à tel ou tel évé-

nement. Je pense que quand tout le monde tire, personne ne sait quand la guerre a véritablement commencé. »

## « LE PARTI DES CHÂTEAUX »

Le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, estime, de son côté, dans un entretien publié, samedi, dans *Le Parisien*, que « le combat dont il s'agit doit être citoyen et démocratique ». A propos d'une éventuelle interdiction du Front national, M. Jospin explique que celle-ci « n'aurait ou n'aura de sens que si ce mouvement emploie des moyens de lutte politique qui sont une menace pour la République ». Il ajoute : « Le Front national n'est pas le parti des ouvriers mais celui des châteaux et des comptes en Suisse. » Il souligne aussi que « M. Le Pen est riche ». Dans le même quotidien, le secrétaire national du Parti communiste, Droite Hue, déclare : « L'extrême droite appelle à la traque de boucs émissaires ciblés. La manifestation [de samedi à Strasbourg] doit être, au contraire, une démonstration d'unité, de volonté de chercher ensemble des solutions aux problèmes de la société. »

# Deux mille gendarmes et policiers pour prévenir tout incident

## STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Nous aurons des renforts conséquents, qui pourraient encore être augmentés, si nécessaire », déclarait Patrice Magnier, préfet de la région Alsace, deux jours avant la manifestation du samedi 29 mars. Il se refusait toutefois à dénombrer les fonctionnaires qui devaient faire partie du dispositif policier, mais, selon certaines sources proches de la mairie de Strasbourg, une quinzaine d'unités de CRS et d'escadrons de gendarmerie devaient venir en renfort des forces de l'ordre déjà sur place. Au total, deux mille hommes environ devaient être mobilisés. Ils porteront une « attention particulière » aux rencontres des deux nuits du week-end pascal, et, depuis vendredi, de nombreux véhicules de police stationnent à la lisière des quartiers réputés « difficiles ».

Pour tenir compte de l'importance de la manifestation, l'itinéraire a été rallongé de 2 kilomètres. Il évite les goulets d'étranglement et ne passe jamais

à moins de 1 kilomètre et demi du Palais des congrès où sont réunis les militants d'extrême droite. Le collectif Justice et Libertés, qui organise la manifestation, a prévu un service d'ordre impressionnant : cinq cents militants de syndicats, de partis de gauche et d'associations antiracistes ont été mobilisés pour encadrer le cortège. « Il n'y aura pas de débordement pendant le déroulement de la manifestation », affirme Michel Kraft, l'un des responsables du collectif, mais il est difficile d'exclure des incidents après la dislocation. « Un bal devait être organisé à 20 heures, place Kléber, à deux pas du lieu de dispersion. »

Après de longues discussions, le maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, qui avait prévu initialement de défiler dans le carré de tête de la manifestation, a finalement décidé de prendre place dans le « cortège citoyen » pour faire taire les accusations de récupération portées à son encontre par la droite alsacienne.

Marcel Scotto

# « Aller sur le terrain, c'est se prendre dix claques... »

## STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Sur le podium de la place Kléber, les petits des quartiers dansent le hip-hop. Fiers. Les grands frères, dans le public, sont émus : « *Move in Style Attack, place Kléber, ouahou* ». La sono est géante. Mohammedi et Youssif, du haut de leur un mètre cinquante, coordonnent leur hip-hop, le sourire jusqu'aux oreilles. Du public, on voit leur bouille pleine de trac, de bonheur ; on voit, derrière, l'immense panneau : « *Un raciste se trompe de colère* ». Certains ont la larme à l'œil, d'autres dansent. Des rappers comparent Le Pen à « un gamin effrayé par la vie, il n'ose même pas sortir pour aller à la boulangerie ». Leur refrain est écrit comme cela : « *Jean-Marie, tu me fais de la peine. Crois-tu que les étrangers sont la base du problème ? L'Etat français est pourri, à mon avis, ça ne changera pas avec ton programme de nazi.* » Un vieil homme regarde, écoute. Il dit avec un petit sourire : « *On ne sait pas sur quel pied danser.* »

Plus loin, sur le perron de la mairie, on est un peu en famille. Les militants des différents collectifs se sont rassemblés autour d'une fanfare. Les dizaines de milliers de signatures sont remises au maire, Catherine Trautmann, et une représentante de Colmar, sans doute emportée par le succès des pétitions, lâche : « *Laissons la désespérance au FN. Soyons optimistes et créatifs.* » Tout à côté, à l'Opéra, des universitaires animent un « café de philoso-

phie ». Une « machine à botter les culs » trône au-dessus des canapés. On y parle de l'identité mythique, celle qui se refuse à être comprise dans le rapport à l'autre. Une identité qui voudrait se construire, en vain, sur ce que l'on est et pas sur ce qu'on devient : le contraire de la vie. La salle est bondée.

## « IL MONTE LES UNS CONTRE LES AUTRES »

Les « branchés » strasbourgeois, eux, sont au-dessus du Rhin. Ils ont emmené une valise, une bouteille de vin et ils traversent le pont de l'Europe, voulant fuir symboliquement la ville. Fuir plutôt que résister. « *Pas du tout, rétorque Joël Henri, l'organisateur. C'est un clin d'œil à l'évacuation de la population de Strasbourg qui a eu lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 3 septembre 1939, entre la mobilisation générale et la déclaration de la guerre.* » Les valises portent l'inscription « *Évacuation de Strasbourg, sauve qui peut !* ». « *C'est gai* », se défend une manifestante qui atteint la rive allemande. Un goulach est servi à l'arrivée par des animateurs d'un centre de jeunesse. Un retardataire se dépêche sur le pont, la valise à la main. Une amie, qui fait le chemin inverse en vélo, lui dit affectueusement : « *Salut, l'immigrant !* » L'homme hâte le pas sur le pont, avec sa valise.

A la Choucrouterie, un théâtre près de la Petite France, c'est le grand guignol et les chansonniers qui attendent le public. Une marionnette de Le Pen « dialoguant » avec celle d'un Arabe à l'accent fort prononcé fait

rire. Le Pen est « *Monsieur Propre aux idées sales, il faut le tabasser*, précise-t-on, *Monsieur Propre, il est méchant.* » On lui fait dire à Monsieur Propre qu'« *à Auschwitz, les trains arrivent toujours à l'heure.* » Malaise et rires. Une chanteuse entonne un refrain : « *Il monte les uns contre les autres (...) et tout ce qu'il raconte nous fout la honte, cette ordure.* » Le public applaudit.

Dans la salle de l'Aubette, les militants syndicaux et associatifs réfléchissent sur la course de vitesse entre le mouvement social et l'ascension du FN. Le mouvement de décembre 1995 a fait peur au FN. Celui-ci, après l'avoir vigoureusement dénoncé, a réalisé que 65 % de ses électeurs s'en étaient sentis proches. « *Son obsession est d'être crédible sur le social, quitte à opérer des revirements à 180 degrés* », analysent des responsables syndicaux. Aujourd'hui, il y a « *un facho pour écouter. Nous, nous n'étions plus là, dit un militant. Aller sur le terrain, c'est se prendre dix claques pour arriver à un résultat.* »

Malek Boutih, de la Fédération nationale de la maison des potes, constate, amer : « *Quand je vois des militants syndicaux nous aider dans ma cité, je vous jure qu'ils viennent en clando et il n'y en a pas beaucoup. Mais comment faire pour que tout le monde se retrouve, le militant ouvrier et le gamin, détruit, qui vit pour sa paire de Nike à 2 000 balles ?* » Il a été le plus applaudi.

Dominique Le Guilledoux

COURAGE, C'EST DANS LES GRANDS MOMENTS  
QUE TU ES LE PLUS LAID.



## Pour le curé du Neuhof, « il vaut mieux voter PC que FN »

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Le Père Joseph a soixante-treize ans et près de quarante ans de prêtrise dans les quartiers difficiles de Strasbourg. Curé à la Cité de l'Ill, puis à Haute-Pierre et, depuis

PORTRAIT

Le Père Joseph œuvre depuis quarante ans dans les quartiers difficiles de Strasbourg

1986, vicaire de l'église Saint-Christophe au Neuhof, la banlieue la plus chaude de l'agglomération alsacienne, il mesure la vanité des efforts de toute une vie consacrée aux pauvres et aux miséreux : « J'essaie, modestement, d'être humain avec mon entourage. » Ce matin-là, il est de permanence au presbytère. Une Maghrébine vient chercher des victuailles. Il entre dans le cellier remplir un sac de produits provenant des « surplus de la Communauté européenne ». Un quart d'heure plus part, il répète l'opération au profit d'une Alsacienne.

Le parcours de Joseph Itty ne correspond pourtant pas à l'image qu'il donne aujourd'hui : un homme usé et malade, humble jusqu'à la limite du désespoir. En rôle de force dans la Wehrmacht, cet Alsacien du sud a connu le camp soviétique du Tambov avec des milliers de « malgré-nous ». Après la guerre, il décide de devenir prêtre, et commence son long combat contre la misère et la xénophobie.

Pour illustrer la bêtise du racisme, le Père Joseph raconte : « Un jour que je baptisai un enfant

du quartier, je me suis aperçu que l'eau était trop froide. Mon chauffe-eau ne marchait plus, alors je suis allé chez une voisine turque. Autrement dit, j'ai donné le baptême chrétien avec de l'eau bénite chauffée avec un chauffe-eau musulman. C'est tellement simple quand on veut. »

Depuis le début des années 60, il « accompagne les militants qui combattent l'exclusion », mais il admet que dans sa cité la tâche est d'une difficulté rare. Il explique que tous les ingrédients sont réunis pour favoriser les idées du Front national : concentration des immigrés, chômage, insécurité. « Les dames âgées, par exemple, ne savent plus à quel saint se vouer, elles qui sont confrontées à la violence au quotidien, dit-il en guise d'aveu d'impuissance. Je crains même que certains catholiques pratiquants votent Le Pen. »

Et puis il y a aussi la démission des partis politiques. Au Neuhof, où tout respire la misère et où le chef de file du FN a obtenu 30 % des voix lors de l'élection présidentielle de 1995, le Père Joseph s'étonne de l'absence du Parti communiste, « une des voix du monde populaire ». Pour lui, une partie du vote PC s'est portée sur l'extrême droite. « Je reste persuadé qu'il vaut mieux voter communiste que Front national », ne craint-il pas de dire. Il a un geste de lassitude pour dire combien tout ce débat autour de la tenue du congrès du mouvement de Jean-Marie Le Pen à Strasbourg est dérisoire : « Il fallait faire ville morte ; il [M. Le Pen] ne demande que ça, que l'on s'agite autour de lui. »

Marcel Scotto

## Le particularisme alsacien nourrit l'extrême droite

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Jean-Marie Le Pen se trompe : l'Alsace n'est pas une terre de conquête pour le Front national », martèle Adrien Zeller (UDF-FD), président de la région, député et maire de Saverne (Bas-Rhin). La décision des responsables du mouvement d'extrême droite de tenir leur congrès à Strasbourg a été ressentie comme une provocation par les élus locaux, de droite comme de gauche. Tous font valoir les « valeurs humanistes » de l'Alsace, les titres de cité des droits de l'homme et de la démocratie européenne acquis par sa capitale. Mais il reste que cette région est celle où le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen a été le plus élevé au premier tour de l'élection présidentielle de 1995. En lui accordant 25,4 % des suffrages, elle l'a placé devant Edouard Balladur, Lionel Jospin et Jacques Chirac.

Il est vrai que l'Alsace est solidement tenue par l'alliance UDF-RPR, à l'exception de Strasbourg et de Mulhouse, dont les maires sont socialistes. Mais si la marge de manœuvre de la « majorité alsacienne » demeure confortable, des signes inquiétants sont apparus depuis quelques années. Lors des élections régionales de 1992, le FN s'était placé en deuxième position derrière la « majorité alsacienne ». Jean-Marie Bockel (PS) n'a conservé, en 1995, l'hôtel de ville de Mulhouse (Haut-Rhin) - la seconde ville alsacienne - que grâce au retrait du député UDF, Joseph Klifa, qui a joué la carte du front républicain pour faire barrage à Gérard

Freulet (FN). L'Alsace jouit, par ailleurs, d'une image de région riche, moins frappée que bien d'autres par la crise économique et sociale. Les chiffres du chômage semblent le confirmer : 8,8 % contre 12,7 % en moyenne nationale. A y regarder de plus près, cependant, la situation est plus grave. D'abord, le nombre de chômeurs a augmenté de 9,5 % en un an, soit trois fois plus vite que dans le reste de la France. Ensuite, une grande partie de la demande d'emplois est absorbée traditionnellement par les marchés du travail de Suisse et d'Allemagne ; or ces deux pays connaissent, eux aussi, une faible croissance.

« UN PASSÉ MYTHIQUE »

Malgré ces statistiques défavorables, la classe politique continue à cultiver la différence alsacienne. Pour Freddy Raphaël, ancien doyen de la faculté des sciences sociales de Strasbourg, « l'identité alsacienne porte sur la mémoire fictive, inventée, recomposée. L'Alsacien s'est bâti un passé sur mesure, un passé mythique dont le modèle est un village immobile et homogène où l'on n'aurait pas cessé de se sentir bien, et de s'entraider parce qu'on aurait été entre soi. » Les scores réalisés par l'extrême droite dans les campagnes alsaciennes accréditent cette thèse : dans des villages où, pourtant, aucune famille immigrée ne vit, on a parfois relevé des résultats de 30 % à 40 % en faveur de M. Le Pen en 1995.

M. S.

# Ecrivains, philosophes et historiens ont esquissé une histoire de l'intolérance, d'Athènes à M. Le Pen

LA TOLÉRANCE n'est pas une attitude naturelle. Elle est le fruit en Occident d'une longue histoire, et pour chaque individu d'un apprentissage, d'un travail personnel contre des réflexes spontanés qui poussent au contraire dans l'autre direction, vers le rejet de ce qui est différent de vous. Tel a été le fil conducteur du Forum international sur l'intolérance, qui s'est tenu les 27 et 28 mars à Paris, à l'invitation de l'Académie universelle des cultures, un organisme créé et présidé par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel. Ecrivains, philosophes et historiens ont parlé du phénomène de l'intolérance, face à un public de 1 500 étudiants et lycéens de la région parisienne rassemblés à l'UNESCO et à la Sorbonne. La coïncidence de cette rencontre, prévue de longue date, avec le congrès du Front national à Strasbourg, était certainement fortuite, mais elle n'a pas été sans conséquence. Les orateurs ont été bien davantage interrogés sur le mouvement de Jean-Marie Le Pen que sur leurs savantes communications...

C'est dans la Grèce antique que naît la tolérance, avec la pratique du débat entre citoyens dans la démocratie athénienne, c'est-à-dire la possibilité d'exprimer librement ses opinions sans avoir à en pâtir, a expliqué l'historienne Jacqueline

de Romilly. Le polythéisme est d'ailleurs la forme de religion qui se prête le moins à l'intolérance. Mais Athènes est également le théâtre d'un acte d'intolérance resté célèbre : le procès et la condamnation à mort de Socrate.

Le philosophe Paul Ricoeur a présenté l'histoire de la tolérance, comme celle d'une conquête à travers les siècles. Le stade minimal est celui dans lequel on tolère ce que l'on ne peut empêcher. C'est ainsi que se sont terminées les guerres de religion en Europe, après la Réforme, ou que se sont établis les rapports entre la chrétienté et l'islam, pendant la période ottomane. Une nouvelle étape est franchie, en Angleterre et en Ecosse, avec les Lumières, qui, pour la première fois, reconnaissent le droit à l'erreur. Cette attitude remet en question la notion même de vérité. Avoir de la tolérance pour des idées que l'on ne partage pas équivaut à admettre qu'il y a une part de vérité dans celles-ci. Le pas décisif est celui de la version française des Lumières, avec la définition d'un Etat neutre, laïc, qui n'est plus lié à une religion déterminée.

« Nous vivons, sans doute pour toujours, dans un monde de pluralisme en matière de convictions philosophiques et de religion. Il s'agit de transformer en droit cet état de

fait », estime Paul Ricoeur. Mais cet acquis reste incroyablement fragile. Il manque, en particulier, en France une éthique de la discussion, une pratique de la négociation et du compromis, regrette le philosophe.

A propos de l'islam, Mohamed Talbi, doyen honoraire de la faculté des lettres de Tunis, affirme que, contrairement aux idées reçues, le Coran proclame le droit à la liberté religieuse et au pluralisme confessionnel. Mais, au cours de l'histoire musulmane, les lettrés ont altéré cette tolérance initiale. Le retour au texte même du Coran serait donc la meilleure façon de lutter contre le fanatisme.

PROFONDE CRISE D'IDENTITÉ

Dans un tout autre univers mental, le philosophe Yujiro Nakamura propose une intéressante interprétation de la culture japonaise. Celle-ci fait, selon lui, de la honte, sentiment lié à l'existence de la collectivité, la base de la moralité, alors qu'en Occident, en particulier dans la tradition protestante, c'est la culpabilité, éprouvée par la conscience individuelle, qui joue ce rôle. A en croire ce philosophe, la civilisation japonaise, en apparence si bien huilée, serait donc terriblement intolérante à l'égard de toute déviation, et la

honte jouerait un rôle essentiel dans ce processus.

Le public lycéen et étudiant a écouté poliment ces considérations mais voulait surtout savoir ce que les intervenants pensaient de la montée en puissance du Front national. L'écrivain Jorge Semprun a estimé que les démocraties étaient mal armées pour lutter contre l'intolérance, et a affirmé que la France vivait sa plus profonde crise d'identité depuis deux siècles. Après avoir inventé l'Etat-nation, les Français sont, selon lui, déboussolés par l'intégration européenne. Le Front national exploite ce désarroi. D'autres pays, comme l'Espagne, où les régions conservent une forte identité, n'ont pas un tel sentiment de déperdition face à l'unité européenne.

La question de l'opportunité d'une interdiction du Front national a été plusieurs fois posée. Jorge Semprun, comme les autres orateurs, s'est déclaré hostile à cette mesure. Le mot d'ordre révolutionnaire « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté » est dangereux, affirme-t-il. Pour combattre le Front national, mieux vaut, selon l'écrivain, appliquer tout simplement la loi républicaine qui punit l'incitation à la haine raciale.

Dominique Dhombres

# 57%

des Français estiment que l'on ne consacre pas suffisamment d'argent à l'amélioration de l'état des routes.

Indispensable, la lutte contre l'alcool et la vitesse au volant est néanmoins insuffisante. Le combat pour la sécurité se gagne aussi avec un réseau routier bien équipé et bien entretenu. Plus que jamais notre sécurité mérite des routes de qualité.

Sondage IFOP réalisé en février 1997 sur un échantillon de 1 003 personnes, selon la méthode des quotas.



UNION DES SYNDICATS  
DE L'INDUSTRIE ROUTIÈRE FRANÇAISE  
(Adhérent à la FNTP)

La route au cœur des Français

# Le gouvernement agréé les conventions médicales

M. Barrot poursuit le dialogue avec les internes, tandis que le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie se dit « ouvert à toute concertation » sans revenir sur les « reversements » inscrits dans les ordonnances

Le gouvernement a publié, au *Journal officiel* du samedi 29 mars, les arrêtés d'agrément des deux conventions médicales signées, le 12 mars, par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de

médecins libéraux. La veille, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, avaient reçu les responsables des étudiants, des internes et des chefs de cli-

nique en grève. Ceux-ci ont reconnu que cette démarche mettait « fin au dialogue de sourds ». S'ils admettent que « des propositions intéressantes » sont avancées par le gouvernement, ce dernier n'envisage, en au-

cas, de revenir sur le principe des « reversements » inscrit dans les ordonnances, en cas de dérive des dépenses médicales. Le président de la CNAMTS se dit « ouvert à toute concertation ».

**DANS LE CONFLIT** qui l'oppose aux internes, le gouvernement vient de jouer son va-tout. Sous la signature du ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, il a publié, au *Journal officiel* du samedi 29 mars, les arrêtés d'agrément des deux conventions médicales paraphées, le 12 mars, par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de praticiens libéraux. D'ordinaire routinier, cet acte réglementaire prend une dimension politique forte dans le contexte actuel : en dépit des ouvertures faites aux internes, vendredi, le gouvernement n'a pas l'intention de céder sur le principe du reversement d'honoraires imposé aux médecins en cas de dérive des dépenses médicales.

Au lendemain de la manifestation nationale qui a mis près de 15 000 « blouses blanches » dans les rues de Paris, M. Barrot et le secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, ont reçu les responsables des étudiants, des internes et des chefs de clinique. Partagés entre satisfaction et réserves, ceux-ci ont reconnu que cette rencontre de près de trois heures avait permis de mettre « fin au dialogue de sourds » et de déboucher sur « des propositions intéressantes » du gouvernement.

Les internes n'en ont pas moins décidé de maintenir la pression. Le président du comité de grève des internes de Paris, Olivier Charrois, a précisé que « les conditions [n'étaient] pas actuellement remplies pour que nous levions le mouvement ». Prenant acte des « avan-

cées positives » enregistrées lors de la réunion, l'intersyndicat des chefs de clinique a, lui aussi, appelé ses troupes à « rester mobilisées jusqu'à mardi ». M. Barrot a eu beau se montrer conciliant, il ne leur a pas caché qu'il devait maintenir un mécanisme de sanction collective « comme garde-fou », afin de « ne pas donner l'impression que la réforme serait démembrée pour céder à quelques corporatismes ».

## MAINTENIR LA PRESSION

Dans un communiqué, M. Barrot et M. Gaymard déclarent vouloir « les associer aux chantiers de la réforme afin de préparer avec eux l'avenir de la médecine libérale ». Ils rappellent que le montant des dépassements ne sera déterminé

« qu'après avoir tenu compte des facteurs de dépenses exceptionnelles » (campagne de vaccination décidée par l'Etat, épidémie très forte, etc.). De plus, assurent-ils, la sanction financière « ne jouerait que dans le cas d'un dépassement très important des objectifs » de dépenses, puisque, dans ce cas, on puiserait d'abord dans la provision pour revalorisation d'honoraires négociée chaque année par les caisses et les syndicats de médecins (1,7 milliard de francs provisionné pour 1997).

Ces pénalités seront régionalisées et même calculées au niveau du département pour les généralistes en 1998, le gouvernement souhaitant aussi les individualiser au maximum. Les sommes déjà versées au titre d'autres sanctions,

comme la non-application des références médicales (normes de bonne pratique) et les abus de prescriptions d'indemnités journalières, seront déduites de la pénalité. Plus nouveau : M. Barrot et M. Gaymard proposent que caisses et syndicats médicaux associent ces futurs médecins de façon « permanente » à la mise en œuvre de la convention actuelle, à l'élaboration de ses avenants et aux « conventions futures », ainsi qu'aux travaux destinés à « affiner les modalités de la régionalisation des objectifs de dépenses et l'individualisation des reversements ».

Ils seront aussi présents dans les instances chargées de réformes précises : définition des priorités de santé publique, filières de soins, démographie médicale et réorien-

tation de praticiens âgés, réformes de la nomenclature et des études médicales.

Interrogé par *Le Monde*, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), Jean-Marie Spaeth (CFDT), s'est déclaré « ouvert à toute concertation », soulignant que « tous les signataires des conventions médicales, les caisses, les généralistes de MG-France et les spécialistes de l'UCCSSF sont dans le même état d'esprit ». S'il est disposé à associer les futurs « toubibs » à la réforme de l'assurance-maladie, M. Spaeth refuse de revenir sur « les reversements », dont le principe, rappelle-t-il, est inscrit dans les ordonnances.

Jean-Michel Bezat

## Les internes poursuivent leur mouvement de grève

**VINGT-DEUX** des vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU) étaient toujours en grève, samedi matin 29 mars, malgré le dialogue engagé, vendredi 28 mars, par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales (lire ci-dessus). L'assemblée générale des internes des hôpitaux de Paris-Ile-de-France a voté massivement la reconduction du mouvement, dans la soirée de vendredi. « Il y a eu des ouvertures, mais il faut que nous restions mobilisés si nous voulons gagner », a lancé Olivier Charrois, président du comité de grève des internes de Paris-Ile-de-France.

De son côté, Gilbert Zakine, président de l'intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), a affirmé : « Il faut être particulièrement fermes et en aucun cas fléchir. » Vendre-

di, certains des responsables de cet intersyndicat, tout en appelant officiellement au « maintien de la mobilisation » durant la trêve pascale, confiaient qu'il ne fallait pas faire de l'agrément des conventions un *casus belli*. Les plus modérés étaient visiblement prêts à jouer leur rôle dans les commissions qui seront mises en place, même si certains assuraient qu'ils étaient « prêts à faire flamber l'hôpital », notamment en s'alliant avec la CGT et FO. Une assemblée générale de l'ISNIH devait décider, samedi matin, de la suite à donner au mouvement sur le plan national.

L'intersyndicat national des chefs de clinique (ISNCAA) a, vendredi 28 mars, appelé ses adhérents à rester mobilisés jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle il y aura, selon lui, une

nouvelle rencontre au ministère de la santé, ce que ne confirme pas le cabinet de M. Barrot. Un syndicat de chirurgiens, l'Union des chirurgiens français, a annoncé que ses syndicats « s'associent au mouvement des internes et des chefs de clinique en décidant d'une grève reductible à partir du jeudi 3 avril ».

A Clermont-Ferrand, vendredi, près de deux cents internes et chefs de clinique ont occupé la gare de la ville, pendant près d'une heure. A Lyon, une centaine d'internes, selon la SNCF, ont bloqué le pont ferroviaire qui relie les gares de la Part-Dieu et de Perrache, pendant près de deux heures. Les internes et chefs de clinique du CHU de Nice ont reconduit leur mouvement de grève, respectivement jusqu'au lundi 31 mars et au mardi 1<sup>er</sup> avril.

## Des universitaires de Saint-Denis défendent les étudiants étrangers

**ALORS QUE LE PARLEMENT** a définitivement adopté le projet de loi Debré sur l'immigration, des enseignants de l'université Paris-VIII-Saint-Denis viennent de lancer un appel pour la création, dans chaque faculté, d'une « commission des libertés » chargée de traquer les « tracasseries administratives et les situations d'arbitraire » dont sont victimes les étudiants et les enseignants étrangers. Ils espèrent le soutien de la Conférence des présidents d'université (CPU) pour amplifier cette campagne auprès des ministères.

Université en banlieue, Paris-VIII demeure un établissement particulier. Depuis sa création, en 1969 à Vincennes, avant sa transplantation en Seine-Saint-Denis, elle s'est largement ouverte à la culture et aux étudiants du monde entier. A la rentrée d'octobre 1996, ils représentaient près d'un quart de ses 24 700 étudiants, dont 47 % des troisièmes cycles. Multipliant les programmes d'échanges, Paris-VIII a reçu, au cours de l'année universitaire écoulée, 178 enseignants invités, dont 114 de pays extérieurs à l'Union européenne.

Ces efforts, selon les enseignants, apparaissent menacés par les ingérences répétées des services préfectoraux dans les procédures d'inscription et de renouvellement des cartes de séjour. « La machine s'est emballée », considère l'un d'entre eux, qui dénonce le comportement « arbitraire » de certains fonctionnaires.

A dix-huit reprises, lors de la dernière rentrée, la présidence a été contrainte d'intervenir pour débloquent des dossiers. Un jour, c'est la direction des étrangers de la préfecture du Val-de-Marne, département limitrophe, qui demande une attestation d'inscription pour l'obtention d'un diplôme de troisième cycle qui ne doit pas dépasser un an, alors que la durée normale de réalisation d'une thèse s'étale sur quatre à cinq ans. Dans un autre cas, la préfecture de police justifie le refus de renouvellement d'un titre de séjour « par un manque de sérieux et l'incohérence du cursus universitaire » d'une étudiante. Un enseignant invité d'une université japonaise a dû garantir ses ressources, préciser celles de l'hébergeant, ainsi que la composi-

tion de sa famille. Un universitaire new-yorkais a été contraint de patienter deux mois avant d'obtenir son visa.

Les restrictions imposées depuis plusieurs années ont commencé à produire leurs effets. Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises ne cesse de baisser. De 138 477 en 1992, ils n'étaient plus que 129 761 en 1995. En proportion, ils ne représentent plus que 8,9 % des effectifs, au lieu de 13,6 % en 1985. La diminution des bourses et l'impossibilité pour certains étudiants de présenter des garanties financières suffisantes ont accentué ce reflux. Pour Benjamin Stora, de l'Institut Maghreb-Europe de Paris-VIII, cette situation risque de s'avérer désastreuse : « Le gouvernement ne peut pas tenir un discours en faveur du développement de la francophonie tout en fermant ses frontières aux échanges. Si elle n'y prend pas garde, c'est à terme la perte d'influence de la France. »

Michel Delberghe

## Des élèves contestent leur formation à l'ENA

**EN APPARENCE**, tout va bien à l'ENA. Comme leurs prédécesseurs, les cent deux élèves de la promotion « Marc-Bloch » ont plébiscité les grands corps, vendredi 28 mars, lorsqu'ils ont, au cours de leur « amphigarnison », choisi leurs affectations, en fonction de leur rang de classement.

Le major, Benoît Ribadeau-Dumas, vingt-quatre ans, passé par l'Ecole polytechnique avant d'intégrer l'Ecole nationale d'administration, a ainsi opté pour le Conseil d'Etat. Cette institution et l'Inspection générale des finances se disputent les six places suivantes. La Cour des comptes arrive en huitième position, et partage la suite du classement avec l'Inspection des finances, mais aussi le Quai d'Orsay : deux élèves, suffisamment bien classés pour choisir les grands corps, qui offraient quinze postes, ont en effet préféré le ministère des affaires étrangères, qui opère ainsi une remontée spectaculaire.

Les affectations choisies tout de suite après les grands corps concernent, comme d'habitude, le ministère de l'économie et des finances (direction du Trésor, puis direction du budget), le Quai d'Orsay

et les corps de contrôle, tels que l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'administration. Le ministère de l'intérieur se hisse toutefois dans le premier tiers du classement (28<sup>e</sup> place), et termine plus haut que d'habitude : cette remontée de sa cote, sensible depuis 1993, dénote un certain engouement pour la fonction préfectorale.

Le ministère des affaires sociales se classe mieux que de coutume : faut-il y voir l'effet de la revalorisation des primes décidée récemment (*Le Monde* du 3 octobre 1996) ? Les tribunaux administratifs sont choisis très tôt, mais ils nourrissent aussi la queue du peloton. Les chambres régionales des comptes figurent dans le troisième tiers du classement. La lanterne rouge est cette année la Ville de Paris.

### LETTRE OUVERTE

Pour la première fois, un nombre inhabituel d'élèves ont décidé de ne pas suivre la voie qui leur était tracée après deux années de scolarité difficiles. Deux d'entre eux, professeur d'université et diplomate, ayant intégré l'ENA par la voie du concours interne, ont préféré retourner dans leur administration d'origine. Deux

élèves entrés par la voie du concours externe ont démissionné pour aller dans le secteur privé.

Enfin, quarante-huit élèves ont adressé au premier ministre une lettre ouverte dans laquelle ils dressent un bilan négatif de leur formation, « pollué par le classement final ». Majoritairement issus du concours interne, les pétitionnaires déplorent un « dénigrement » de cette voie d'accès à l'ENA. Ils avaient déjà protesté contre la discrimination sociale dont ils s'estimaient victimes à l'occasion de leur stage, et affirmé que leur note leur barrerait l'accès aux grands corps (*Le Monde* du 25 juillet 1996). Un seul des quarante-six internes a accédé à la « botte ». La moitié occupent le dernier quart du classement.

Ces fonctionnaires, qui savent ce que signifie l'expérience professionnelle, puisqu'ils ont passé au moins cinq ans au service de l'Etat, demandent que les grands corps ne recrutent plus leurs membres à la sortie de l'ENA, mais que ce recrutement ait lieu après plusieurs années d'expérience de l'administration.

Rafaële Rivais

## L'autoroute Annemasse-Thonon ne sera pas construite

**LE CONSEIL D'ETAT**, statuant au contentieux, a prononcé, vendredi 28 mars, l'annulation du décret du 6 mai 1995 déclarant d'utilité publique la construction de l'autoroute A 400, entre Annemasse et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), qui était contestée par l'Association contre le projet de l'autoroute transchablaisienne, plusieurs autres associations et cinq communes du

Chablais (*Le Monde* du 7 février). Cette décision, qui s'appuie sur des arguments de fond, selon la « théorie du bilan », et non sur un vice de procédure, constitue une première concernant une infrastructure autoroutière. Elle marque, peut-être, un tournant dans la politique de l'équipement et des transports.

En suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, Martine Denis-Linton, les magistrats du Palais-Royal ont jugé que, contrairement à ce qu'avait estimé Edouard Balladur, alors premier ministre, l'opération projetée ne remplissait pas la condition légalement nécessaire à une déclaration d'utilité publique. Selon la jurisprudence, cette dernière ne peut être décrétée que si « les atteintes à la propriété privée, le coût financier et éventuellement les inconvénients d'ordre social et les atteintes à d'autres intérêts publics qu'elle présente ne sont pas excessifs eu égard à l'intérêt qu'elle présente ».

En l'espèce, le Conseil d'Etat a considéré que la longueur de l'auto-

route devant relier, sur trente-cinq kilomètres, l'autoroute A 40 (Mâcon-Saint-Gervais), au sud d'Annemasse, à Thonon-les-Bains, ne serait pas inférieure à celle des liaisons routières déjà existantes et formées de plusieurs tronçons de deux fois deux voies. Il a observé que la prolongation de l'A 400 jusqu'à la frontière suisse, initialement prévue en 1988 et qui donnait sa cohérence au projet, n'était plus envisagée « compte tenu notamment de la faible probabilité de la réalisation en Suisse d'une liaison autoroutière avec l'autoroute Lausanne-Martigny ».

### DISPROPORTION

Le coût financier de l'opération, enfin, qui s'élevait à 2,6 milliards de francs (soit 80 millions de francs par kilomètre), et le faible trafic prévu (10 000 véhicules par jour environ) ont fini de convaincre les membres de l'assemblée du contentieux. L'importance de ce coût « au regard du trafic attendu » – il s'agit d'une autoroute « concédée » à la société

Autoroute et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) – suffisant à lui « retirer son caractère d'utilité publique », le juge administratif suprême n'a pas estimé utile de « rechercher si les atteintes à l'environnement seraient excessives ».

Dès 1994, la commission d'enquête publique avait rendu, à l'unanimité, un avis défavorable « rédhitoire », « pour la raison essentielle de la disproportion entre coût financier et humain de l'ouvrage et les améliorations de trafic qui peuvent raisonnablement être escomptées ». Mais cet avis n'avait pas été suivi par le Conseil d'Etat, section de l'équipement, ni par le premier ministre, lui-même ancien président de l'ATMB, qui, au moment de quitter Matignon, avait donné le feu vert à un projet soutenu par la plupart des élus de la région. En faisant passer le feu au rouge, le Conseil d'Etat a condamné l'Etat à verser aux requérants la somme de 20 000 francs.

Robert Belleret

## Le Conseil d'Etat ordonne la revalorisation des allocations familiales de 1995

**SAISI** par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et la Fédération des familles de France (FFF), le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 28 mars, la décision du premier ministre de ne pas revaloriser de 0,5 % la base mensuelle de calcul des prestations familiales pour l'année 1995. Cette arrêt fait obligation au gouvernement d'obtempérer dans un délai de huit mois à compter du 28 mars.

La haute juridiction a considéré que les critères de revalorisation de la base mensuelle sont fixés par l'article 36 de la loi du 24 juillet 1994 sur la famille. Ce texte dispose que ces bases « sont revalorisées une ou plusieurs fois par an conformément à l'évolution des prix à la consommation hors tabac prévue dans le rapport économique et financier annexé à la loi de finances pour l'année civile à venir » et que, « si l'évolution constatée des prix (...) est différente de celle qui avait été initialement prévue, il est procédé à un ajustement (...) destiné à assurer (...) une évolution des bases (...) conforme à l'évolution des prix à la consommation ».

Or, le gouvernement avait refusé d'aller plus loin qu'une revalorisation de 1,2 % au lieu de 1,7 % prévu par la loi de finances, car le coût de la vie de 1994 avait été inférieur de 0,5 % aux prévisions. Le Conseil d'Etat estime qu'il n'avait pas à faire jouer cette rétroactivité. En revanche, les juges considèrent que le gouvernement était en droit de refuser une revalorisation des allocations familiales en 1996, car la loi du 30 décembre 1995 sur la maîtrise des dépenses des régimes obligatoires de protection sociale l'y autorisait.

A l'annonce de cet arrêt, le ministère des affaires sociales a indiqué qu'il « prenait acte de la décision du Conseil d'Etat » et qu'il allait en « étudier, avec la Caisse nationale d'allocations familiales, les conséquences pratiques ». La CNAF va devoir rechercher parmi neuf millions d'allocataires les familles qui bénéficiaient de prestations en 1994 pour leur envoyer un complément que la FFF évalue à 1,6 milliard de francs.

### DÉPÊCHES

■ **ROISSY : le gouvernement a donné son feu vert**, vendredi 28 mars, à l'extension de l'aéroport parisien de Roissy, prévoyant la création de deux pistes d'atterrissage supplémentaires censées permettre à cette plate-forme d'accueillir, à terme, 55 millions de passagers par an avec quatre pistes. Pour donner quelques gages aux associations de riverains opposées à cette extension et à l'aggravation des nuisances sonores, le gouvernement a simultanément annoncé la création d'une institution indépendante ayant pour mission de « contrôler les dispositions prises pour mesurer le bruit dû au transport aérien, de garantir l'impartialité des informations diffusées à ce sujet et de veiller au respect des engagements pris en vue d'assurer la maîtrise des nuisances sonores ».

■ **CORSE : la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris** a ordonné, vendredi 28 mars, la remise en liberté immédiate, pour vice de procédure, du militant nationaliste corse Dominique Rossi. Celui-ci avait été mis en examen et écroué le 18 décembre 1996 dans l'affaire dite d'extorsion de fonds du golf de Sperone (Corse-du-Sud). La chambre d'accusation a annulé les actes de procédure accomplis par un policier de la 6<sup>e</sup> division centrale de la police judiciaire (DCPJ) qui n'avait pas reçu son habilitation d'officier de police judiciaire.

■ **CHÔMAGE : le nombre des allocataires des Assedic** a baissé de 1,4 % au mois de février par rapport à janvier, en données corrigées des variations saisonnières. Il s'établit à 2 843 200, selon les statistiques du régime d'assurance-chômage (Unedic) publiées vendredi 28 mars. De février 1996 à février 1997, le nombre des personnes indemnisées par les Assedic a augmenté de 2,1 %.

**JUSTICE** L'enquête sur l'agression et le viol d'une jeune policière, sur la ligne C du RER, le 25 octobre 1996, progresse avec difficultés. Elle n'a toujours pas permis d'établir formel-

lement l'identité des agresseurs. ● **VENDREDI 28 MARS**, le juge d'instruction du tribunal d'Evry en charge du dossier a demandé la mise en liberté de deux des quatre jeunes

gens écroués depuis janvier et mis en examen pour « viol, actes de torture et de barbarie ». Le manque d'indices et de témoignages venant corroborer la plainte de la victime gêne

le travail des enquêteurs. ● **PLUSIEURS DÉRAPAGES** médiatiques ont eu lieu sur cette affaire, qui crée quelques remous au tribunal d'Evry. Ainsi, l'avocate de la policière

a démenti, vendredi, l'existence d'une plainte pour agression sexuelle qui aurait été déposée à Gardanne, en 1989, par la jeune femme. Ce que confirment les enquêteurs.

## Les doutes grandissent dans l'enquête sur le viol d'une policière

Le juge d'instruction a demandé, le 28 mars, la remise en liberté de deux des quatre suspects écroués pour « actes de torture et barbarie » à l'encontre de la jeune femme, sur la ligne C du RER, le 25 octobre 1996. Les investigations n'ont pas permis de dissiper toutes les zones d'ombre

**PRÈS DE CINQ MOIS** d'enquête n'ont pas permis de dissiper les doutes sur l'identité des auteurs de l'agression et du viol dont a été victime, le 25 octobre 1996 sur la ligne C du RER, une policière âgée de vingt-huit ans. L'affaire provoque divisions et crispations, y compris au sein du tribunal d'Evry (Essonne), où une information judiciaire pour « viol en réunion, accompagné d'actes de torture et de barbarie, et violences volontaires » a été ouverte le 4 novembre. Sur les quatre jeunes hommes mis en examen et écroués depuis le mois de janvier, la policière, Sandrine L., a formellement reconnu deux suspects, qui demeurent écroués. Vendredi 28 mars, les deux autres mis en examen ont été l'objet d'une demande de mise en liberté – sans contrôle judiciaire – déposée par le juge d'instruction chargé du dossier, Odile Capo di Casa. Mais, en l'absence d'éléments matériels ou de témoignages qui viennent corroborer de manière décisive la plainte de Sandrine, les déclarations de la victime restent, à ce jour, le seul élément solide du dossier.

Affectée à la préfecture de police de Paris, la jeune femme regagne son domicile de l'Essonne en tenue de ville quand, le 25 octobre 1996 vers 15 heures, elle est agressée dans un wagon presque désert de la ligne C, entre Brétigny et Dourdan. Fortement choquée, elle reste prostrée chez elle pendant plusieurs jours, lavant ses vêtements et faisant disparaître toute trace génétique qui aurait permis d'identifier ses agresseurs. Le 30 octobre, ses parents l'emmènent dans leur maison familiale en Bretagne. Ils finissent par la décider à porter plainte. Le 7 novembre, enfin, l'enquête est attribuée à la sûreté départementale de l'Essonne, qui dépêche une équipe à Morlaix. Une policière procède à l'audition, entrecoupée de crises de larmes, de sa collègue.

Dans ce long procès-verbal du 7 novembre, Sandrine raconte comment un groupe de cinq hommes âgés d'environ dix-huit ans sont entrés dans la voiture en chahutant. Peu après, elle s'est le-

vée pour quitter les lieux. L'un d'eux lui a demandé une cigarette. Son sac a été arraché. Elle a été jetée à terre, frappée. « *Quand ils ont sorti de mon sac ma chemise d'uniforme sur laquelle il y avait les insignes de la police nationale* », la situation a « *vraiment dégénéré* ». Précis et circonstancié, le témoignage décrit le calvaire (coups et insultes, violences sexuelles avec pénétration, humiliations, sous la menace de cutters) subi par Sandrine. Quand la jeune femme s'est rhabillée avant de descendre à la station Dourdan, le groupe avait disparu.

Sandrine déclarait alors être « *certaine de pouvoir reconnaître* » le jeune homme « *de type nord-africain* » qui lui a demandé la cigarette : « *visage fin, yeux en amande, assez tirés vers le bas, un joli visage* ». Son témoignage a permis aux enquêteurs d'établir un portrait-robot. Consultants les photographies de suspects potentiels sur le fichier informatisé du commissariat, elle a désigné trois hommes. L'un d'eux, Djamel, est appelé du contingent affecté aux

cantines de l'école militaire de Saint-Cyr (Yvelines). Mais le colonel commandant l'établissement assure aux policiers, courant novembre, que Djamel n'a pas quitté l'enceinte militaire au moment de l'agression. La piste est momentanément abandonnée. A nouveau convoquée à la police, le 6 janvier, Sandrine consulte un album de 250 photos issues des fichiers policiers. Elle persiste à désigner Djamel. Demandant à lui être confrontée, elle le reconnaît formellement lors d'une séance de « tapissage » au cours de laquelle il est au milieu d'autres hommes correspondant au signalement.

De retour à Saint-Cyr, les enquêteurs ont relativisé l'alibi du colonel. Un sous-officier travaillant aux cuisines indique notamment que Djamel a bénéficié, le 25 octobre, d'une permission de sortie. Mais le registre des permissions n'a pas été tenu, ce jour-là, avec une rigueur toute militaire. Les témoignages sont confus. Exemple : le coéquipier habituel de Djamel ne se souvient pas bien de sa présence lors du service du midi. Mais un em-

ployé civil de l'armée contacte les enquêteurs, à la mi-janvier, après avoir appris l'incarcération de Djamel : ce dernier lui a « tapé » une cigarette, le 25 octobre, à la cantine, entre 14 h 15 et 14 h 30, affirme-t-il. Cet homme de trente-six ans dit avoir mémorisé l'horaire parce qu'il devait quitter les lieux, peu après, pour les vacances de la Toussaint.

### Le procureur adjoint, M. Dujardin, détaille les lacunes du dossier

Entretemps, lors de son transfert à la maison d'arrêt, Djamel cite quatre noms de jeunes gens aux policiers qui l'accompagnent. Devant le juge d'instruction, il reviendra sur ses déclarations, affirmant qu'elles lui ont été extorquées par la violence. Une enquête de l'inspection générale de la police nationale a conclu, sur ce point, que Djamel a reçu une paire

de claques, devant témoins, au moment de son départ du palais de justice (l'auteur des coups dit avoir été insulté) ; une autre gifle a été donnée à l'arrivée à la maison d'arrêt ; mais rien n'est établi sur des violences qui auraient été commises, sans autres témoins que les gardiens de l'escorte, dans le fourgon.

Quoi qu'il en soit, les policiers de l'escorte ont fait part, aux enquêteurs, des quatre noms cités par Djamel, dont plusieurs sont ceux de jeunes des Ulis (Essonne). Idriss, Mustapha – extrait de la prison où il vient d'être placé pour un vol avec violences –, ainsi qu'un mineur, sont interpellés. Le quatrième homme n'a jusqu'alors pas été arrêté. Le 14 janvier, les trois suspects sont présentés à Sandrine. De manière toujours formelle, elle reconnaît le mineur, mais pas les deux autres. Jusqu'alors instruit par le juge Jean-Marie d'Huy, le dossier est confié à sa collègue Odile Capo di Casa, habilitée aux dossiers de mineurs.

Ce magistrat va concevoir des doutes grandissants sur la culpabi-

lité des mis en examen. Le procureur adjoint d'Evry, Hubert Dujardin, s'interroge lui aussi : début mars, il fait savoir à son procureur, Laurent Davenas, qu'il serait amené à prendre des réquisitions favorables si les avocats des mis en examen demandaient leur mise en liberté. Le 11 mars, M. Dujardin adresse un rapport au parquet général, dans lequel il détaille les lacunes du dossier et, notamment, s'agissant de Djamel, le chronométrage des faits supposés. Gare d'Austerlitz, Sandrine indique avoir pris le train de 14 h 42, ou peut-être le suivant, de 14 h 57.

Les enregistrements automatiques de l'horaire du train ayant pu être emprunté par Djamel figurent au dossier : départ à 14 h 14 de la station Saint-Cyr, arrivée à 14 h 57 gare d'Austerlitz. Or, l'employé civil de l'armée se souvient que Djamel était, le 25 octobre, en tenue de serveur. Les investigations récentes demandées par le juge ont montré qu'il faut seize minutes pour se rendre de la cantine à la chambre de Djamel, où il se serait changé, puis à la gare de Saint-Cyr.

Au milieu de la semaine prochaine, le parquet d'Evry doit se prononcer sur la demande de mise en liberté de Mustapha et Idriss, dans le dossier du RER. Ce qui n'impliquera pas forcément une libération, car plusieurs des suspects sont mis en cause dans d'autres affaires de viol collectif. Djamel, Idriss et Mustapha ont ainsi comparu, en février, devant le tribunal pour enfants d'Evry, pour un viol commis en 1994 dans l'Essonne sur une adolescente de treize ans (le jugement sera rendu fin avril). Chargée d'instruire un dossier de viol en groupe commis en août 1993 et mai 1994 sur une jeune femme à peine majeure, un autre juge d'Evry, Christine Marguerite, a enfin placé sous mandat de dépôt, le 28 mars, Idriss et le mineur impliqués dans l'affaire du RER. Coïncidence ? Le juge Capo di Casa venait de demander la mise en liberté d'Idriss dans le dossier de la ligne C.

E. In.

Erich Inciyan

## La rumeur de Gardanne et les dérapages médiatiques

**MÉLANT** jusqu'au paroxysme les questions du viol, des banlieues et de la police, le dossier de l'agression contre une policière sur la ligne C du RER a donné lieu à une série de dérapages. Les cibles en ont d'abord été les jeunes gens soupçonnés d'avoir été les auteurs du viol du 25 octobre 1996. Tout récemment, c'est la crédibilité de la victime, Sandrine, qui a été visée.

Dans la semaine écoulée, plusieurs organes de presse écrite et audiovisuelle ont affirmé – à tort – que la jeune femme avait déposé plainte pour agression sexuelle, le 18 mars 1989, à la gendarmerie de Gardanne (Bouches-du-Rhône) ; selon ces mêmes sources, l'enquête conduite à l'époque avait conclu qu'il n'y avait eu ni viol ni agression. A l'évidence, de telles allégations tendaient à jeter le doute sur le témoignage de Sandrine relatif au viol subi dans le RER.

« *Profondément heurtée par les mises en cause personnelles dont elle est l'objet depuis quelques jours, Mlle Sandrine L. entend s'élever contre l'utilisation faite de cette information erronée et le rapprochement opéré avec l'agres-*

*sion particulièrement traumatisante dont elle a été victime le 25 octobre* », a réagi son avocate, M<sup>e</sup> Nathalie Carrère, vendredi 28 mars. Au nom de la jeune femme, l'avocate a démenti « *avec la plus grande fermeté les affirmations aux termes desquelles Mademoiselle Sandrine L. aurait, en 1989, déposé plainte auprès de la gendarmerie pour viol, ou aurait confié à des proches avoir été victime d'une agression sexuelle* ».

Une information déformée se trouve à l'origine de cette mauvaise rumeur de Gardanne. La brigade de gendarmerie locale avait été saisie, le 18 mars 1989, d'une plainte – concernant une agression à l'encontre de Sandrine – déposée par la mère d'un homme qui était à cette époque le petit ami de la jeune femme. Quelques jours plus tard, les gendarmes avaient entendu à ce sujet Sandrine, qui, alors âgée de dix-neuf ans, avait nié avoir subi la moindre agression sexuelle. Aucune suite n'avait donc été donnée à la plainte, comme l'établit le rapport de la gendarmerie de Gardanne versé au dossier d'instruction sur le viol de 1996. Les enquêteurs s'interrogent sur le

contexte électoral de cette plainte, déposée à la veille du second tour des élections municipales de 1989. La mère de l'ex-ami se présentait en effet aux élections, sur une liste dissidente du PS, et la campagne avait donné lieu à quelques incidents.

D'autres outrances ont visé les quatre jeunes suspects mis en examen, en janvier 1997, pour le viol. A la mi-février, un hebdomadaire a publié les photographies de trois d'entre eux. Les clichés concernant les deux majeurs (Djamel et Mustapha, âgés de dix-neuf ans) étaient accompagnés de leurs noms, prénoms et profession. La photo du troisième, un mineur dont le prénom était mentionné, avait été légèrement retouchée par le procédé de la « mosaïque ». A cette époque comme aujourd'hui, seuls Djamel et le mineur ont été reconnus par Sandrine. Mustapha et le quatrième jeune mis en examen viennent de bénéficier, vendredi 28 mars, d'une demande de mise en liberté déposée par le juge d'instruction d'Evry en charge de cette affaire.

## L'avocat général requiert contre Bernard Tapie une peine aggravée en appel dans l'affaire du « Phocéa »

**CLAUDE FORTIN**, avocat général près la cour d'appel de Paris, a requis, vendredi 28 mars, huit mois de prison ferme à l'encontre de Bernard Tapie en répression de la fraude fiscale

qui lui est reprochée dans l'affaire du Phocéa (Le Monde du 29 mars). Cette demande constitue une aggravation de la peine de six mois ferme (dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis) prononcée, le 31 mai 1996, par la 11<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris. L'administration fiscale estime à 21 millions de francs les avantages en nature, liés à l'utilisation du quatre-mâts, dissimulés par l'ancien ministre, et à 12,4 millions les avantages de la perception de l'impôt.

Selon l'avocat général, qui feuilletait paisiblement une revue lors de leurs plaidoiries, n'a semblé guère prêter attention aux explications des défenseurs de Bernard Tapie, l'homme d'affaires et ancien député (RL) des Bouches-du-Rhône a fait preuve d'« une volonté solide d'éluider les règles commerciales » en faisant supporter « une gestion anormale » à la société anonyme Alain Colas Tahiti (ACT), chargée d'exploiter le voilier. Propriétaire de fait du navire par l'intermédiaire de l'une de ses sociétés « personnelles » en nom collectif,

la FIBT, qui détient 99,98 % du capital d'ACT, Bernard Tapie, selon M. Fortin, était « le seul client d'une apparence de location ». Il était « le décideur et le profiteur », « il a perçu des avantages en nature qu'il aurait dû déclarer » au fisc, il est « l'artisan du naufrage financier du Phocéa ».

### « DÉMESURE »

M. Fortin a fustigé la « simple opération spéculative » qui, selon lui, présida au rachat du bateau et sombra, lors de sa réhabilitation, dans la « démesure » lorsque M. Tapie, « réalisant son rêve de grandeur, sa passion, sa folie, son goût d'apparaître », engagea « des frais somptueux qui pèsent sur les coûts d'exploitation du Phocéa ». Puis il a attaqué « l'alibi de la mise en location du bateau qui justifiait l'absence de vente » et qui permit à l'ex-député de « profiter d'avantages résultant d'actes de gestion anormaux ». « Il n'y a pas eu un début de commencement de recherche de clientèle pour ce bateau qui était classé navire de commerce et bénéficiait par ailleurs d'exonération de TVA pour ses aménagements », a précisé M<sup>e</sup> François Urbino-Soulier, conseil de l'administration fiscale.

Auparavant, M<sup>e</sup> Bernard Lagarde et Maurice Lantourne, conseils de Bernard Tapie, avaient estimé que « ni l'élément matériel ni l'élément intentionnel » de la fraude n'étaient établis. M<sup>e</sup> Lantourne avait brocardé l'« acharne-

ment » dont était victime son client. « *L'administration fiscale est choquée parce que Bernard Tapie paie peu d'impôt sur le revenu. Mais c'est le résultat de son choix de société !* s'était-il exclamé. *On condamne l'homme sur des éléments subjectifs : le train de vie, la folie des grands... La poursuite est vicieuse.* »

En fin d'audience, réagissant sur la notion d'« intention frauduleuse persistante » développée par l'accusation, Bernard Tapie a pris la parole pour convaincre ses juges qu'il n'avait pas « triché le fisc » et qu'il n'avait « rien dissimulé ». Actuellement détenu à la maison d'arrêt parisienne de la Santé, l'ancien député purge une peine de huit mois d'emprisonnement ferme pour l'affaire du match truqué VA-OM. Selon le nouveau code pénal, « lorsque, à l'occasion de procédures séparées, la personne poursuivie a été reconnue coupable de plusieurs infractions en concours (...), les peines prononcées s'exécutent cumulativement dans la limite du maximum légal le plus élevé ». « Toutefois, précise le texte, la confusion totale ou partielle des peines de même nature peut être ordonnée » par la dernière juridiction appelée à statuer.

Sur ce volet fiscal de l'affaire du Phocéa, la cour rendra son arrêt le 14 mai. Pour l'abus de biens sociaux et la banqueroute, les débats reprendront mercredi 3 avril.

Jean-Michel Dumay

## Le congrès du SNES demande la titularisation de tous les maîtres auxiliaires en quatre ans

### NICE

de notre envoyée spéciale

Abderrahmane Abdellaoui, maître auxiliaire (MA) en grève de la faim depuis le 14 mars pour obtenir le réemploi et la titularisation des MA, a été hospitalisé, vendredi 28 mars, à Paris. Deux jours auparavant, il avait pris la parole au congrès biennal du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FSU), qui s'est tenu du lundi 24 au vendredi 28 mars à Nice, pour demander « au syndicat majoritaire de soutenir l'action de la coordination nationale des non-titulaires, même si, a-t-il ajouté, je sais que la grève de la faim est un acte violent, individuel et parfois mal perçu ». Son intervention a été largement applaudie.

Le problème de l'auxiliaire et la manière de résorber cette précarité auront été le thème d'un grand nombre de réunions, parfois houleuses, du congrès. Dès l'ouverture, le ton a été donné par un message de François Bayrou envoyé aux congressistes – une première – et dans lequel le ministre détaillait ses dernières propositions : arrêt du recrutement de nouveaux maîtres auxiliaires, réembauche des MA ayant au moins trois années d'ancienneté à la prochaine rentrée « en fonction des moyens d'enseignement qui pourront être dégagés à cet effet », et ouverture de 5 090 postes aux concours spécifiques et réservés pour les MA. Après de longues discussions entre les tenants d'une

intégration de tous sans condition et les défenseurs d'un concours garant d'« une certaine exigence de la profession », les congressistes se sont finalement prononcés pour l'accès à la titularisation par des voies diverses ; les concours, mais aussi l'admissibilité en deuxième année d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) des MA ayant au moins cinq années d'ancienneté.

### « NE PAS LEVER LE PIED »

Pour le SNES, ces propositions – qui seront faites à François Bayrou le 2 avril, lors d'une réunion au ministère avec les représentants des syndicats d'enseignants – pourraient permettre de titulariser en quatre ans les 34 000 MA actuellement recensés, à condition que l'annonce de l'arrêt de nouveaux recrutements soit respectée et que tous les postes offerts aux concours soient réellement pourvus. Parallèlement, le SNES a dénoncé la baisse du nombre de postes aux concours de recrutement pour les étudiants. Monique Vuaillet, secrétaire générale du syndicat, a promis de « ne pas lever le pied » sur la promesse du ministre de transformer 170 000 heures supplémentaires en emplois.

Fort de son succès lors des dernières élections professionnelles, où il a remporté 57,6 % des suffrages dans les collèges et lycées, le SNES, qui compte désormais 82 500 adhérents, a rajeuni ses

rangs. C'est sans doute la présence de cette jeunesse enseignante qui a suscité un large débat sur la formation en IUFM, considérée comme insatisfaisante dans son articulation entre la théorie et la pratique. Estimant que le problème des élèves en grande difficulté dans les collèges est sous-estimé par le ministère, les congressistes ont demandé que des moyens supplémentaires soient dégagés afin de réduire le nombre d'élèves par classe et d'organiser un travail de soutien individualisé.

En outre, le SNES – qui a décidé de porter plainte contre Catherine Mégret, maire FN de Vitrolles, à la suite de ses propos dans un quotidien allemand – a appelé ses membres à « traquer toutes les idées du Front national dans les établissements scolaires ». Le syndicat a annoncé qu'il « s'opposera à toute tentative d'implanter dans l'éducation nationale des pseudo-syndicats pour diffuser les idées du FN comme cela a eu lieu dans l'administration pénitentiaire ou la police ». En juin, les adhérents du SNES éliront leur nouvelle direction. Cinq listes ont été déposées lors du congrès, dont celle de Monique Vuaillet, à la tête du syndicat depuis 1984. « Nous présentons la même équipe de direction car on ne change pas une équipe qui gagne », a-t-elle souligné. Sa liste devrait être aisément réélue.

Sandrine Blanchard

## DISPARITIONS

## Ella Maillart

Une aventurière exceptionnelle mêlant élégance et franc-parler

C'EST une grande dame qui vient de s'éteindre, jeudi 27 mars au petit matin, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, dans son chalet suisse de Chandolin. Non pas un grand écrivain, mais une aventurière exceptionnelle qui ne pensait jamais qu'à voyager, à aller toujours plus loin vers l'Orient, avec une force intérieure inouïe qui perd son sens à être décrite: mélange de mauvais caractère et d'éclat involontaire, violent, qui intimidait tous ceux qui la croisaient. Son regard bleu acier, d'ailleurs, laissait transparent. Il suffisait de la rencontrer pour savoir qu'on avait été vu, une fois pour toutes, du dedans. De la Russie à Shanghai, de la Route de la soie au désert des sables rouges, des ashrams indiens aux cols de l'Himalaya, elle aura passé sa vie à chercher à être, comme elle le disait, « le plus près possible du réel ». Et aussi à s'interroger sur la question fondamentale, avec un franc-parler qui donnait de la profondeur à son étonnante élégance: « Qu'est-ce qu'on fout ici ? »

Née à Genève en 1903, elle se sent vite à l'étroit dans la vallée du lac Léman comme dans le protestantisme bourgeois de sa famille. Depuis toujours plongée dans les atlas, puis écœurée par la guerre de 14, cette championne de ski et de hockey fait ses armes de navigatrice sur le lac avec son amie Miette de Saussure (future mère de l'actrice Delphine Seyrig) et participe aux Jeux olympiques de 1924 à Paris, pour les épreuves de yachting. Mais il lui fallait plus d'inconnu, de nouveau, d'infini. Sans argent, elle débarque en 1930 dans la Russie communiste, et les ventes de son premier livre, *Parmi la jeunesse russe*, que lui commande l'éditeur Fasquelle, lui permettent de repartir: elle explore le Turkestan en pleine rébellion, la Mandchourie lors de l'occupation japonaise en 1935, débarque à Pékin en proie à la guerre civile, traverse l'Asie cen-

trale. Puis repart encore: pour l'Afghanistan, en 1939, avec son amie l'écrivain Anne-Marie Schwarzenbach, qu'elle tentait d'arracher à la drogue, avant de passer cinq ans dans un ashram, au sud de l'Inde.

Elle avait fait sensation à l'émission « Apostrophes », à l'occasion de la réédition chez Payot de *La Voie cruelle* (1989), qui relate ce voyage en Afghanistan et qui fut son premier grand succès en France. Invitée avec l'essayiste Edward Behr, qui avait, devant elle, évoqué le récit d'un certain Peter Fleming (*Courrier de Tartarie*, Phébus, 1989, Payot, 1992) relatant son voyage dans les mêmes coins du monde avec une certaine « Kini », Ella Maillart le laisse parler, sourit. « Kini, c'est moi, monsieur », avait-elle dit. Et pour la seule fois dans l'histoire d'« Apostrophes », Bernard Pivot, captivé, en avait oublié de regarder sa montre au point de laisser l'un de ses invités sur le carreau.

## « UNE FEMME DU GLOBE »

Lors d'une escale à Pékin, elle avait en effet rencontré par hasard Peter Fleming (frère de Ian, le créateur de James Bond), flegmatique gentleman et journaliste au *Times*, au moins aussi têtu et bourru qu'elle-même, et avec qui elle consentit à partager un bout de chemin. Ensemble, ils gagnèrent l'Inde en passant par le Tibet, traversèrent à pied et à dos de mulet des régions inaccessibles ayant l'essentiel inconvenant, pour Fleming, que l'on n'y trouvait pas le *Times*. Son *Courrier de Tartarie* est ainsi l'exact pendant, version britannique, des *Oasis interdites* d'Ella Maillart (Payot). Fleming était pour elle l'une de ces rares « personnes véritables ». Parmi elles comptaient aussi l'écrivain Nicolas Bouvier, Catherine Domain, de la librairie parisienne Ulysse, et par-dessus tout la chatte Ti Puss, étonnante personne qui la suivait partout en Inde. Il y eut aussi, fugi-

tivement, Paul Valéry, qui eut la modestie de l'« entrevoir » et de lui dédicacer ainsi ses *Poésies*: « *A Ella Maillart, femme du globe, le poète qui l'entrevoit.* »

Si ses livres valent par la force de ce qu'ils décrivent, si *Ti Puss* est, entre tous, saisissant à vous tirer les larmes, Ella Maillart n'est pas un écrivain. « *Ecrire, ça me casse les pieds*, disait-elle, *je ne suis pas douée. (...) Il faut bien que je gagne ma croûte, alors j'écris sur mes voyages.* » Au lieu de voyager pour écrire, elle écrivait pour voyager, se consacrant plus passionnément à la photographie. Ses grands périples accomplis, elle était venue se retirer à Chandolin en 1946, tout en haut des montagnes suisses, non sans repartir deux fois par an en Inde, au Tibet ou ailleurs. Sur la terrasse de son petit chalet niché à 2 000 mètres d'altitude – elle l'avait appelé « Atchala », du nom de la montagne sacrée du sud de l'Inde où elle avait passé cinq ans –, elle contemplant les pics aux airs himalayens, et avait fini par atteindre la sérénité qu'elle poursuivait. C'est

à Chandolin qu'elle mourrait, elle l'avait décidé, et pour la première fois elle n'avait pas voulu redescendre à Genève pour l'hiver, comme si elle savait le moment venu. « *Je rêverais de mourir ici*, avait-elle dit au *Monde* (22 septembre 1995). *Et qu'on fasse un grand feu, et ce serait fini.* »

La mort ne lui faisait pas peur, elle l'attendait. « *Peur de quoi ? S'arrêter de respirer, ce n'est pas bien dangereux.* » Elle avait d'ailleurs pris la précaution, récemment, de rédiger elle-même sa rubrique nécrologique, au cas où: « *Les cousins et amis annoncent le départ dans la joie, pour son "retour à la lumière", de la voyageuse Ella Maillart, dans sa X<sup>e</sup> année.* » Et juste avant de mourir en toute conscience, jeudi à 5 heures du matin, elle a confié calmement: « *Je meurs, je vais être libre* », mais en anglais, comme un ultime hommage à la langue des navigateurs, apprise, un jour, pour lire leurs livres de croisière, avant de se lancer sur les mers.

## Marion Van Renterghem

des dramatiques – signées Michel Mitrani, Marcel Bluwal, Maurice Frydland... –, soit dans les séries de « Cinq dernières minutes » et de « Julien Fontanes, magistrat ». Au cinéma, il a été dirigé par Jacques Fansten (*Le Petit Marcel*), Tony Marshall (*Pentimento*) ou Henri Verneuil (*Le Corps de mon ennemi*).

■ **Mgr JOSEPH WICQUART**, ancien évêque de Coutances (Manche), est décédé jeudi 27 mars à Arras (Pas-de-Calais), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né le 14 septembre 1913 à Calonne-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), ordonné prêtre en 1939, supérieur en 1950 du grand séminaire d'Arras, il avait été nommé évêque de Coutances en 1966, où il demeura jusqu'à son départ à la retraite en 1988.

## « AU CARNET DU MONDE »

## Naissances

Caroline VIOLAS  
et  
Christophe TRICAUD,  
Martial, Edouard et Prune,  
ont la joie d'annoncer la naissance de

## Pierre,

le 27 mars 1997.

86, boulevard des Batignolles,  
75017 Paris.

## CARNET DU MONDE

Télécopieur :  
01-42-17-21-36

André Blum et Eve Line,  
née Cherchevsky,  
sont heureux d'annoncer la naissance de  
leur petite-fille et quinzième petit-enfant,

## Sarah,

née à Besançon, le 20 mars 1997,

sœur de

Jeff, Antoine et Tom,

chez

Nathalie  
et  
Félix Placet,

arrière-petite-fille de

Eugène BLUM,  
Germaine CHERCHEVSKY,  
Abraham CHERCHEVSKY,disparus dans les camps nazis en 1942,  
1943 et 1944.

## Anniversaires de naissance

– C'est bien le 30 mars ton anniversaire,

## Papa Mohamed.

Je t'aime, grand grand, comme les cinquante bougies du gâteau.

Ton petit galopin, Hassen.

## Décès

– M<sup>me</sup> Charles Franck de Préaumont, son épouse,  
M. et M<sup>me</sup> Thierry Franck de Préaumont,  
M. Olivier Franck de Préaumont (†),  
Le docteur et M<sup>me</sup> Hervé Bejanin,  
ses enfants,  
Céline, Morgane, Ronan, Alexandre,  
Stéphane, Sophie et Claire,  
ses petits-enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Jean de Préaumont,  
M<sup>me</sup> Simone de Préaumont  
et son fils,  
M<sup>me</sup> Jean Marcoz,  
ses enfants et petits-enfants,  
font part du décès du

docteur Charles  
FRANCK DE PRÉAUMONT,  
officier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu ce jeudi saint 27 mars 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Clément d'Arpajon, le mardi 1<sup>er</sup> avril, à 14 heures.

Manoir des Merlettes,  
91290 Arpajon.

– Krupp VDM.

La direction des sociétés Krupp VDM GMBH à Werdohl (RFA) et Krupp VDM SARL à Rueil-Malmaison,  
Et ses collaborateurs,  
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 mars 1997, de

M. Karl A. HETZ,  
gérant de Krupp VDM SARL.

Notre filiale française était dirigée par M. Hetz depuis 1984, et sa disparition nous a frappés cruellement. Nous gardons avec émotion en mémoire son souvenir.

Krupp VDM, à Werdohl et à Rueil-Malmaison.

– Pontarlier. Grasse.

Le docteur Marcel Bargès et M<sup>me</sup>, née Madeleine Massiera, Catherine et Léonor, Anne, Henri, Aurélie et Victor, Les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Germaine MASSIERA,  
née BARBÉ,

survenu le 27 mars 1997, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Ses obsèques civiles auront lieu mardi 1<sup>er</sup> avril, à 10 heures, à Pontarlier. L'inhumation se fera ultérieurement dans le caveau familial, à Grasse.

La famille rappelle à votre souvenir,  
son mari

Paul MASSIERA,  
proviseur honoraire,

et leur fille

Gabrielle.

49 bis, rue de la Chaussée,  
25300 Doubs.

## Conférences

## Conférences de l'Etoile : Dieu en débat

Trois mercredis de suite, à 20 h 30 :  
– Le 7 mai 1997 : « Dieu et la philosophie », avec Pierre Magnard, professeur, et Alain Houziaux, pasteur ;  
– Le 14 mai : « Dieu et la science », avec Jean-Marie Pelt, professeur, et J.-C. Deroche, pasteur ;  
– Le 21 mai : « Dieu et l'art », avec Didier Decoin, écrivain, et Laurent Gagnebin, pasteur.

Au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris. Entrée libre, libre participation aux frais.

## Communications diverses

– **Prix de poésie Simone de Carfort.** Ce prix d'un montant de 10 000 francs a pour objet la découverte d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu, sans limite d'âge. Les poèmes classiques ou libérés, inédits, doivent être adressés entre le 1<sup>er</sup> avril et fin mai 1997 à :

Arlette BALEYNAUD-JOFFRE,  
10, boulevard Diderot, 75012 Paris.

L'envoi **non recommandé** comprendra deux jeux identiques de six poèmes et comportant en haut de la page le code de l'auteur (deux lettres, deux chiffres). Joindre cinq timbres ainsi que son code, ses nom, adresse, téléphone, âge, parcours poétique et professionnel. Il ne sera fait aucun retour des manuscrits.

## Saul Eisenberg

Le « Chinois » d'Israël

SAUL EISENBERG, le magnat israélien artisan des relations diplomatiques entre la Chine et l'Etat hébreu, est mort jeudi 27 mars d'une crise cardiaque à Pékin, à l'âge de soixante-seize ans.

Saul Eisenberg appartenait à la race des hommes d'affaires polyvalents dont l'influence – discrète pour ce qui le concerne – s'étendait bien au-delà des milieux économiques. Industriel, financier, marchand d'armes, il fut l'un des relais de la « diplomatie tranquille » menée par Israël pour prendre pied sur des marchés qui lui étaient politiquement interdits. Son pays de prédilection était la Chine, qui fut sa première terre d'exil, et où il est mort au cours d'un voyage d'affaires.

Né en 1921 à Munich, Saul Eisenberg fuit l'Allemagne nazie en 1938, et se retrouve d'abord à Shanghai avant de s'établir au Japon. Marié à une artiste japonaise, il ouvre une usine de diamants, puis, pressentant la nécessité pour l'archipel d'importer de grandes quantités de minerai de fer, il fonde plusieurs compagnies, qui alimenteront en matières premières, au lendemain de la guerre, les entreprises sidérurgiques nipponnes. Devenu milliardaire, il s'installe définitivement en Israël dans les années 60.

Son empire, présent dans trente pays, continue de s'étendre. Son plus beau fleuron est Israel Corporation, puissante compagnie financière qui contrôle une part minoritaire du capital dans Israel Chemicals, le plus grand groupe industriel – et étatique – du pays, dans la compagnie de transports maritimes Zim et dans la société de raffinage Oil Refineries. A la fin des années 70, après plusieurs rencontres avec le président Sadate, il décide d'investir dans des projets de développement en Egypte.

Mais la Chine est son domaine d'élection. En 1979, il met sur pied la première visite secrète d'une délégation commerciale israélienne à Pékin. Présent dans la plupart des

contrats sino-israéliens par le biais d'une de ses sociétés, enregistrée à Hongkong, il est, plus discrètement, le principal intermédiaire dans les ventes d'armes israéliennes à la Chine, dont l'importance apparaît aux yeux de tous, à la fin des années 80, lors d'un défilé de chars chinois équipés de canons de 105 semblables à ceux qui équipent les blindés israéliens Merkava. Israël fournit aussi à la Chine des fusils Uzi et des missiles air-air. Moshé Arens, alors ministre de la défense, reconnaîtra en 1992 l'existence de ce commerce, dont la valeur annuelle est aujourd'hui estimée à 1 milliard de dollars. Saul Eisenberg est considéré comme la cheville ouvrière qui permit l'établissement, en janvier 1992, de relations diplomatiques entre la Chine et l'Etat juif.

Homme discret, avare d'interviews, Saul Eisenberg finançait de nombreuses associations philanthropiques. En signe de gratitude, le gouvernement avait donné son nom à un village de Galilée, Kfar Shaul.

Jean-Pierre Langellier

## NOMINATIONS

## DIPLOMATIE

**Philippe Coste** a été nommé ambassadeur en République tchèque, en remplacement de Benoît d'Aboville, par décret paru au *Journal officiel* du 28 mars.

[Né le 5 mai 1947 à Amiens (Somme), Philippe Coste est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1972-1974). Il a été notamment en poste à Bangkok (1977-1978), auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1978-1981) et à l'administration centrale, avant de devenir chef adjoint (1982-1984), puis chef (1984-1988) du Centre d'analyse et de prévision au Quai d'Orsay. Il a ensuite été ambassadeur à l'île Maurice (1988-1991), puis au Cambodge (1991-1993). Depuis novembre 1993, Philippe Coste était directeur de la coopération européenne au ministère des affaires étrangères.]

## Anniversaires de décès

## Bernard LEPETIT.

31 mars 1996, c'est hier.

Ses étudiants et ses amis.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

“GRAND JURY”  
RTL-Le Monde

LIONEL  
JOSPIN

ANIMÉ PAR  
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC  
PATRICK JARREAU (LE MONDE)

ET  
RICHARD ARZT (RTL)

LUNDI  
18 H 30  
RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

ABONNEZ-VOUS  
et économisez jusqu'à 294 F  
soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F  
au lieu de 2 184 F\*

\* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

## BULLETIN - RÉPONSE

Où, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F  6 MOIS - 1 038 F  1 AN - 1 890 F  
au lieu de 546 F au lieu de 1 092 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ F 701 MQ 001

 par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

## TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-3043
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :  
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc  
60646 Chantilly Cedex

# Le temps des manifestations

**C**E jour-là, d'un coup, Jean-Christophe Cambadélis s'est senti très, très vieux. Les jeunes militants du Manifeste contre le Front national, une association qu'il a créée en 1990 et dont il est le président, ont pris rendez-vous avec lui. Airs mystérieux. Motif top secret. « Voilà, Jean-Christophe, on voudrait s'entraîner. Le dimanche. » Le secrétaire national du Parti socialiste fait répéter. S'entraîner, mais avec qui ? « On a trouvé quelqu'un, il s'appelle Laurent Plegelatte », répondent les animateurs de l'association antiraciste. Jean-Christophe Cambadélis connaît bien Plegelatte. Il y a vingt ans, Plegelatte, ceinture noire de karaté, entraînait les militants de l'Organisation communiste internationaliste (OCI, lambertiste) sur les tatamis ou dans les terrains vagues. C'était au temps des manifs.

Dans le vaste immeuble de la CGT, à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, Lucien Vivès consulte son agenda. Lucien Vivès est fatigué. Depuis le mois de janvier, lui et ses camarades n'ont pas arrêté. Le nouveau « responsable confédéral de l'animation et de la sécurité » - l'ancien secteur « luttes » de la confédération du temps d'Henri Krasucki - coche les heures et les jours. Fin février, les quatre manifestations contre la loi Debré. Les fonctionnaires le 6 mars. Le 16, les « Renault » à Bruxelles, et encore Strasbourg, le 29... Le 19, l'association de chômeurs AC! faisait le siège du ministère du travail, les retraités défilaient, les maîtres auxiliaires s'étaient encore réunis. Dimanche 22 et jeudi 27 mars, les internes défilaient en colère. « A Paris, on en est à deux ou trois rassemblements par jour », estime-t-il. « C'est le temps des manifs », soupire-t-on au Parti socialiste, où l'on sait que c'est aussi celui des sifflets. En France, « on manifestationne », chante Marc Lavoine, dont le clip-défilé, *C'est ça, la France*, vient d'être récompensé aux Victoires de la musique. Comme dans la décennie qui a suivi le printemps étudiant de mai 1968, les Français retrouvent les pavés. Après le repli des années 80, le « peuple de gauche », tétanisé par quatorze ans de pouvoir socialiste, se donne rendez-vous dans les rues.

Les services d'ordre et les policiers le savent. Le cordon de la CGT - le meilleur S.O. de la place, de l'avis unanime - et le poste de commandement de la préfecture de police de Paris sont de bons observatoires d'une société en crise. En décembre 1995, lorsque les Français étaient descendus dans la rue contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, ils voient « des manifs qui avancent bien », à la différence des traditionnels défilés « traîne-savates » des syndicats ouvriers. Des gros défilés de soixante mille personnes, presque un mois durant, sortes de réves à la carte : on descend quand on peut, mais avec le pas pressé d'une farouche détermination à en découdre. Déjà, derrière les feux de détresse des cheminots, on entend exploser les pétards.

Ils scrutent aussi, de près, ces nouvelles marches de société, sans banderoles ni porte-voix, dont la parisienne du 22 février contre la loi Debré à Paris a été l'emblème. Des milliers de gens marchent devant le cordon de personnalités. Des défilés « à nébuleuse », disent les spécialistes. « Une de nos hantises », ajoute-t-on au cabinet du préfet de police de Paris, où l'on date très précisément le phénomène au 4 décembre 1986, lors de la protestation contre la loi Devaquet. La veille de la mort de Malik Ousséline.

Sur les portables, dans les talkies-walkies, on commente la nouveauté. « Têtes de manif en-



gluées... « Badauds » sur le trottoir... On hésite à « cisailier la nébuleuse » ou à « arrêter le cortège » : si la tête cesse de marcher, d'autres débordent sur les « flancs », échappant ainsi aux cordons des S.O. On vient pour témoigner, comme autour de l'église Saint-Bernard. On regarde, sur un banc, le grand flot « citoyen »,

Flotte un air de revenez-y autonome, soigneusement entretenu par les anarchistes de Scalp-Reflex ou de la Confédération nationale du travail (CNT), qui permet de raviver les bons ou les mauvais souvenirs

comme disent les politiques. On se promène en cherchant une banderole sympathique, histoire de se faire « héberger », comme sur Internet. « Quand je pense que je n'avais même pas de bulletins d'adhésion ! » soupire Mouloud Aounit, secrétaire national du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), le soir du 22 février, en voyant partir ses porte-bannières d'un jour.

« La pagaille, c'est cette reprise en charge de la politique par chacun », explique un membre du S.O. de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). « On se sent sale, on descend dans la rue pour se sentir mieux. Mais, du même coup, les chaînes autour des manifestants, ça ne va plus. C'est trop agressif. » Les manifs-foutoirs sont aussi les manifs-débandades, qui se terminent

mal et exigent de nouvelles pratiques. Les marches citoyennes, comme samedi 29 mars à Strasbourg, peuvent donner le meilleur comme le pire.

Quelques défilés, récents, ont marqué les consciences policières et militantes. La marche spontanée du 23 août 1996, le soir du coup de hache de Saint-Bernard, est restée

dans les mémoires des manifestants. Plus de dix mille personnes s'étaient retrouvées place de la République pour aller jusqu'à la Nation. Arrivés là, les manifestants avaient décidé de poursuivre, dans la nuit, jusqu'au centre de Vincennes, où les « sans-papiers » étaient placés en rétention administrative. Derrière les spécialistes de la baston, des « bleus » de la manif : trois mille personnes qui s'éparpillent dans tous les sens, affolées, face aux bonnes vieilles salves de lacrymogènes.

Le défilé du 24 février contre la loi Debré, devant l'Assemblée, a inquiété plus encore. La manifestation s'était prolongée tard dans la nuit : deux cents à trois cents personnes démontant les barrières et refusant de se disperser, comme le professeur

Léon Schwartzberg, qui avait déposé le tracé, en avait donné l'ordre. Le 11 mars à Marseille, la manifestation contre le Front national a dégénéré en affrontements et donné lieu à une enquête de la police des polices sur l'attitude des forces de l'ordre. Depuis la mort de Makomé, en avril 1993, au commissariat des Grandes-Carrières du 18<sup>e</sup> arrondissement, la préfecture sait l'image désastreuse, dans l'opinion, des arrestations par les policiers des « BAC » (brigades anti-criminalité), en jeans, tennis et blousons, et s'efforce pourtant d'éviter toute provocation.

La CGT, elle-même, modifie ses habitudes. « Quand on se fait traiter de « fascistes » parce qu'on empêche les gens d'aller au contact avec la police, on se dit qu'il faut qu'on change nos manières », explique Lucien Vivès, un « réno » (rénovateur) qui craint avant tout l'image des gros bras laissée par ses prédécesseurs. « Quand on ne peut plus contenir, il vaut mieux s'en aller. » Dans ces manifestations unitaires, où les collectifs d'associations ont souvent l'initiative, la CGT doit aussi apprendre à travailler avec les autres : « A la FSU, à SUD, il commence à y avoir des choses intéressantes », admet en puriste Lucien Vivès, qui, auparavant, ne reconnaissait guère que le S.O. de la Ligue.

On est loin, jusqu'à présent, de la violence des années 70. Les « casseurs » qui avaient tant effrayé la police, au moment des manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), en 1994, ne sont pas revenus. Flotte pourtant un parfum, un air de revenez-y autonome, soigneusement entretenu



**De Paris à Strasbourg : depuis janvier, la France retrouve le pavé. Ballons, chansons, sifflets, les défilés perdent leurs carrés géométriques et prennent les couleurs des années 70. Certains veulent en découdre, et les « S.O. » s'adaptent**

par les anarchistes de Scalp-Reflex ou de la Confédération nationale du travail (CNT), qui permet de raviver les bons ou mauvais souvenirs. « Le gauchisme des années 70 est loin, juge la préfecture de police de Paris. Les gros bataillons de maos, de la Gauche prolétarienne ou de la Ligue communiste révolutionnaire n'existent plus. »

Loin des partis et des syndicats, les gens redécouvrent la rue. Loin des années 80, vouées au travail et aux introspections individualistes,

« On descend dans la rue pour se sentir mieux. Mais, du même coup, les chaînes autour des manifestants, ça ne va plus. C'est trop agressif »

ils revendiquent une gaîté qui rappelle celle des seventies. On peint les rues, on tague les trottoirs, on dessine des slogans sur son front au rouge à lèvres, comme les fans dans les concerts. « Les couleurs, les drapeaux, les orchestres, tout le monde s'y met », explique Jacques Lerichomme, secrétaire national chargé de l'organisation au Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'école et PEGC (Snuipp). Les vendeurs de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, qui, à Strasbourg, proposeront, dans un numéro spécial, « plein d'affiches à agiter dans la manif anti-Le Pen », ont juste un peu vieilli. Les sifflets d'Act-Up ont remplacé ceux de la CGT.

GRÂCE aux conseils des publicitaires nés dans les années 80, ou tout simplement sous l'influence des « marches » civiques des Noirs américains, de Greenpeace ou de la Gay Pride, on colorie les bannières et les luttes. Les soirs de manif, au JT, l'inévitable ballon de la Fédération syndicale unitaire (FSU), conçu par M. Lerichomme, est partout.

« Toute la symbolique tend à faire revenir les années 70, juge Olivier Filleule, chercheur en sciences politiques. Avec peut-être une arrière-pensée : transformer la politique en festif, pour redonner le goût de la politique. » A l'agence de communication Pronome, Désiré Calderon, qui a dessiné le petit bon-

homme du Snuipp et le « U » unitaire à quatre couleurs de la FSU, tempère : « La différence, c'est qu'il s'agissait alors d'une utopie festive. » On marche, comme il y a vingt ans. Après le coup de hache de Saint-Bernard, la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde ou la victoire du Front national à Vitrolles, on ne s'interroge plus. « FN souffrance/ C'est le temps des menaces/ On a pas le choix pile ou face », chante le groupe de rock bordelais Noir Désir dans son dernier album. L'entraîn d'un pays en croissance - « Réminiscences/ de l'ordre, des jeux, de l'essence/ quand on vivait mieux » -, où les partis politiques et les syndicats, puissants, faisaient le plein d'adhérents après chaque mouvement de rue, a fait place à la rage, mais aussi à la hantise de la récupération. Aujourd'hui, dans les manifs, les politiques ferment le ban.

Le 22 février, Alain Cavalier, l'homme secret du cinéma, était descendu dans la rue. Il se félicitait que les pétitionnaires qui l'entouraient n'aient pas pris leur caméra. « Filmer les manifs, je trouve que ce n'est pas intéressant, expliquait le réalisateur de *Libera me*. Ce sont toujours les mêmes images, depuis des ans. Ça donne l'impression que ça n'a pas changé, alors que ça change. » Si, en 1997, on préfère rire que pleurer, c'est à défaut de rêver.

On marche. On chante. Des chansons détournées, comme dans toutes les manifestations depuis la fin du dix-neuvième siècle. « Des emplois, des emplois, on se battra », hurlent les enseignants, dimanche 23 mars, sur l'air du tube de Khalid, *Aïcha*. Mais si, dans le cortège du Manifeste contre le Front national, on préfère donner un air gai et léger à la lutte contre l'extrême droite en crachant les derniers singles à la mode, ailleurs on donne des chansons à texte, qui éclot à nouveau. Le 22 février, autour des camions sono, les jeunes manifestants reprennent *Le Bruit et l'odeur*, de Zebda, les rappers toulonnais.

Déjà, il y a six ans, Francis Lallane suppliait : *Rendez-nous à la rue ! Avec la troupe Généril Vapeur, qui frappait ses « bidons sauvages », il chantait : « Mon usine tu meurs. Descendre dans la rue, opérer les tumeurs, de notre âme qui pleure. Nous marchons de douleur. Rendez-nous à la rue. » Le chanteur a été exaucé. En 1995, les tambours des cheminots ont ébranlé le plan Juppé. En 1996 et en 1997, les djembes des « sans-papiers » ont tué l'article 1<sup>er</sup> de la loi Debré.*

Ariane Chemin  
Dessin : Nicolas Vial

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Amérique partielle au Proche-Orient

**L**E Proche-Orient traverse « un des pires moments pour le processus de paix depuis trois ou quatre ans » : c'est ainsi que Madeleine Albright qualifiait cette semaine la situation dans la région. Ce que le nouveau et fort promoteur secrétaire d'Etat aurait pu ajouter, c'est que les Etats-Unis ne sont pas exempts de responsabilité dans la montée des périls. Pour comprendre le climat qui s'installe, il suffisait d'entendre M<sup>me</sup> Albright distribuer, le même jour, ses appréciations sur le comportement de l'une et l'autre partie en conflit.

D'un côté, Yasser Arafat était invité, à plusieurs reprises, à « s'efforcer à cent pour cent de faire cesser la violence » ; de l'autre, M<sup>me</sup> Albright rappelait qu'elle « eût préféré » que le gouvernement de Benjamin Nétanyahou ne décidât point de bâtir une nouvelle colonie de peuplement dans la partie arabe de Jérusalem. D'une part, une demande – certes fondée – et adressée, sur le ton de l'exigence, aux Palestiniens ; de l'autre, un petit coup de patte à peine critique, l'esquisse d'un « regret », à l'intention du partenaire israélien.

Le traitement est inégal – et passablement irresponsable de la part d'un pays qui revendique et exerce le monopole de la médiation politique dans cette partie du monde. Car si rien ne justifie jamais le terrorisme – comme la bombe placée la semaine dernière dans un café de Tel Aviv – ni les signes de complaisance que M. Arafat a pu adresser à certains

dangereux islamistes dans son camp, M<sup>me</sup> Albright ne peut ignorer non plus une autre réalité de la région : non sans quelque raison, les Palestiniens, et avec eux une bonne partie du monde arabe, ressentent comme une agression caractérisée le fait que les Israéliens – sans la moindre consultation préalable, bien sûr – changent, sur le terrain, le statut de Jérusalem et poursuivent la colonisation de la Cisjordanie. Alors aux bulldozers, répondent les lanceurs de pierres.

Ici, plus qu'ailleurs, les mots comptent qui aiguissent ou apaisent le sentiment d'injustice. Lorsque M<sup>me</sup> Albright refuse de prendre au sérieux le fait accompli israélien à Jérusalem, lorsque l'administration Clinton empêche, par deux fois, le Conseil de sécurité de dire le droit, dans cette affaire, c'est-à-dire de condamner Israël, cela fait le jeu des radicaux arabes. Loïn de préserver, ce faisant, le rôle « d'honnête médiateur » qu'ils revendiquent, les Etats-Unis donnent une impression inverse, désastreuse : celle d'adresser un feu orange à M. Nétanyahou, quand il faudrait lui dire « stop ». Impérativement.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, non moins désastreux. En quelques semaines, l'évolution qui se dessine depuis l'arrivée de M. Nétanyahou au pouvoir s'est dangereusement accélérée : l'ébranlement du camp arabe modéré et son début de radicalisation face à Israël. Parce qu'il s'est départi de l'impartialité requise, le « médiateur » américain en porte une part de responsabilité.

**LE COURRIER DES LECTEURS** Les enquêtes d'opinion occupent aujourd'hui une place importante dans le débat public. Elles sont largement utilisées par les hommes politiques et par les médias. Les uns s'en servent pour construire leurs stratégies, les autres pour améliorer leur audience. Ce re-

cours croissant aux sondages ne fait pas l'unanimité. Plusieurs lecteurs mettent ainsi en cause l'enquête Sofres-Le Monde-RTL, publiée dans nos éditions du 20 mars, sur l'adhésion aux idées du Front national, soit qu'ils en contestent le principe, soit qu'ils s'interrogent sur sa fiabilité ou son contenu.

# Les sondages d'opinion et leurs limites

par Thomas Ferenczi

**ON CONNAÎT** les réserves qu'inspirent à nombre de sociologues la pratique des sondages d'opinion et l'usage qu'en font les médias. Ces enquêteurs, disent-ils, ne permettent pas de saisir ce que pensent vraiment les gens mais additionnent des points de vue hétérogènes au contenu souvent incertain, imposant artificiellement un pseudo-jugement collectif qui n'a d'existence que sur le papier. La presse, ajoutent-ils, par la publicité qu'elle lui donne, transforme ce pseudo-jugement en fait politique.

Le Monde devrait-il renoncer à cette pratique ? Nous ne le pensons pas. Si la fabrication d'une « opinion publique » par le moyen des sondages est scientifiquement discutée, elle est, en revanche, conforme à la logique de la démocratie parlementaire puisqu'elle est au fondement même du suffrage universel. Dès lors, on ne voit pas pourquoi un sondage, à condition qu'il respecte les exigences techniques qui en assurent la validité, serait moins acceptable qu'un vote. Notre enquête sur les idées du Front national (FN), à un an des élections législatives, s'inscrit dans une telle pers-

pective. Elle interpelle, sur des thèmes placés depuis des semaines au cœur de la controverse politique, des gens qui seront appelés prochainement à voter. En ce sens, les informations qu'elle fournit nous paraissent sérieuses.

Les personnes interrogées n'ont-elles pas tendance, comme le suggère un de nos correspondants, à dissimuler, en présence d'un enquêteur supposé hostile, leurs opinions favorables au Front national ? Philippe Méchet, directeur des études politiques de la Sofres, nous dit n'avoir « jamais détecté de réticence particulière » de la part de l'électorat du FN à « accepter de répondre aux questionnaires d'opinion ». Il note que l'enquête en face à face au domicile de l'interviewé « représente pour celui-ci une situation de confort optimal, dénuée de stress ». Il ajoute enfin n'avoir relevé, au cours des dernières années, aucune évolution des comportements, dans cet électorat, vis-à-vis des sondages. Soulignons toutefois, pour aller dans le sens de notre correspondant, que, en dépit des précautions prises pour s'assurer de la sincérité des réponses, les enquêtes d'opinion ne sauraient sonder les reins et les cœurs, comme le montre

l'application de la technique des redressements en matière d'intentions de vote.

Fallait-il enfin demander aux sondés s'ils approuvent ou non, parmi les différentes prises de position de Jean-Marie Le Pen, la « dénonciation de l'influence des juifs sur la vie politique en France » ? Les auteurs de la question reconnaissent avoir hésité, mais font valoir que, Jean-Marie Le Pen développant ce thème, il était utile de savoir ce que les gens en pensaient. Le faible taux d'approbation (4 %) est d'autant plus intéressant, soulignent-ils, qu'il contraste avec la forte proportion (88 %) de cadres du FN qui, il y a sept ans, dans un précédent sondage, se disaient d'accord avec l'idée que « les juifs ont trop de pouvoir en France ».

Ces arguments n'emportent pas la conviction. Outre que la formulation était ambiguë, comme le fait observer un de nos lecteurs, on peut se demander s'il est vraiment judicieux d'entrer ainsi, sur un sujet aussi sensible, dans la problématique du Front national, au risque de légitimer un dangereux fantasme. Il eût été préférable, nous semble-t-il, d'observer sur ce point une plus grande prudence.

### DISSIMULATION

Je ne sais pas si la campagne menée par les médias contre le Front national joue en sa faveur ou contre lui. En revanche, les résultats de l'enquête menée par la Sofres à votre demande (*Le Monde* du 20 mars) m'ont surpris : un quart seulement des Français approuveraient les idées du FN « en matière de sécurité et d'immigration ». Or la fiche technique révèle que cette enquête a été réalisée auprès de personnes interrogées face à face à leur domicile, c'est-à-dire en présence d'un inconnu (l'enquêteur, très certainement perçu par la plupart des gens comme hostile au FN) mais pas anonymement. Je ne peux que me défier de résultats obtenus dans de telles conditions sur un sujet aussi sensible. Le discrédit moral porté sur les idées du Front national a très certainement pour effet sinon de culpabiliser son électorat ou ceux qui approuvent une partie d'entre elles, du moins d'en pousser certains à la discrétion, voire à la dissimulation. Il n'est, à cet égard, que de rapprocher ces résultats de ceux d'une autre enquête, menée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme et publiée dans vos colonnes deux jours plus tard : ils nous indiquent, eux, que 61 % des personnes interrogées estiment qu'il y a « trop d'Arabes » et 57 % que l'immigration constitue « une charge pour la collectivité » (*Le Monde* du 22 mars). Les articles du 20 mars cherchaient-ils à encourager, à « doper » tous ceux qui se mobilisent contre le FN ? Même si les intentions de la rédaction sont louables, j'attends tout de même plus de rigueur du *Monde*.

Yves Beigberder, Paris

### MAUVAISE FORMULATION

Je suis camerounais et je peux avoir quelques lacunes en français mais en lisant votre sondage à propos du Front national j'ai été surpris par une question. Vous la formuliez ainsi : « Etes-vous d'accord avec Le Pen quand il dénonce l'influence des juifs sur la politique française ? » Si je comprends bien, cela suppose que cette influence existe et vous avez des preuves, alors pourquoi ne pas les publier. Si tel n'est pas le cas, pourquoi n'avoir pas formulé votre question ainsi : Etes-vous d'accord avec Le Pen quand il insinue que les juifs ont une influence sur la politique française ? Parce que je crois que l'on dénonce un fait.

Jean-Claude Mipo  
(par courrier électronique)

### TROP DE SPÉCIALISTES

Chacun sait qu'une rationalisation du système de soins impose des filières centrées sur le généraliste, mais que ces filières sont incompatibles avec une population médicale constituée, pour moitié de ses effectifs, de spécialistes (...). Comme en Allemagne ou en Espagne, la Sécurité sociale sera bientôt amenée à ne conventionner que le nombre de spécialistes dont elle a besoin, et dans les seules zones géographiques où ils seront utiles. Cela fera de la médecine... un métier comme tous les autres, publics ou privés ! Un enseignant n'est-il pas recruté, par concours, en fonction des besoins (voire au-dessous des besoins, en fonction des possibilités budgétaires de le payer) ? Un cadre est-il embauché par une entreprise au-delà des besoins de cette dernière ? Tous deux sont-ils affectés là où ils sont nécessaires, ou bien là où ils préfèrent habiter ? Au nom de quel principe économique la collectivité devrait-

elle prendre en charge les dépenses superflues (localement ou nationale-ment) induites par ces spécialistes en excès qui, eux, tenteront – ce qui est bien humain – de survivre à tout prix ? Tout cela est vrai, mais internes et chefs de clinique sont indispensables pour faire tourner les hôpitaux universitaires, nous répète-t-on, comme une évidence... Et si c'était là prendre la question à l'envers ? Si l'on admet qu'il y a trop de spécialistes, ne faut-il pas en conclure qu'il y a trop d'hôpitaux universitaires ? Appartient-il à la collectivité de fournir un revenu aux spécialistes que l'université forme en excès, ou à l'université de réduire sa dimension pour ne plus produire que le nombre de spécialistes nécessaires ?

Docteur Elie Arié,  
Paris

### PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ

Dans votre édition datée 16-17 mars, le médiateur écrit que votre quotidien « a commis une erreur, en qualifiant d'assassins présumés des hommes présumés innocents » en parlant des frères Jourdain. Sans irrespect envers le principe constitutionnel dont il est question, je pense que vous n'avez commis aucune erreur d'expression. En effet, quelle est l'activité de la police judiciaire, sinon de rassembler les preuves et d'appréhender les auteurs, présumés, d'infractions ? Comment qualifier un individu à l'encontre duquel l'action publique est mise en œuvre, sinon de présumé coupable ? Il est quand même rare qu'un procureur demande à un tribunal de condamner un accusé alors que ce représentant du parquet l'estime innocent. Il n'est pas non plus d'habitude qu'une victime porte plainte contre une personne dont

elle ne soupçonne pas la culpabilité. Cette présomption de culpabilité apparaît inévitablement au cœur de la procédure pénale. Qu'en est-il alors de la présomption d'innocence ? Elle a sa place dans l'esprit des juges, principalement. Ce sont ceux qui vont se prononcer sur la culpabilité de l'accusé qui doivent considérer celui-ci comme présumé innocent.

Stéven Darnigny,  
Boulogne-Billancourt

### DOCTE IGNORANCE

L'article de Régis Debray (« Savants contre docteurs » dans *Le Monde* du 18 mars) trahit une méconnaissance profonde de la démarche de recherche dans les sciences sociales. Prenant prétexte du débat autour de « l'affaire » Sokal, dont *Le Monde* a rendu compte, Régis Debray tire argument des luttes qui se déroulent dans le champ des sciences sociales pour en conclure à leur radicale différence avec la science des « savants », et nous brosse un tableau idyllique des sciences exactes, bien éloigné du déroulement véritable des controverses qui traversent ces disciplines... Il propose une consternante interprétation du fonctionnement des sciences sociales, où, faute de « trébuchet », rien ne permettrait de juger de la qualité des travaux. C'est ignorer, et insulter, la réalité du travail des chercheurs et enseignants-chercheurs en sciences sociales qui s'astreignent à une démarche de recherche rigoureuse. (...)

Régis Debray, sans doute emporté par son propre objet médiologique, inscrit sa critique (son autocritique ?), non pas dans le champ du raisonnement scientifique, mais sur le terrain de la fièvre médiatique.

Jacques Rémy  
Ivry-sur-Seine

une vague sans précédent contre l'extrême droite. Ce courant sert les vainqueurs de l'élection présidentielle de 1995, en substituant à la mise en cause de la politique gouvernementale une mobilisation sociale contre le Front national. Les partis de gauche en sont bouculés, même s'ils finissent par s'y investir totalement, car ce combat n'est pas leur combat principal : il leur revient d'abord de s'opposer au gouvernement, de concevoir et de défendre des solutions aux problèmes que le pouvoir en place ne parvient pas à résoudre. En même temps, ils ne peuvent ignorer l'exigence de renouvellement de l'action politique qui s'affirme dans leur propre électorat.

Le recul du Front national dans l'opinion, son isolement – symbolisé par un congrès confiné, à Strasbourg, dans un coin d'une ville investie par ses adversaires – vont de pair avec un affaiblissement de la gauche dans les intentions de vote. La partie n'est certes pas gagnée pour Jacques Chirac. Elle n'est pas perdue pour Lionel Jospin, qui peut parier que d'ici un an, le Parti socialiste aura su se mettre au diapason de sa « base ». Le printemps qui commence n'en est pas moins incertain pour la gauche et prometteur pour la droite.

Patrick Jarreau

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Articles de pacotille

**PEUT-ÊTRE** vous êtes-vous demandé, ami lecteur, d'où provenait cet excellent café que l'on acquiert partout au prix fort, ou ces sardines du Maroc, ces bananes de contrebande et autres produits d'outre-mer qui font les délices des gens trop fortunés ?

Comme à l'époque lointaine où les rois d'Espagne permettaient à chaque matelot de ramener du Nouveau Monde en franchise de douane un petit paquet (pacotille) de marchandises, notre gouvernement a autorisé nos marins à ramener de leurs voyages aux colonies un modeste colis familial.

Il y a déjà quelque temps que ce colis a dépassé le poids du matelot et atteint par cargo plusieurs tonnes et davantage. Cette marchandise est d'excellente qualité et de la plus grande fraîcheur : il arrive en effet – cela s'est vu –

qu'elle soit embarquée par priorité sur les passagers, que l'on laisse à terre pour mieux persuader quelque autorité incompréhensive de renoncer à faire des difficultés.

Somme toute, en laissant se développer un peu les choses, les « colis familiaux » pourraient constituer le plus clair de la cargaison et les transports officiels une « tolérance » de l'équipage. Comme les marins arrivent à constituer un circuit de distribution bien plus satisfaisant que le ravitaillement et une « mise en place » plus rapide, les consommateurs n'auraient sans doute pas à se plaindre de cette transformation.

Il est vrai qu'ils ne sont jamais contents.

P. D.

(30-31 mars 1947.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# L'appel du 30 mars 1947

Il y a cinquante ans, Charles de Gaulle, qui a quitté le pouvoir en 1946, songe à « repartir de zéro ». Fustigeant « les jeux stériles où s'égare la nation », il jette les fondements du Rassemblement du peuple français (RPF)

QUI connaissait Bruneval ? Qui même se souvenait de cette falaise vallonnée, dressée là-bas, vers le cap d'Antifer, entre Le Havre et Etretat ? De son amoncellement de craie blafarde, de son abrupt nappé de gazon gras, de son ressac et de son vent inlassables ? De son nom même, crachouillé naguère par la radio de Londres, avant celui de Bir-Hakeim, de Dieppe et des Glières ? C'est là pourtant que le 27 février 1942 les paras britanniques du major Frost ont sauté de nuit dans la neige, forcé le château dominant la mer, arraché l'imposante antenne, raflé du matériel ultra-secret et détruit le plus gros radar allemand de surveillance de la Manche, avant de rembarquer par la crique à galets avec leurs blessés et un prisonnier vert-de-gris, sous le feu des mitrailleuses lourdes.

En l'air, les équipages des bombardiers Witley comptaient des volontaires français incorporés dans la Royal Air Force. Sur mer, quatre petits bâtiments des Forces navales françaises libres orchestraient l'évacuation après le coup de main. Et jamais l'audacieux hold-up n'aurait pu être monté si un agent du réseau du colonel Rémy, Roger Dumont, n'avait pas fourni les renseignements décisifs. A Bruneval, cette nuit-là, les résistants de toutes obédiences avaient été unis. Hardis. En armes. Décisifs.

Ils sont là, survivants, frémisants sur cette même falaise le dimanche 30 mars 1947. Sans doute 50 000 hommes et femmes, en grande foule piquetée dans la verdure, loin des bagnoles abandonnées dans les chemins boueux des environs, venus à pied se masser près d'un podium mal sonorisé : minuscules et grandioses sous les nuages ensoleillés entre deux averses. Ils ont répondu présent, ces jeunes anciens des Forces françaises libres, des réseaux et des mouvements, ces gens d'action et de renseignement, drapeaux en tête, pour un gigantesque pique-nique de la mémoire ponctuée du cri des mouettes effrayées. Ils enserrent et débordent les piquets des honneurs militaires, les ambassadeurs et toutes les Excellences franco-britanniques d'une cérémonie convenue. Ils n'ont qu'une hâte et qu'un souhait, quand s'est dissipé l'hommage des canons de marine et le grondement des avions de chasse : entendre de Gaulle, venu inaugurer la stèle d'un mémorial, tonner que « la Résistance française », c'est plus que jamais « la Défense nationale ».

Ils ne seront pas déçus. Car voici que « le Grand Charles », le retraité des affaires, occupé, disait-on, à rédiger ses Mémoires, se prend à leur parler au nom d'un certain 18 juin, engoncé dans sa longue vareuse d'uniforme au ceinturon ringard, les bras en branches de séphore, brandissant ses feuillets inutiles, dominant le chahut de la mer, planté au vif d'un de ces paysages symboliques qu'il affectionne. Il leur dit d'abord, doucement, ému, « Mes camarades », pour ne pas cravacher trop vite ces futurs « compagnons ». Et, puisque les hommes ne peuvent pas être « des machines à oublier », il rappelle leur combat victorieux, la valeur des messages tombés au bureau central de renseignement de Londres puis d'Alger, l'ardeur des Forces françaises libres et des Forces françaises de l'intérieur. Il



KEYSTONE



ALAIN GEGON/CIRIP

chante la France « une et indivisible » dès lors qu'elle sait tirer l'épée. Il sonne aux morts. Et, d'un coup, sur la fin, quand chacun songe déjà à se disperser, le voilà soudain dodelinant, faux bon apôtre, feignant d'admettre qu'après tout « la marée monte et descend », que la décadence et la division peuvent couvrir l'intérêt national. Puis criant, dressé, provocateur, l'ultime phrase, la seule pour laquelle il s'est derechef mobilisé en ce dimanche de printemps sur une falaise éternelle : « Le jour va venir où, rejetant les jeux stériles et réformant le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »

L'annonce a-t-elle porté ? Dès le lendemain, toutes affaires cessantes, le président du conseil, Paul Ramadier, viendra nuitamment et humblement toquer à la porte de la Boissière. Et de Gaulle, ravi, se gardera bien de le paniquer davantage. Car ce n'était que la première salve, normande, de l'opération de lancement d'un « Rassemblement du peuple français ». D'autres vont suivre, hebdomadaires, aussi printanières, aussi entêtées de mémoire, aussi assassines pour le pouvoir, au son allégre de la Marche lorraine.

A Strasbourg, le lundi de Pâques 7 avril, place Broglie, après avoir magnifié la veille les combattants américains tombés pour la libération de l'Alsace, le Général a franchi son Rubicon en lançant au balcon, sous des hourras encore hésitants : « Il est temps que se

**Le général de Gaulle, dans sa longue vareuse d'uniforme, lors de la réunion de Bruneval. Ci-contre, une affiche du RPF pour les élections municipales d'octobre 1947.**

forme et s'organise le Rassemblement du peuple français qui, dans le cadre des lois, va promouvoir et faire triompher, par-dessus les différences des opinions, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat. »

Le lundi suivant, 14 avril, un bref texte rédigé, semble-t-il, par Claude Guy et André Malraux et qui pastiche un brin l'Appel du 18 juin, est brandi en acte de naissance du nouveau mouvement dont de Gaulle se dit décidé à prendre la tête. Le jeudi 24 avril, une gaillarde conférence de presse, tenue à la maison de la Résistance, à Paris, mettra les derniers points sur les « i » : il s'agit d'« organiser la démocratie », comme toujours quand la patrie est en danger, mais sans jamais songer à étrangler la République.

Ce tir en rafales, de plus en plus précis mais passablement répétitif, n'a pas affadi l'envoi de Bruneval, tout au contraire. Car c'est aux témoins de la Résistance que de Gaulle a voulu s'adresser d'abord, pour qu'ils l'aident de nouveau à restaurer la France en la délivrant du jeu stérile des partis, en abandonnant une Constitution débile et en ressaisissant les rênes d'un Etat dépeçé. Autrement dit : la mémoire combattante est plus que jamais, croit-il, le vrai rempart et le premier recours.

Comment, quand et pourquoi de Gaulle en est-il arrivé à cette extrémité offensive, à ce branle-bas de mémoire d'allure si activiste ? Nous sommes loin de tout connaître et de tout peser sur ce cheminement et cet engagement, malgré la qualité des témoignages expiés : les origines, les attendus puis les avatars du RPF, la seule organisation politique que de Gaulle lui-même ait jamais lancée, sont encore un point assez aveugle de la mémoire gaulliste et du souvenir gaullien, un sujet tout juste abordé sur archives par la recherche désintéressée des historiens. On peut néanmoins comprendre combien, au printemps de 1947, de Gaulle est à court de tactique.

Lorsqu'il a quitté si abruptement le pouvoir, en janvier 1946, il avait vu juste stratégiquement : il pensait que sa « popularité était comme un capital qui solderait les déboires » et que la France ne pourrait pas survivre après avoir congédié l'homme de l'Appel miraculeux qui l'avait portée au-delà d'elle-même en la rangeant aux côtés des grands vainqueurs en 1945. Mais cette stratégie de la grandeur a été assortie de tactique bien incertaine. Car il ne suffisait pas de « partir sans rien dire » en mettant la clef sous la porte. En effet, non seulement les Français de 1946 n'ont guère songé à rappeler le grand boudeur, mais le parti même de la fidélité et du scrupule, le parti des « hommes honnêtes et patriotes » (il l'a désigné en ces termes à Jacques Chaban-Delmas),

le parti le plus proche de lui, somme toute, le Mouvement républicain populaire (MRP), a trahi en faisant alliance avec les socialistes et les communistes pour gérer sans lui et pour sortir du provisoire en contribuant à fonder la IV<sup>e</sup> République : le divorce est consommé à l'éché.

Ce premier échec a été suivi d'un second revers. A Bayeux, le 16 juin 1946, malgré l'accent prémonitoire de son discours-programme constitutionnel, il a manqué son affaire : sa campagne véhémement n'a pas convaincu une majorité de

## Un succès sans lendemain

Le Rassemblement du peuple français (RPF) a vu officiellement le jour le 14 avril 1947, deux semaines après l'« Appel » de Bruneval. « Il a pour but, explique dans un communiqué à la presse son président, Charles de Gaulle, de promouvoir et de faire triompher, par-dessus nos divisions, l'union de notre peuple dans l'effort de rénovation et de réforme de l'Etat. » Au mois d'octobre ont lieu des élections municipales. Elles sont très favorables au RPF, qui recueille 40 % des suffrages exprimés dans les communes de plus de neuf mille habitants.

Ce succès sera sans lendemain. Aux législatives de juin 1951, le RPF n'obtient que 117 sièges sur les 200 escomptés. Dès lors, il n'est pas en mesure de constituer la force d'attraction espérée. En mars 1952, vingt-sept députés RPF « lâchent » leur formation et apportent leurs voix à Antoine Pinay, qui est investi président du conseil. Les municipales d'avril 1953 accentuent le recul du Rassemblement, recul dont de Gaulle tire les conséquences en reconnaissant, le 6 mai, que le RPF ne peut pas, « pour le moment », changer un régime qu'il continue de qualifier de « stérile ».

Français de renoncer à adopter, en octobre – médiocrement mais sans conteste : un tiers de « oui », un tiers de « non », un tiers d'abstention – la Constitution qu'il avait rejetée. Enfin, troisième échec, aux élections législatives de novembre l'absence de tout vrai parti gaulliste clairement affiché lui a interdit de pouvoir peser sur la composition de la nouvelle Assemblée, où les communistes trônent au premier rang : la sympathique Union gaulliste du bouillant René Capitant a recueilli 3 % des voix et six sièges. Vers la fin de 1946, de Gaulle doit donc songer, de son propre aveu, à « repartir à zéro ».

Quelques jours plus tard, en janvier 1947, le premier président de la IV<sup>e</sup> République, Vincent Auriol, mi-sincère, mi-vachard, s'offrira même la satisfaction d'inviter – avec le succès qu'on imagine – Charles et Madame à « venir pendre la crémalière avec nous en famille dans nos appartements de l'Elysée » !

C'est dire que le déçu n'a pas suivi d'un mauvais œil, malgré les remontrances de Guy, son aide de camp, accablé par l'inefficacité pagailleuse de l'escouade, les premiers efforts de quelques inconditionnels pour repartir d'un bon pied. Dès novembre 1946, semble-t-il, tapis dans un petit appartement de 81 de la rue Taitbout, Jacques Soustelle, Jacques Baumel, Jacques Foccart, Diomède Cartroux, Alain Bozel, Pierre Lefranc,

Brigitte Friang, visités parfois par Malraux, ont plongé dans une sorte de nouvelle clandestinité et entrepris de réanimer le réseau de la guerre aux quatre coins du pays.

En janvier 1947, le colonel Rémy est, lui aussi, remobilisé et, fidèle des fidèles, Gaston Palewski entre dans la danse, tandis que de Gaulle accueille un visiteur au cri guilleret de « Je refais la France libre : venez avec moi ! », que ses deux exécutants les plus proches, Claude Mauriac et Claude Guy, confessent leur enthousiasme perplexe et qu'Yvonne de Gaulle, entre deux tricotages au coin du feu de la Boissière, ne dissimule plus son inquiétude de le voir songer à reprendre du service à son âge. Et lui enrage, tourne en rond, épluche la presse, morigène. Il bout. Il rajouit.

Mais que cherche-t-il au juste ? De quoi s'agit-il ? Rameuter les compagnons, au cas où le malheur extérieur s'abattra de nouveau sur la France, avec coup de force des communistes disposés en « cinquième colonne » ? Forger une organisation de masse qui risque d'être « inemployée et comme virtuelle » si le temps reste « sans angoisse » ? Peut-être, dès lors que de Gaulle, comme nombre de Français, croit mordicus qu'une nouvelle guerre est inévitable et imminente et qu'il pense qu'Américains et Soviétiques vont en découdre, au besoin sur notre dos. Mais il faut aussi remarquer que son impatience hivernale précède la vraie cassure de la guerre froide et l'annonce publique de son mépris de fer pour les séides français de Moscou (le communisme n'est-il pas « le chancre près du cœur de la France » ?), qui interviendront, l'une et l'autre, à la mi-1947.

Est-ce créer de toutes pièces une nouvelle formation politique, comme le veut Soustelle, ou remettre des influences clandestines

BANDE ANNONCE

On a tant à partager

Un plombier ?  
J'en connais un très bien, je te l'envoie.

Qui est-ce ?

Le plombier.

Arôme généreux,  
équilibre du goût

Nescafé  
Spécial Filtre

Tiens,  
tu l'as bien mérité.

Merci

Tu sais que tu n'es pas mal du tout en plombier.

Suite de la série Nescafé Spécial Filtre sur vos écrans TV à partir du dimanche 30 mars.

## Bibliographie

Un parti de Jean Charlot, *Le Gaullisme d'opposition (1946-1958)*, Fayard, 1983, et du *De Gaulle* (tome II, Le Seuil, 1985), de Jean Lacouture. Deux témoignages sont particulièrement utiles et assez jubilatoires : celui de Claude Mauriac, *Aimer de Gaulle* (Grasset, 1978), et celui, récent et exceptionnel, de Claude Guy, *En écoutant de Gaulle. Journal 1946-1949* (Grasset, 1996).

## Colloques

A l'occasion du cinquantième anniversaire du lancement du Rassemblement, la Fondation Charles-de-Gaulle (5, rue de Solferino, 75007 Paris. Tél. : 01-44-18-66-80) organise à Paris, jeudi 3 avril, une table ronde sur « la naissance du RPF », et, à Bordeaux, du 13 au 15 novembre 1997, un colloque sur « le RPF » : à ces deux occasions, universitaires, acteurs et témoins vont tenter de faire avancer cette histoire encore incertaine.

**SERVICES** Les groupes Suez et Lyonnaise des eaux ont officiellement reconnu, le 28 mars, qu'ils menaient des discussions en vue de fusionner. Ils réuniront leurs conseils d'administra-

tion le 11 avril pour leur présenter le projet. ● L'OPÉRATION déboucherait sur la création d'un géant des services aux collectivités pesant 195 milliards de francs. ● LES NÉGOCIATIONS avec

les actionnaires sont plus difficiles que prévu. Le Crédit agricole, AXA-UAP et le financier belge Albert Frère soutiennent le projet. ● DES OPPOSITIONS se font entendre du côté de la

BNP et de Saint-Gobain, actionnaires de Suez, poussés par la Générale des eaux, qui craint le renforcement de son concurrent principal. ● LES MODALITÉS financières sont au cœur des

débats. Les deux groupes devraient proposer de fusionner sur la base d'une action Lyonnaise pour deux actions Suez. Les opposants réclament une meilleure valorisation de Suez.

# Les groupes Suez et Lyonnaise des eaux annoncent leur intention de fusionner

La présentation des conditions financières est repoussée au 11 avril, sous la pression de la BNP et de Saint-Gobain, actionnaires de Suez, qui réclament d'importantes compensations

**APRÈS S'ÊTRE CANTONNÉS** dans le silence, Suez et la Lyonnaise des eaux ont décidé de rendre public l'existence de leurs discussions sur leur rapprochement. Les deux groupes ont annoncé, vendredi 28 mars, qu'ils réuniraient des conseils d'administration spéciaux le vendredi 11 avril pour délibérer sur le projet de fusion (*Le Monde* du 23-24 mars).

Le deux partenaires ont l'ambition de créer un groupe mondial

## Le mariage de l'eau et de l'électricité

● **Activités.** Suez est un conglomérat recentré sur deux métiers : les services financiers, avec la Générale de banque (30 % du capital) et l'assureur Fortis (20 %) en Belgique, Sofinco et Crédisuez en France ; les services aux collectivités avec Tractebel (50,3 % du capital) et la Lyonnaise des eaux (16,7 % du capital). La Lyonnaise des eaux a deux grands pôles d'activités : les services aux collectivités (eau, énergie, propreté, communication) et le BTP.

● **Résultats.** En 1995, le groupe Suez a affiché une perte de 3,9 milliards de francs. Après de nombreux désinvestissements, le groupe possède une trésorerie de 5 milliards, pour des fonds propres de 40 milliards et devrait afficher, pour 1996, des résultats positifs. La Lyonnaise des eaux a enregistré, en 1995, un résultat net de 906 millions pour un chiffre d'affaires de 98,6 milliards. Comme elle a cédé des activités, en 1996 son chiffre d'affaires est descendu à 91 milliards. Ses résultats devraient très nettement progresser.

● **Actionnariat.** Suez a, comme grands actionnaires, Saint-Gobain (6,7 % du capital et 10 % des droits de vote), le Crédit agricole (8,5 %), Albert Frère (8 %), AXA-UAP (6,35 %), la BNP (5,5 %). La Lyonnaise des eaux est contrôlée par Suez (16,7 %), AXA-UAP (5,9 %), la Caisse des dépôts (4 %) et le Crédit agricole (3,5 %).

dans les services aux collectivités. Le nouvel ensemble afficherait un chiffre d'affaires de 195 milliards de francs, un résultat autour de 4 milliards de francs et dégagerait une dizaine de milliards d'autofinancement par an, avec une capitalisation boursière approchant les 80 milliards de francs.

Deux activités formeraient les piliers de cette fusion : l'électricité et l'eau. Avec sa filiale Tractebel, Suez possède une place imposante sur le marché de l'énergie. Cette société belge, avec plus de 54 milliards de francs de chiffre d'affaires, détient plus de 90 % du marché de l'électricité en Belgique et une forte place dans la distribution gazière. Très entreprenante sur les marchés internationaux depuis 1990, elle détient des installations dans toute l'Europe, en Argentine ou Chili et même en Chine. Aux Etats-Unis, elle s'affiche comme le dixième producteur indépendant d'électricité.

Bien qu'active dans d'autres services, comme la propreté, la production d'énergie ou la communication, la Lyonnaise, de son côté, reste marquée par son origine : l'eau représentait 19 % de son chiffre d'affaires en 1995 et l'essentiel de ses bénéfices. En France, le groupe détient près de 21 % du marché de la distribution et de l'assainissement de l'eau, loin derrière la Générale des eaux (35 %), mais il connaît des succès à l'international, en Amérique latine, en Asie du sud-est, en Europe... Ses ambitions sont bridées par la faiblesse de ses moyens financiers.

### NOUVEL ÂGE

La taille, les capacités financières, les moyens humains sont devenus déterminants sur ces marchés, regroupés sous le vocable de « services aux collectivités ». Dans les pays développés, l'heure est à la libéralisation et à l'offre multi-services. Dans les pays émergents, les autorités cherchent des groupes capables

de gérer des réseaux complexes mais aussi de les financer.

Cette demande croissante inaugure un nouvel âge et impose la constitution de groupes internationaux puissants. La déréglementation en Grande-Bretagne débouche sur des services communs d'eau et d'énergie. En Allemagne, des groupes d'électricité comme RWE ou Veber, forts de leur monopoles régionaux, s'élargissent vers d'autres services. Tout en misant sur les télécommunications, ils commencent à se montrer actifs dans le domaine de l'eau, qu'ils avaient jusqu'alors délaissé.

Suez et Lyonnaise ne peuvent pas rester à l'écart de cette crois-

sance. La fusion de leurs activités et de leurs moyens financiers est de surcroît avantageuse car elle comporte peu de redondances. A l'exception de la filiale Elyo (énergie, 10 milliards de chiffre d'affaires) de la Lyonnaise et d'une toute petite branche propreté au sein de Tractebel, les deux groupes n'ont pas d'activité commune, ce qui exclut des arbitrages douloureux dans leurs activités principales.

### DÉSINVESTISSEMENTS

Si le rapprochement se réalise, des désinvestissements risquent toutefois d'être nécessaires. « La fusion ne concerne que 50 à 60 % du chiffre d'affaires des deux

groupes », constate un proche du dossier. Côté Lyonnaise, le BTP, et les services qui y sont liés (parkings, autoroutes, pose d'électricité) rentrent peu dans le cadre de ce rapprochement. Ces activités peuvent-elles être vendues ? Il y a peu de candidats à la reprise de ces métiers en plein marasme. Cette branche pourrait être encore réduite.

Côté Suez, les services financiers en France et en Belgique comme les participations financières semblent aussi éloignées des raisons de la fusion. Le groupe commence à se désengager en douceur de Sofinco (crédit à la consommation) au profit du Crédit agricole, qui a pris une par-

ticipation de 20 %. Crédisuez, qui porte les restes de l'aventure dans l'immobilier du groupe, risque aussi d'être cédé. Les participations financières détenues par la Générale de Belgique dans l'Union minière (cuivre), dans Recticel (mousses) ou dans Sagem sont menacées à plus ou moins long terme, de sortir du périmètre. Les services financiers (Générale de Banque et Fortis), placés dans le sein de la Générale de Belgique, en revanche, devraient rester. Le groupe devra imaginer une configuration originale, permettant d'affirmer à la fois sa nouvelle identité et sa double nationalité.

Martine Orange

## Les modalités financières au cœur de l'affrontement

**MALGRÉ** leur volonté d'aboutir très rapidement, Suez et la Lyonnaise des eaux ont dû repousser d'une dizaine de jours, au 11 avril, la présentation de leur projet de fusion à leur conseil d'administration. Officiellement, les deux groupes jugent qu'il était difficile de discuter de leur rapprochement au cours de leur conseil des 1<sup>er</sup> et 2 avril, prévus pour arrêter les comptes de l'exercice 1996. En fait, les discussions avec les actionnaires sont difficiles.

Une nouvelle fois, Suez se trouve au centre d'une des plus féroces batailles du capitalisme français. D'un côté, Lucien Duroux, président du Crédit agricole, Claude Bebéar, PDG d'AXA-UAP et Albert Frère, tout en restant attentifs aux modalités financières, sont favorables à l'opération. De l'autre, deux actionnaires de Suez, Michel Pébereau, PDG de la BNP, et Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, soutenus en coulisse par Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, très mobilisés contre ce projet renforçant son concurrent, cherchent à bloquer la fusion ou, au moins, à lui enlever tout intérêt.

La forme générale du montage financier est à peu près arrêtée. Le mariage entre les deux groupes se ferait par le biais d'une fusion-absorption de Suez par la Lyonnaise sans recours à une opération de marché. (*Le Monde* du 26 mars). Mais il reste de nombreux problèmes à régler.

● **Les parités.** La question des évaluations des groupes et des parités de fusion est au cœur des débats. Selon nos informations, l'échange

serait proposé sur la base d'une action Lyonnaise pour deux Suez.

Michel Pébereau, qui a acquis fort cher ses titres Suez en 1994, et Jean-Louis Beffa jugent cette offre insuffisante. Ils veulent la revaloriser en tenant compte de la trésorerie abondante de Suez évaluée à 5 milliards de francs, de ses reports déficitaires qui seraient perdus en cas de fusion, et de la décote boursière du groupe, considéré longtemps comme une simple holding. Les opposants réclament une compensation sous forme de rouble ou de super-dividende. Combien ? D'un actionnaire à l'autre, les enchères montent. Avant le rapprochement avec la Lyonnaise, ils exigent que Suez leur reverse trois, quatre ou cinq milliards de francs. Le groupe Suez réplique que cela reviendrait à la vider de toute sa capacité financière avant la fusion.

« Un terrain d'entente devra être trouvé. Suez et Lyonnaise des eaux semblent décidés à faire cette fusion, mais pas à n'importe quel prix. Si certains actionnaires de Suez vont trop loin, ils préféreront renoncer plutôt que de s'engager dans une opération qui les priverait de tout moyen, ou impliquerait un dépeçage », souligne un proche du dossier.

● **Le partage des pouvoirs.** Entre les deux présidents, la répartition des rôles est rediscutée. Dans le schéma initial, il était prévu que Jérôme Monod prendrait la présidence du nouvel ensemble et que Gérard Mestrallet assume la direction générale. Les deux groupes, selon

nos informations, réétudieraient une société sous forme de directeur et de conseil de surveillance.

● **L'aspect politique belge.** Les difficultés du côté belge, en revanche, seraient aplanies. Suez a donné un premier signal aux autorités de Bruxelles de sa volonté de ne pas prendre d'assaut Tractebel, en annonçant la fusion entre le groupe d'énergie et sa filiale Powerfin. Cette opération ramènera la participation de la Générale de Belgique, filiale de Suez, de 60 % à 50,3 %, ce qui empêche toute fusion par la suite sans l'accord des actionnaires minoritaires. Le financier Albert Frère serait appelé à jouer un rôle important dans le dispositif pour assurer « la défense des intérêts belges » dans Tractebel et la Générale de Belgique (SGB). Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, s'est déclaré satisfait, vendredi, des garanties sur l'indépendance de Tractebel en cas de fusion avec la Lyonnaise des eaux.

● **La surveillance de la COB.** Les deux groupes semblent décidés à prendre un maximum de précautions. Craignant des manœuvres boursières qui auraient pour but de perturber leur fusion, en remettant en cause tous leurs calculs de parité, ils ont prévu de demander, en début de semaine, à la Commission des opérations de bourse (COB) de placer leurs deux cours sous surveillance. Ils ne devraient faire aucune annonce précipitée des modalités financières, afin d'éviter toute surenchère.

M. O.

## Alcatel et Lagardère ont déposé leurs candidatures à la reprise de Thomson-CSF

**LE GROUPE** Lagardère et Alcatel Alsthom, associé à Dassault Industries, ont fait acte de candidature, vendredi 28 mars, auprès du ministère de l'économie et des finances pour la reprise du groupe d'électronique professionnelle et de défense Thomson-CSF. Ils se sont refusés à tout commentaire, de même que le ministère de l'économie et des finances, qui n'a pas révélé le nombre des candidatures exprimées. Une rumeur faisait état, ces derniers jours, d'une éventuelle offre du groupe britannique GEC-Marconi.

Vendredi 18 mars, à 12 heures, était la date limite pour le dépôt officiel des candidatures au rachat des 58 % du capital de Thomson-CSF détenus par l'Etat. Ces candidatures doivent maintenant être déclarées recevables par le gouvernement, qui devrait se prononcer dès la semaine prochaine. Les candidats auront alors six semaines pour élaborer des offres définitives, la date limite pour leur dépôt ayant été fixée au 7 mai.

Alcatel Alsthom et le groupe Lagardère se sont déjà affrontés l'an passé lors de la première tentative de privatisation de Thomson. Il s'agissait alors du rachat de la totalité du groupe, c'est-à-dire de Thomson-CSF et de la filiale d'électronique grand public Thomson Multimédia (TMM). Le gouvernement avait choisi le groupe Lagardère, avant d'annuler l'opération, en raison de l'avis négatif de la commission de privatisation. Celle-ci avait dénoncé les conditions de reprise de TMM par le groupe sud-coréen Daewoo Electronics, associé au groupe Lagardère.

Pour la nouvelle procédure de

vente de Thomson-CSF, le groupe Lagardère a affirmé que son projet industriel ne serait « pas fondamentalement différent ». Matra veut apporter à Thomson-CSF l'essentiel de son pôle de hautes technologies, dont les deux sociétés communes avec British Aerospace dans les missiles (à 50/50) et avec GEC dans l'espace (dont Matra contrôle 51 %), pour créer un groupe pesant 60 milliards de francs. Plusieurs investisseurs internationaux participeront au tour de table du groupe Lagardère, qui détiendrait toutefois la majorité

de ce nouveau Thomson-CSF.

Alcatel Alsthom, de son côté, s'est allié à Dassault Industries, qui apporterait à Thomson-CSF les activités radars et équipements de guerre électronique de sa filiale Dassault Electronique. Les deux groupes prévoient d'inclure dans leur offre commune le groupe public Aerospatiale, en cours de fusion avec Dassault Aviation. Mais, contrairement aux premiers projets, Aerospatiale n'apporterait pas totalement à Thomson-CSF ses actifs dans les missiles et les satellites en échange d'une entrée au

capital. Le groupe interviendrait via des sociétés communes : dans les missiles avec Thomson-CSF, dans les satellites avec Alcatel et Thomson-CSF.

### AEROSPATIALE EXCLUE

Pour des raisons d'équité, le gouvernement a en effet interdit à Aerospatiale de s'allier directement à l'un des candidats. Et il a incité fortement Yves Michot, son président, à prendre langue avec Jean-Luc Lagardère. Ce qui a été fait lors du récent déplacement de Jacques Chirac en Amérique du

Sud. Des projets avec Aerospatiale devraient donc être évoqués par Matra dans son offre de reprise de Thomson-CSF.

Aujourd'hui, Aerospatiale n'exclut d'ailleurs pas qu'en cas de victoire de Matra, il soit possible de créer une société commune dans les missiles, où les deux groupes sont complémentaires. En revanche, un rapprochement dans les satellites est jugé plus difficile, la concurrence étant frontale dans ce secteur.

Philippe Le Cœur

## La Banque du Japon et le secteur privé vont sauver la Nippon Credit Bank

**LA NIPPON** Credit Bank, la plus petite des trois banques de crédit à long terme japonaises, pourrait être recapitalisée à hauteur de 300 milliards de yens (13,6 milliards de francs) pour éviter la faillite. Un plan de restructuration, comportant le retrait total de ses activités à l'étranger et la vente de son siège de Tokyo et de sa représentation à Osaka, ainsi que des réductions d'effectifs parmi ses 2 600 employés, devrait être annoncé sous peu, selon des sources bancaires.

La Nippon Credit Bank serait donc la première des vingt grandes banques japonaises à connaître de graves difficultés en raison de son portefeuille de mauvaises créances, évalué à 1 355 milliards de yens (65 milliards de francs), au point de faire l'objet d'un sauvetage concerté entre la Banque du Japon et les banques privées. Jusqu'alors, seules des institutions de seconde ou troisième catégorie avaient sombré. Le vice-ministre des finances, Tadashi

Ogawa, a annoncé, jeudi 27 mars, que son ministère « était prêt à soutenir les efforts de restructuration des institutions financières en coopération avec la Banque du Japon afin d'assurer la stabilité du système financier japonais ».

« Personne, sur la place financière de Tokyo, ne se faisait d'illusions sur la Nippon Credit Bank », explique un analyste. La semaine dernière, alors que les rumeurs sur sa possible faillite allaient bon train, l'agence de notation américaine Moody's rétrograderait ses dettes à l'indice Ba1, l'équivalent des junk bonds.

### SAUVER LE RATIO COOKE

La Nippon Credit Bank prévoit des pertes nettes de 50 milliards de yens (2,25 milliards de francs) pour l'année fiscale s'achevant le 31 mars. L'an dernier, les pertes nettes s'étaient déjà élevées à 164 milliards de yens. Selon le plan actuellement en discussion, la Nip-

pon Credit Bank céderait de 200 à 300 milliards de yens de mauvaises créances aux banques commerciales pour ne pas tomber sous la norme internationale du ratio Cooke, qui oblige à détenir l'équivalent de 8 % de ses engagements en fonds propres. Puis, au cours de l'année fiscale 1997, la Nippon Credit Bank se débarrasserait des 300 milliards de yens de mauvaises créances de ses filiales non bancaires. En outre, la Nippon Credit Bank ne sera plus soumise qu'à un ratio fonds propres/endettement de 4 % une fois qu'elle aura restreint ses activités au Japon. Ses six succursales et huit filiales à l'étranger seront vendues.

Parallèlement, la Banque du Japon ferait l'acquisition de près de 90 milliards de yens d'actions de la Nippon Credit Bank nouvellement émises, via la structure de rachat des créances des *jusen* (sociétés de crédits immobiliers en grande difficulté). Le secteur privé, c'est-à-dire

les banques commerciales et les compagnies d'assurance-vie, injecteraient environ 150 milliards de yens en capital ou en prêts, selon les informations du quotidien économique *Nikkei Shimbun*.

Les commentateurs se montrent encore prudents. Tout en soulignant l'importance de ne pas déstabiliser le système financier japonais, les analystes du Nomura Research Institute font toutefois remarquer que ce plan, sans précédent, risque d'affaiblir les revenus des banques privées et nuit à leur efficacité globale. Une critique, qui rejoint celles émises par les milieux anglo-saxons sur cette politique de sauvetage des banques malades, qui consiste encore à mobiliser toute la place et qui est contraire à la volonté affichée par le gouvernement de déréglementer et de renforcer les mécanismes de concurrence.

Brice Pedroletti

### DÉPÊCHES

■ **BELGACOM** : l'exploitant téléphonique belge a annoncé, vendredi 28 mars, qu'il va supprimer 6 500 emplois sur un total de 26 000, afin de se préparer à l'ouverture totale à la concurrence de son marché national, début 1998. D'autre part, entre 4 000 et 6 000 salariés feront l'objet de redéploiements. Les suppressions de postes se feront au travers de départs en pré-retraites pour les salariés âgés d'au moins cinquante ans et ayant plus de vingt ans d'ancienneté.

■ **LA POSTE** : les syndicats Sud et FO ont lancé un préavis de grève de 24 heures le mercredi 2 avril, dans les centres de tri, pour la défense de l'emploi et le maintien du trafic dans les centres existants. Sud et la CGT appellent également les receveurs à manifester à Paris le 3 avril contre la réforme en cours concernant leur fonction.

■ **TRANSPORTS** : les fédérations des transports CGT, FO, CFTC et FNCR (autonomes) appellent « à faire du 5 mai une journée nationale d'actions », notamment dans les branches du transport routier de marchandises, du transport routier de voyageurs, du transport urbain et du transport de déchets. Leurs revendications portent principalement sur la retraite à cinquante-cinq ans et la réduction du temps de travail.

■ **CLUB MÉDITERRANÉE** : la société a annoncé, jeudi 28 mars, avoir vendu ses participations de 23 % dans Valtur et de 9,8 % dans Situr, deux sociétés italiennes au groupe San Paolo. Valtur exploite 20 villages essentiellement localisés dans le Bassin méditerranéen et réalise un chiffre d'affaires de 240 milliards de lires (800 millions de francs). C'est une filiale à 51 % de Situr.

**TAUX** L'épargne réglementée a connu d'importants changements au cours des derniers mois. L'investisseur doit en tenir compte, même si la plupart de ces produits

d'épargne conservent, en dépit d'une rémunération dans l'ensemble plus faible, de nombreux attraits, notamment fiscaux. ● DEPUIS LE 23 JANVIER 1997, le taux du plan

d'épargne logement (PEL) est revenu à 4,25 % contre 5,25 %. Depuis mars 1996, la rémunération du Livret A, ainsi que celle du Livret Bleu ou du Codevi, a été ramenée de

4,5 % à 3,5 %. Le gouvernement a créé le Livret Jeune, dont le taux de 4,75 % élargit la clientèle du Livret d'épargne populaire. ● SUR LE PLAN FISCAL, plusieurs placements régle-

mentés sont désormais soumis à la contribution sociale généralisée de 3,4 % (CSG), auxquels s'ajoute 0,5 % de contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

## L'épargne réglementée conserve des attraits certains

La baisse de la rémunération du plan d'épargne-logement et du Livret A, la création du Livret Jeune et l'élargissement de l'accès au Livret d'épargne populaire ont changé la donne en matière de produits dits administrés

**PLUSIEURS** bouleversements ont affecté, au cours de ces derniers mois, l'épargne réglementée. Le dernier en date est la réduction du taux du plan d'épargne-logement : 4,25 % pour tous les plans ouverts à compter du 23 janvier 1997, contre 5,25 % auparavant. Mais il y a eu aussi la baisse du taux du Livret A et de ses homologues (Livret Bleu, Codevi, compte sur livret...). Après dix ans de stabilité, leur rémunération a été réduite d'un point, et ils ne rapportent plus que 3,5 % depuis mars 1996. Autres événements survenus l'an dernier : la création du Livret Jeune pour les 12-25 ans et l'élargissement de la clientèle du Livret d'épargne populaire.

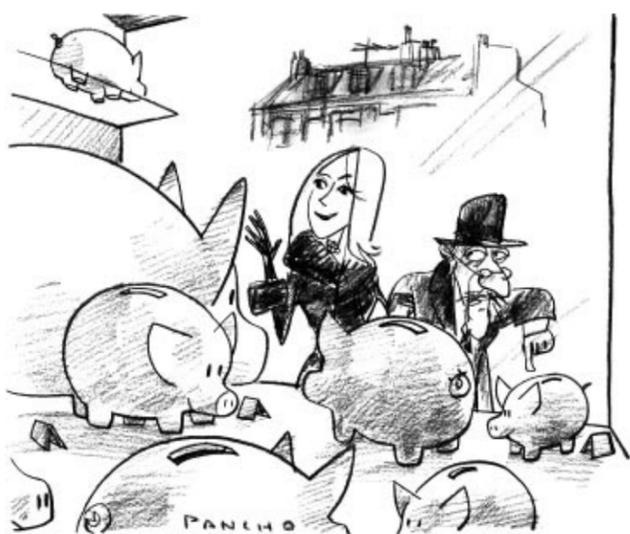
Les effets de ces bouleversements n'ont pas tardé à se faire sentir. Les caisses d'épargne et La Poste, qui ont le monopole de distribution du Livret A, ont enregistré une décollecte de plus de 50 milliards de francs. Le Crédit mutuel, qui distribue le Livret bleu, en tous points identique au Livret A, a aussi perdu plus de 5 milliards de francs. Une bonne partie de cet argent a été replacée sur des Livrets Jeune ou des Livrets

d'épargne populaire, mieux rémunérés. Tout nouveau tout beau, le premier a récolté environ 25 milliards de francs. Le second a réalisé un bond fantastique, passant de 100 à 170 milliards de francs. Quant au plan d'épargne-logement, il est trop tôt pour connaître l'impact de la baisse du taux intervenue fin janvier, mais son encours s'est gonflé d'environ 180 milliards de francs supplémentaires en 1996.

### SÛRS ET DISPONIBLES

Faut-il conserver son Livret A ? Ouvrir un nouveau plan d'épargne-logement présente-t-il un intérêt ? Entre douze et vingt-cinq ans, il n'y a pas à hésiter. Il faut commencer par remplir un Livret Jeune. Il rapporte 4,75 % net de tout impôt, et l'épargne est disponible à tout moment et sans risque. Le Livret Jeune peut être ouvert dans tous les établissements et on peut y déposer un maximum de 10 000 francs.

Si l'épargnant a payé moins de 4 080 francs d'impôt sur le revenu en 1996, il n'y a pas non plus d'hésitations à avoir : il faut ouvrir un Livret d'épargne populaire (LEP). Il est lui aussi rémunéré à 4,75 % net



d'impôt. Son taux a été révisé à la baisse l'an dernier, dans la foulée de celui du Livret A, mais il reste avantageux. La grande réforme aura été l'élargissement des conditions d'accès au LEP. Auparavant, il fallait payer moins de 2 000 francs d'impôts pour avoir droit à un Livret d'épargne populaire. Ce seuil a été doublé, ce qui permet à un plus grand nombre de contribuables d'en bénéficier. Le Livret d'épargne populaire peut être ouvert dans tous les établissements, avec un plafond de dépôt de 40 000 francs.

Pour tous ceux qui ont plus de vingt-cinq ans et paient plus de 4 080 francs d'impôts, il reste les Livrets A ou bleu et le Codevi. Bien sûr, leur rémunération n'est plus que de 3,5 % et ce n'est pas très excitant. Mais ce nouveau taux reste tout de même supérieur de 1,5 % à la hausse des prix. De plus, ces placements sont exonérés d'impôt et ils échappent même à la CRDS et à

la CSG. Le seul autre placement qui soit, comme eux, sûr et disponible à tout moment, ce sont les s-cav monétaires ; elles ont rapporté 3,5 % en moyenne l'an dernier, mais on prévoit pour cette année des performances inférieures à 3 % en brut et à 2,5 % après impôt. Le Livret A et le Codevi n'ont donc pas à rougir de la comparaison. Respectivement plafonnés à 100 000 francs et 30 000 francs, ils correspondent parfaitement aux envies de mettre de côté un minimum d'épargne de précaution. Au-delà, il est clair qu'il faut s'orienter vers des placements plus rémunérateurs.

Le nouveau plan d'épargne-logement (PEL) à 4,25 % reste, lui aussi, attractif. Il n'a pas beaucoup de concurrents, du moins dans la catégorie des placements n'imposant un blocage de l'épargne que sur quatre ans et ne faisant prendre aucun risque en capital. L'obligation assimilable du Trésor

(OAT) à dix ans rapporte un peu plus de 5,50 %. Les banques offrent autour de 5 % pour des versements sur un plan d'épargne populaire (PEP) à taux fixe. Même l'assurance-vie est touchée, avec des rendements en baisse entre 6 % et 7 % l'an dernier, qui devraient continuer à chuter en 1997. Le PEL, de plus, rapporte des droits à prêt que l'on peut céder à un membre de sa famille si l'on ne compte pas s'en servir soi-même.

Le nouveau PEL est d'ailleurs surtout intéressant si l'on a un projet immobilier. Le titulaire bénéficie en effet d'un taux de rémunération plus faible mais il aura droit, en contrepartie, à un prêt plus avantageux, à 4,80 % contre 5,54 % ou 6,32 % pour les plans de générations antérieures. Ce qu'il perd en rémunération, l'épargnant devrait le récupérer en économies sur les intérêts à payer.

### UN MAGOT CONVOITÉ

Il ne faut pas en conclure trop vite qu'il faut fermer son ancien plan pour en ouvrir un nouveau. Cette décision implique de repartir de zéro et de devoir patienter au moins trois ans avant de pouvoir obtenir un prêt. Elle est donc déconseillée si l'on envisage d'acheter bientôt. Même si l'on n'a pas de projets précis, il faut y regarder à deux fois. A la différence du PEL, la rémunération du compte épargne-logement n'a pas été revue à la baisse en janvier dernier. Il est vrai qu'avec un modeste 2,25 %

le CEL était déjà bien bas. Mais il faut rappeler que, si le titulaire obtient un prêt, il a droit au versement d'une prime qui améliore le rendement du compte et le rapproche de celui d'un Livret A. Côté crédit, le CEL continue d'offrir un taux imbattable de 3,75 %.

A quand la prochaine modification ? Aucune n'est annoncée. Mais si les taux d'intérêt continuent de baisser en France, celui du Livret A ou du plan d'épargne-logement vont à nouveau être au-dessus du lot. Des critiques ont d'ailleurs déjà commencé à poindre concernant le Livret A. « Mais il est peu probable que le taux soit modifié avant les élections législatives de 1998 », souligne un banquier. Le Livret A ou le PEL sont des sujets « sensibles » auxquels les politiques ne touchent qu'avec beaucoup de précautions.

Pour éviter cet immobilisme, l'idée a été lancée de confier la gestion des taux de l'épargne administrée à une autorité indépendante comme la Banque de France. Le débat est ouvert. Il n'est pas certain, cependant, que le gouvernement renonce à intervenir dans la gestion d'une épargne qui représente plusieurs centaines de milliards de francs, qui sert à financer le logement social (pour le Livret A) ou l'accession à la propriété (pour l'épargne-logement) et qui touche plusieurs millions d'épargnants électeurs.

Fanny Guibert

### Les modifications de la fiscalité

La loi du 27 décembre 1996 sur le financement de la Sécurité sociale a augmenté le taux et élargi l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG). Elle s'élève désormais à 3,4 % et s'applique à certains placements réglementés. Les mêmes étaient déjà soumis, depuis février 1996, à un prélèvement de 0,5 % au titre de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un petit carré d'irréductibles échappe toujours à la CRDS et à la CSG. Il s'agit des Livrets A et Bleu, du Codevi, du Livret d'épargne populaire et du nouveau Livret Jeune. Leur rendement s'entend « net de tout impôt ou taxe ». Les autres placements sont soumis au moins à la CSG et à la CRDS. C'est le cas des plans et des comptes d'épargne-logement. Pour les plans, la taxe s'applique en fin de parcours, au moment du retrait des fonds. Pour les comptes, ce sont les intérêts acquis chaque année qui sont taxés, plus la prime au moment où elle est versée.

## La périlleuse soif d'investissement des Britanniques dans le whisky

Une escroquerie portant sur l'achat spéculatif de fûts de malt aurait fait quelque dix mille victimes

### LONDRES

de notre correspondant dans la City

Placer son argent dans ce bon vieux scotch whisky, de quoi faire saliver les connaisseurs de la précieuse liqueur écossaise ! Mais attention, investir dans les alcools et les vins n'est pas facile. Ainsi, en Grande-Bretagne, des amateurs de whisky ont fait une bien mauvaise affaire. Le Bureau des fraudes graves vient d'ouvrir une enquête sur les agissements d'une trentaine de sociétés financières britanniques soupçonnées d'avoir escroqué quelque dix mille investisseurs, pour un montant total de

60 millions de livres (540 millions de francs). Une investigation qui viserait également, d'après la presse, les placements dans d'autres boissons alcooliques comme le porto ou le champagne.

Ces sociétés proposaient l'achat d'un fût de malt whisky pur pour un prix moyen de 2 500 livres. Si les heureux élus avaient la patience d'attendre trois ans avant de revendre le ou les tonneaux, ils pouvaient espérer déguster une plus-value annuelle de 18 % ! Avec la célébration de l'an 2000, la consommation de ces whiskies, qui projettent une image sociale sophistiquée face aux alcools

blancs comme la vodka, devrait « flamber », entraînant un rendement possible de 300 %, affirmait même la publicité. Ce qui n'est pas rien quand on connaît la « descente » imperturbable et tenace des sujets de Sa Majesté.

### LIQUIDATION VOLONTAIRE

La formule précisait que la vente, par l'intermédiaire de la société, était aussi simple qu'un jeu d'enfant. Le démarchage se faisait essentiellement au téléphone ; le paiement était immédiat, par carte de crédit, comme cela se fait couramment pour les places de théâtre ou les billets d'avion. Le

jackpot ? Aussitôt les fonds recueillis, ces firmes changeaient d'enseigne ou se mettaient volontairement en liquidation.

« Si quelqu'un veut acheter un fût à une distillerie, il n'y a rien à redire. En revanche, il est inacceptable que des sociétés étrangères au secteur vendent ce pseudo-placement à des gens crédules qui ignorent tout du marché du whisky », affirme Campbell Evans, porte-parole de la Scotch Whisky Association (SWA), basée à Edimbourg. A l'écouter, le prix d'achat de ces tonneaux était deux à trois fois supérieur à la normale. Par ailleurs, la vente d'un fût à un distillateur est carrément impossible, ces derniers planifiant leurs stocks des années à l'avance. Et organiser soi-même la mise en bouteilles du whisky s'avère une opération particulièrement onéreuse, soumise à des contraintes considérables.

L'organisme professionnel s'inquiète des retombées négatives éventuelles de ce scandale sur l'image d'un produit qui constitue la cinquième exportation du Royaume-Uni et fait vivre soixante-dix mille personnes. Aux accusations de la SWA, Stephen Jobe, directeur général de Marshall Wineris, une de ces sociétés déclarées en faillite, réplique : « Les autorités cherchent à protéger les intérêts des producteurs. Nous n'avons jamais offert du whisky comme investissement financier. Nous aidions simplement les clients à acheter à terme des fûts. L'utilisation qu'ils en font ultérieurement est leur affaire. »

Le whisky ? A classer désormais au registre des illusions perdues, au même titre que les conteneurs et les diamants qui avaient fait fureur il y a quelques années.

Marc Roche

## AMPLITUDE MONDE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10

2,23 F/mn

**DIVIDENDE EXERCICE 1996** : le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE MONDE a arrêté les comptes de l'exercice 1996 et a proposé de fixer à 18,47 francs le dividende net versé par action « D », dite de distribution.

Décomposition du dividende net, en francs :

· Obligations françaises non indexées	6,11
· Actions françaises	2,91
· Titres de créances négociables	5,00
· Actions étrangères	4,45
· Total	18,47

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 9 avril et mis en paiement le 11 avril 1997 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 11 juillet 1997).

**CRÉDIT D'IMPÔT** : selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions « D » en circulation à cette date.

Valeur de l'action « D » au 28.02.1997 : 898,80 francs.

Sicav  
actions  
internationales

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

## Ecureuil

### Actions Futur

SICAV ACTIONS FRANÇAISES/PEA POUR PRIVILÉGIER LA PERFORMANCE SUR LE LONG TERME

### Dividende de l'exercice 1996

Le conseil d'administration de la Sicav, réuni le 20 février 1997, a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1996.

Il seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 3 avril 1997. Sous réserve de son accord, le dividende net de l'exercice a été fixé à 2,71 F par action.

Il sera mis en paiement le 14 avril 1997. Le crédit d'impôt sera déterminé le jour du détachement, le 10 avril 1997. Réinvestissement sans frais jusqu'au 15 juillet 1997.

### Performances au 31.12.1996

dividendes nets réinvestis (source : Europerformance)

Sur 1 an	Depuis le 31.12.93 mois de lancement de la Sicav
➔ +23,96 %	➔ +12,15 %
➔ +27,17 %	➔ +10,20 %
➔ +23,71 %	➔ + 2,09 %
■ Ecureuil Actions Futur	■ Moyenne des Sicav actions françaises
	□ Indice CAC 40

### Politique de gestion

Ecureuil Actions Futur a maintenu un niveau élevé d'investissement en actions, et sélectionné en complément des grandes valeurs françaises, des sociétés plus offensives. Dépassant légèrement le CAC 40 en 96, après avoir amorti la baisse des années 94-95, elle offre sur 3 ans, une performance supérieure à la moyenne de sa catégorie et à l'indice de la Bourse de Paris.

**Optimisez votre fiscalité** : en détenant vos actions Ecureuil Actions Futur dans le cadre d'un PEA conservé au moins 5 ans, vos plus-values et revenus sont exonérés d'impôt (hors prélèvements sociaux).

Valeur de l'action au 28.02.97 : 257,81 F

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.



CAISSE D'ÉPARGNE



Les valeurs liquidatives de vos Sicav et FCP Ecureuil 24h/24 (2,23 F/mn)

# REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE		
	27-03-97	Diff.
Coflexip	345	+4,38
Elf Aquitaine	577	+5,87
Esso	580	+2,29
Total	486,90	+3,57
Elyo	....	....

PRODUITS DE BASE		
	27-03-97	Diff.
Air Liquide	889	+3,25
Eramet	285	+1,78
Gascoigne (B)	500	....
Metaleurop	74,90	-0,13
Pechiney	228,50	+0,88
Rhone Poulenc A	190,30	+6,31
Rochette (La)	28,90	+1,40
Usinor Sacilor	92	+2,22
Yvalourc	346	+4,84
OXY.Ferrailles	387,80	+1,01
Oxyg.Ext-Orient	5700	+0,88

CONSTRUCTION		
	27-03-97	Diff.
Bouygues	560	+0,17
Ciments Fr.Priv.B	222,80	+2,67
Colas	832	+0,84
Effiage	337	-0,85
GTM-Entrepose	309	+3
Imetal	877	+0,80
Lafarge	389,80	+3,09
Lapeyre	374	+2,32
Saint-Gobain	852	+3,77
SGE	122	+3,91
Vicat	500	+1,72

BIENS D'ÉQUIPEMENT		
	27-03-97	Diff.
Alcatel Alsthom	678	+3,19
Carbone Lorraine	1382	+3,75
CS Signaux(CSEE)	301	+0,33
Dassault-Aviation	1429	+1,85
Dassault Electro	693	-1
De Dietrich	272	+0,92
Fives-Lille	534	-1,29
Intertechnique	1350	+8,17
Legrand	1015	+2,52
Legris indust.	259,20	+0,85
Sagem SA	3170	-0,25
Sat	1839	-0,05
Schneider SA	322	+12,35
SFIM	1167	+0,77
Sidel	440	+2,58
Thomson-CSF	190	+3,42
Zodiac ex.dt divid	1475	+1,30
Machines Bull#	52	-5,45
CNIM CA#	238	+0,42
Faiveley #	309,50	+0,81
Gebo Industries #	1105	-1,86
GFI Industries #	1038	+3,90
HIT Ly #	410	....
Manitou #	762	-1,03
Mecatherm	1546	+4,45
NSC Schlum. Ny	716	+10,15
Radiall #	687	+1,77
Sediver	113,60	+1,42

# Belle mais fragile reprise des valeurs françaises

**BELLE REMONTÉE** cette semaine à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont regagné la totalité du terrain perdu huit jours auparavant, et même plus. L'indice CAC 40 termine la période sur un gain de 2,69 %, à 2 656,68 points, alors qu'une semaine plus tôt l'indicateur avait abandonné 2,21 %. Depuis le début de l'année, les valeurs françaises affichent désormais un gain de 14,72 % et ne sont plus qu'à 2,9 % de leur record historique, atteint le 11 mars en cours de séance. Pourtant un doute subsiste : jeudi, à l'heure où Paris fermait ses portes pour ne les rouvrir que mardi, Wall Street amorceait une des plus fortes baisses de son histoire (en points). Ce mouvement, sans pour autant passer inaperçu, n'aurait eu que peu d'incidence compte tenu du niveau élevé des cours, si ce n'était le deuxième en huit jours et si la Réserve fédérale n'avait pas augmenté son taux au jour le jour quarante-huit heures auparavant. Il se pourrait donc que, mardi 1<sup>er</sup> avril, le marché français – comme l'ensemble des places européennes – accuse le coup à retardement.

En quatre séances, quelques valeurs ont retenu l'attention des investisseurs et affiché des progressions supérieures à 10 %. Ainsi, dès mar-

di 25 mars, l'action Schneider a commencé à être très entourée, dans l'attente des résultats qui devaient être communiqués le lendemain matin : l'action gagnait 2,44 %, à 301,80 francs, avec des transactions légèrement en deçà de la moyenne quotidienne. Mais le mercredi le titre a été la vedette du jour, s'appréciant de 6,26 %, à 320,70 francs, avec 2,23 millions de titres échangés. Les opérateurs ont été agréablement surpris par les résultats ; la société de Bourse SBC Warburg est passée de « neutre » à « achat » sur la valeur et plusieurs sociétés de Bourse ont confirmé leurs recommandations à l'achat. Certaines se sont fixé un objectif de cours de l'ordre de 400 francs à moyen terme. L'action, qui termine la semaine à 322 francs, gagne 34,22 % depuis le début de l'année.

### FUSION SUEZ-LYONNAISE

Le titre Pinault-Printemps-Redoute s'apprécie lui aussi de plus de 10 % en quatre séances, terminant la semaine à 2 420 francs. Les actionnaires ont été « emballés » par le groupe de distribution, qui a annoncé une hausse de 36,2 % de son bénéfice net par part du groupe en 1996 – qui atteint 2,065 milliards de francs, contre 1,516 milliard de francs en 1995 – et de 35,6 % de son résultat net par action. Le groupe a proposé de distribuer un dividende de 32 francs par titre, assorti d'un avoir fiscal de 16 francs, ce qui re-

présente une hausse de 30,6 % par rapport à 1995.

Rexel, filiale spécialisée dans la distribution de matériel électrique du groupe, qui a enregistré un résultat net (quote-part du groupe) en hausse de 17,4 %, termine la semaine à 1 780 francs, sur une hausse de plus de 8 %.

Quelques belles performances sont à noter également du côté des services financiers. Ainsi Suez termine la semaine sur un gain de 9 %, à 290,90 francs. Selon le quotidien *La Tribune*, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie de Suez devraient fusionner par le biais d'une absorption de la seconde par la première, à raison d'une action Lyonnaise pour deux actions Suez. Le titre Lyonnaise a terminé jeudi soir à 575 francs. Vendredi, les deux entreprises ont conjointement annoncé que le projet de fusion devrait être présenté à des conseils d'administration spéciaux le vendredi 11 avril.

Le certificat du Crédit Lyonnais a fini la période sur un gain de 13,15 %, à 215 francs. Le GAN a aussi gagné un terrain sensible. A 161 francs, le titre termine la semaine sur une avance de 14,18 %, alors qu'il n'avait gagné que 1,78 % la semaine dernière. Selon les analystes, les AGF, Allianz, Generali et le néerlandais ING manifestent un réel intérêt pour le groupe.

François Bostnavaron

AUTOMOBILE		
	27-03-97	Diff.
Bertrand Faure	286,50	+5,33
Labinal	1378	+2,07
Michelin	334,50	+1,36
Peugeot	641	+0,47
Plastic-Omn.(Ly)	490	-0,60
Renault	142,20	+3,04
Sommer-Allibert	177	+4,42
Valeo	378,20	+5,11
Ecia	961	+1,15
Sylea	540	-1,81

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION		
	27-03-97	Diff.
BIC	855	-4,89
Chargeurs Intl	349,90	+2,91
Clarins	770	-3,26
DMC (Dollfus Mi)	147	+1,37
Essilor Intl	1640	+9,33
Filipacchi Medias	1498	+1,69
L'Oréal	1968	+3,47
Moulinex	129	+4,87
Salomon (Ly)	401,50	-4,40
Sanofi	550	+6,58
S.E.B.	1040	+10,05
Skis Rossignol	134	-4,28
Strafor Facom	471,50	+3,62
Synthelabo	576	+0,17
CEP Communication	470	....
Arkopharma#	328,50	+1,07
Boiron (Ly)#	660	+0,30

Devanlay	588	-5,92	Comptoirs Mod.	2850	+2,15
Deveaux(Ly)#	960	-1,13	Damart	5040	+15,20
Gautier France #	252	+8,62	Galeries Lafayette	2184	+5,50
Guerbet	273	-2,50	Groupe Andre S.A.	496	+4,86
Hermes internat.1#	1583	+2,12	Guilbert	1050	-2,77
Info Realite #	261	+0,81	Guyenne Gascogne	1870	-0,26
Pochoet	915	+5,17	Pinault-Print.	2420	+14,09
Reynolds #	410	+4,59	Primagaz	582	-2,18
Robertet #	1111	+0,54	Promodes	1905	+2,41
Srnoby (Ly)#	633	+5,50	Rexel	1780	+8,60
Vinabac	592	-1	Monoprix	....	....
			But S.A.	315	-1,47
			Grandoptic.Photo #	874	-1,46
			IMS(Int.MetalSer)#	1030	+5,10
			Manutan	454	-0,21
			Rallye(Cathiard)Ly	239,90	-0,04
			Rubis et Cie #	157	....

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE		
	27-03-97	Diff.
Bongrain	2234	+4,14
Danone	892	+3,72
Eridania Beghin	885	+1,02
Fromageries Bel	4291	-3,31
LVMH Moet Hen.	1366	+4,75
Pernod-Ricard	315,70	+0,89
Remy Cointreau	146,60	-1,07
Saint-Louis	1439	+5,42
SEITA	203,20	-3,96
Brioche Pasq.(Ns)	694	+2,20
L.D.C.	1039	+0,87

DISTRIBUTION		
	27-03-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	600	+2,21
Carrefour	3491	+4,30
Casino Guichard	263,90	+4,97
Castorama Dub.(Li)	888	+3,49

Accor	818	+0,49	Gaumont #	400	+1,52
Axime	666	-0,89	Havas	418	+2,57
BIS	497	+1,42	Havas Advertising	670	+4,52
Canal +	1106	-1,07	Infogrammes Enter.#	808	+1,63
Cap Gemini	341,40	-0,75	Lyonnaise Eaux	575	+2,31
Cipe France Ly #	703	-0,14	NRJ #	772	-0,89
Club Méditerranée	441	+3,39	Pathé	1440	+1,33
Dassault Systemes	340	+0,59	Publicis	592	+0,50
Degremont	465	-2,10	S.I.T.A	1123	+3,98
Eaux (Gle des)	765	+2,96	Sodexho Alliance	2900	+3,71
Euro Disney	1227	+1,01	Spir Communication	527	-0,37
Europe 1	1227	+4,07	Technip	604	-0,16
Eurotunnel	6,60	-2,94	G.T.J (Transport)	267	+0,71
			Louvre #	209	....
			Sligos	779	+5,27
			Altran Techno. #	2066	-0,43
			Assystem #	460	+8,74
			Fraikin 2#	390,40	+5,51
			Groupe Partouche #	500	+8,69
			M6-Metropole TV	571	+7,12
			Norbert Dentres.#	870	....
			Sogeparc (Fin)	860	+2,99
			TFI-1	563	+1,44

AUTRES SERVICES		
	27-03-97	Diff.
Bail Investis.	848	-1,39
Fininvest	104	-0,47
G.F.C.	541	+1,31
Immeubl.France	381,40	+0,63
Kleppierre	830	+2,46
Rue Imperiale(Ly)	5900	-1,66
Sefimeg	464	+3,98

IMMOBILIER		
	27-03-97	Diff.
Bollore Techno.	694	+1,61
Cerux Europ.Reun	139,50	+0,72
CGIP	1730	+7,72
Christian Dior	860	+8,72
Dynaction	136	+2,48
Eurafrance	2648	-0,07
Fimalac SA	559	+1,82
Gaz et Eaux	2518	+0,47
Lagarde	182	+4,59
Lebon	223	+8,25
Marine Wendel	440	+5,61
Nord-Est	146	+2,45
Salvepar (Ny)	470	+0,85
Acme	585	....
Albatros Invest	134	+1,51
Burelle (Ly)	262	+0,76
Carbonique	10230	+0,29
Centenaire Blanzv	260	....
F.F.P. (Ny)	....	+0,77
Finax	320	+3,55
Francpar	300	+7,14
Investis.(Ste Cle.)	662	....
Sabeton (Ly)	790	+3,26
Finatis(ex.Local)	180	....
Montaignes P.Gest.	2105	+4,72
Siparex (Ly) #	123	+0,40

## LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 21 mars

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. %		Valeur liquid.
			1 an	5 ans	
<b>DIVERSIFIÉES FRANCE</b>					
Performance moyenne sur 1 an : 15,26 %, sur 5 ans : 41,46 %					
EMERGENCE POSTE	SOGEPOST	1	28,83	....	130,24
NORWICH SELECTION	NORWICH	2	25,18	10	44,41
INTERSELECTION FRANCE	SG	3	24,56	7	53,01
NATIO EPARGNE RETRAITE	BNP	4	22,97	1	70,71
PERVALOR	SG	5	22,09	8	47,21
VALEURS DE FRANCE	BRED	6	21,82	....	535,48
CAPITAL-D.R. FRANCE	PALUEL	7	20,12	2	66,63
QUEST VALEURS (C)	CIO	8	17,22	13	40,56
QUEST VALEURS (D)	CIO	9	17,21	14	40,23
ASSURINDICE	DEMACHY	10	17,02	22	22,71
ALLIAGE (D)	BGP	11	17,01	....	1138,50
ALLIAGE (C)	BGP	12	17,01	....	1225,86
OBJECTIF PATRIMOINE	LAZARD	13	16,55	4	56,60
BSD Avenir	BSD	14	15,76	17	31,01
FEDERAL CROISSANCE (C)	FEDFIN	15	15,18	5	54,76
CM EPARGNE LONG TERME (D)	CDT MUTU	19	14,89	21	26,64
AVENIR ALIZES (C)	CDT MUTU	20	14,41	18	29,56
AVENIR LIQUIDES (D)	CDT MUTU	21	14,40	19	29,55
STATE STREET ALLOCATION EURO	STATE ST	22	14,32	....	1231,44
AVENIR EPARGNE	CM ASSUV	23	13,53	3	58,23
MIDLAND OPTIONS PLUS	MIDLAND	24	11,30	24	17,77
INOGESTION (C)	ECOFI FI	25	10,80	11	41,43
INOGESTION (D)	ECOFI FI	25	10,80	11	41,43
TRESOR AVENIR	CDC TRES	27	8,54	9	45,07
ACTI 2 (C)	BBL FRAN	28	6,64	15	37,39
ACTI 2 (D)	BBL FRAN	29	6,63	16	37,37
PARIBAS TRESORERIE 2 PLUS	B PARIBA	30	1,68	....	111577,55
STARDEX FRANCE	CAPSTARD	31	1,60	23	21,26
ORSAY CAPITAL FRANCE	ORSAY	....	....	....	10647,65
FEDERAL FRANCE EUROPE	FEDFIN	....	....	....	112,26

<b>DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES</b>					
Performance moyenne sur 1 an : 17,66 %, sur 5 ans : 48,41 %					
ATLAS MAROC	ATLAS	1	57,98	....	15356,73
CHINA EUROPE FUND	IFDC LTD	2	49,93	....	2592,64
PLACEMENT NORD (D)	SMC	3	34,17	16	61,71
PLACEMENT NORD (C)	SMC	3	34,17	16	61,71
LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE	COGEFI	5	32,94	1	114,56
PARAMERIQUE	B PARIBA	6	31,49	23	58,20
PARUROPE	B PARIBA				

# La Réserve fédérale déstabilise les marchés obligataires

La banque centrale des Etats-Unis a choisi mardi 25 mars de resserrer sa politique monétaire. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans a franchi la barre des 7 % pour la première fois depuis six mois

Le conseil de la Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé, mardi 25 mars, une hausse d'un quart de point de son principal taux directeur. Le niveau des fonds fédéraux a été porté de 5,25 % à 5,50 %. Cette mesure, lar-

gement anticipée, a d'abord été accueillie avec calme. Mais la publication, mercredi et jeudi, d'indicateurs reflétant la très grande vitalité de l'activité outre-Atlantique a fini par inquiéter les investisseurs, qui craignent

que la Fed ne soit obligée de procéder à d'autres relèvements de ses taux au cours des prochains mois. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans est remonté jeudi en clôture à 7,08 % (les places finan-

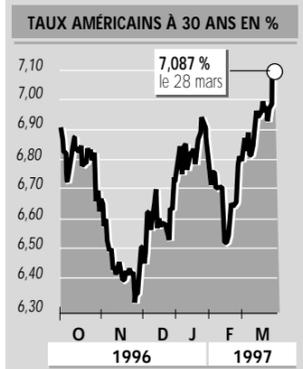
cières étaient fermées vendredi), provoquant des tensions sur les taux longs européens. La baisse des marchés obligataires s'est accompagnée d'un repli du dollar, qui a perdu huit centimes face au franc.

**LA DÉCISION** de la Réserve fédérale des Etats-Unis de relever mardi 25 mars, d'un quart de point, de 5,25 % à 5,50 %, le niveau de son principal taux directeur - celui des *Fed funds* - n'a pas surpris. Depuis le mois de décembre, son président, Alan Greenspan, avait évoqué tour à tour « l'exubérance irrationnelle » des marchés boursiers, la hausse « à couper le souffle » de Wall Street, « l'optimisme excessif » des investisseurs et, surtout, les risques de tensions inflationnistes résultant de la baisse continue du chômage et des pressions sur les salaires.

Dans un communiqué, la Réserve fédérale a souligné « la vigueur persistante de la demande, qui accroît progressivement les risques de voir se développer des déséquilibres inflationnistes pouvant miner à terme la longue expansion ». « Un léger resserrement des termes monétaires, poursuit-elle, est vu comme une mesure prudente, donnant davantage de garantie que l'expansion économique actuelle va se poursuivre avec une inflation faible pour le restant de 1997 et en 1998. »

Fraîchement accueilli par la Maison Blanche, qui a insisté sur « la poursuite d'une expansion économique équilibrée et saine avec un taux de chômage bas, un nombre élevé de créations d'emploi et une

## Vive remontée des rendements obligataires



Les opérateurs craignent que la Réserve fédérale américaine ne soit obligée de procéder à de nouvelles hausses de ses taux directeurs pour réussir à freiner la croissance économique.

inflation faible », le geste de la Fed a été ouvertement critiqué par certains responsables politiques et industriels. « Je pense que c'est une mauvaise décision », a lancé le sénateur démocrate de l'Etat du Maryland Paul Sarbanes, qui « va sacrifier inutilement des emplois ».

Paul Huard, directeur général du groupement national des industries manufacturières américaines (NAM), qui compte 14 000 entreprises, a qualifié la mesure de la Fed « d'erreur grave et regrettable ». « La décision de la Fed va entraver la croissance et rendre la vie plus difficile pour les consommateurs et les créateurs d'entreprises », a-t-il commenté. David Crowe, responsable du groupement national des constructeurs immobiliers, a pour sa part affirmé que ce resserrement du crédit va réduire le nombre des logements construits de 30 000 cette année et coûter 30 000 emplois.

### LE SPECTRE DE 1994

Mais la grogne risque de trouver un écho favorable auprès de l'opinion publique américaine si la chute brutale des marchés observée jeudi s'accroît. Le scénario rose selon lequel le resserrement monétaire de la Fed aurait dû profiter aux marchés obligataires en rassurant les craintes inflationnistes des opérateurs ne s'est pas déroulé. Après avoir réagi calmement à une décision qu'ils avaient largement anticipée, les investisseurs ont perdu leur sérénité à la suite de la publication, mercredi et jeudi, d'indicateurs reflétant la vitalité de l'économie et faisant craindre par conséquent de nou-

veaux tours de vis monétaires aux Etats-Unis : les ventes de logements ont bondi en février (les analystes prévoient une hausse de 1 %), l'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan a pro-

gressé au mois de mars pour s'établir à 100 points (après 99,7 points en février), et le département du Commerce a fait état d'une progression de 1,5 % des commandes de biens durables en février (les experts anticipaient une stagnation).

## Immobilisme de la Banque de France

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France (CPM) a décidé, jeudi 27 mars, de laisser inchangés ses taux directeurs, malgré la bonne tenue du franc (3,37 francs pour un deutschemark) et la publication de statistiques économiques décevantes (baisse de 1,2 % de la production industrielle en janvier, recul de 1,7 % de la consommation des ménages en février). Le niveau des appels d'offres reste fixé à 3,10 %. Ce statu quo indique que les « colombes » du conseil, favorables à une plus grande souplesse monétaire, restent minoritaires. Jean-Pierre Gérard, membre du CPM, a estimé mercredi qu'il existe en France « une marge de manœuvre, mais réduite », pour une baisse des taux de l'institut d'émission. « Toutefois nous n'utiliserons peut-être pas cette marge pour conserver le taux de change satisfaisant actuel » du franc. Les analystes doutent cependant que l'écart de 0,10 % qui sépare les taux directeurs français et allemand soit pour quelque chose dans la vigueur actuelle du franc.

gressé au mois de mars pour s'établir à 100 points (après 99,7 points en février), et le département du Commerce a fait état d'une progression de 1,5 % des commandes de biens durables en février (les experts anticipaient une stagnation).

Comment imaginer qu'une hausse de 1 quart de point du taux

placé ses taux à des niveaux « considérablement plus élevés ».

Le spectre de l'année 1994, au cours de laquelle la Fed avait relevé à six reprises ses taux directeurs, provoquant un krach des marchés obligataires dans le monde, n'a pas tardé à réapparaître. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, est remonté à 7,08 % jeudi en clôture (6,50 % il y a quatre semaines), son plus haut niveau depuis six mois, provoquant de fortes turbulences à Wall Street (-2,04 %).

Les marchés obligataires européens n'ont pas été épargnés. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans est remonté jeudi soir à 5,87 %, son plus haut niveau depuis le 8 janvier. Cette remontée des taux d'intérêt à long terme en Europe est d'autant plus préoccupante pour des économies en phase de reprise, qu'elle s'accompagne d'un repli du dollar. Le billet vert a glissé de 1,6950 à 1,6750 mark, de 5,72 à 5,64 francs et de 124,50 à 123,50 yens. Lors du précédent épisode de resserrement monétaire aux Etats-Unis, en 1994, la monnaie américaine s'était dépréciée en dix mois de 15 % vis-à-vis du deutschemark et du yen, passant de 1,75 à 1,50 mark et de 112 à 96 yens.

Alan Greenspan va donc s'efforcer de rassurer au plus vite la communauté financière internationale, sous peine de s'attirer les foudres des épargnants américains et de provoquer la colère de la Maison Blanche et des gouvernements européens. Sous peine aussi de voir sa réputation d'infaillibilité monétaire sérieusement ternie.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

## Marché international des capitaux : le compartiment français et l'Amérique latine

PLUSIEURS BANQUES se préparent à diriger bientôt une émission internationale en francs pour le compte du Brésil qui, si elle voit le jour, constituerait un événement. Ce serait le premier emprunt français d'un pays d'Amérique latine depuis 1994. L'Argentine avait alors subi un échec à Paris. Il faut préciser que, à peine son émission avait-elle vu le jour, éclatait au Mexique une grande crise financière qui a affecté l'ensemble des emprunts de cette région du monde. Depuis, la plupart des pays d'Amérique latine ont retrouvé l'accès au marché international, et dans d'excellentes conditions d'ailleurs. Les emprunts se sont multipliés dans toutes les grandes devises, à l'exception du franc.

Expliquer pourquoi de tels débiteurs ont pu, ces derniers mois, se procurer des ressources en très grande quantité en libellant leurs émissions en dollar, en deutschemark, en yen ou en lire italienne, mais pas en franc, revient à souligner les particularités du compartiment français des obligations internationales. Celui-ci fonctionne presque en vase clos, du moins pour ce qui est de la demande. Les investisseurs, très conservateurs, sont en grande majorité français et, en outre, ce sont, pour l'essentiel, des professionnels : compagnies d'assurances, caisses de retraite, gestionnaires.

Le grand public ne participe guère à ces affaires, car les intermédiaires financiers n'ont pas le droit d'inciter leurs clients à souscrire. Quant aux investisseurs étrangers, ils se manifestent peu parce que les rendements que

procurent les titres en franc sont plus faibles que les autres. D'une façon générale, les investisseurs français, qui privilégient la monnaie nationale, sont de plus en plus sollicités par les emprunteurs internationaux à mesure que se précisent les perspectives de l'Union monétaire européenne.

Les débiteurs, se préparant à la vive concurrence à laquelle ils seront confrontés pour obtenir des fonds lorsque l'euro existera, cherchent déjà à se ménager un accès aux portefeuilles français. Jusqu'à présent, les nouveaux venus sur le marché du franc sont des émetteurs à la signature excellente mais méconnue. Les intermédiaires estiment que le moment est venu d'élargir le cercle. Si un Etat au crédit discuté, comme c'est le cas de nombreux pays sud-américains, remportait maintenant une belle réussite en franc, il pourrait compter sur une nouvelle base d'investisseurs qui devraient lui rester fidèles lorsqu'il émettra en euro. Il aurait alors un avantage sur les autres emprunteurs de la région, lesquels suivent donc tous avec la plus grande attention le cours de cette affaire, prêts à imiter l'exemple du Brésil s'il se montre concluant.

Quelle forme pourrait prendre un emprunt français du Brésil ? Il aura valeur de test. Aussi faudra-t-il se montrer prudent quant à son montant et à sa durée, qui devraient être moyens. Une échéance de cinq ans serait de mise. En transposant les conditions qui sont consenties au Brésil en dollar, on peut tabler sur une rémunération un peu inférieure ou

égale à 7 % l'an, soit en gros 2,2 points de plus que ce que rapportent les bons du Trésor. La demande des investisseurs professionnels devrait facilement absorber quelque 500 millions. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer l'ampleur des souscriptions des particuliers. Ceux-ci ont le droit d'acquiescer des obligations internationales en franc, même si leurs banques ne sont pas autorisées à faire de la publicité à leur égard. En fait, les particuliers, conscients des risques qu'ils prennent, pourraient être alléchés par le rendement élevé. Au taux d'intérêt nominal déjà bien supérieur à la moyenne devrait s'ajouter un revenu supplémentaire de 20 % du coupon, provenant d'un crédit d'impôt correspondant au remboursement d'une retenue fictive à la source, conformément à une convention fiscale passée entre la France et le Brésil.

Parmi les autres projets concernant des pays dont le crédit est discuté, on s'intéresse à une transaction en train de se monter en dollar pour le compte d'Electricité du Liban, dont le principal sera garanti par la Banque mondiale et les intérêts par Beyrouth. Le Liban souhaite également se lancer directement sur le marché du deutschemark où se pressent des candidats d'Europe de l'Est. La Roumanie, la Croatie et la Slovaquie s'apprêtent toutes à s'y procurer des ressources pour des montants assez élevés maintenant que la Russie, qui a drainé 2 milliards de deutschemarks, leur a laissé le champ libre.

## Les places européennes rebondissent mais Wall Street et Tokyo glissent

LES PLACES européennes ont tiré leur épingle du jeu au cours de la semaine écoulée - et écourtée - alors que Wall Street s'effondrait, jeudi, une des plus fortes chutes de son histoire et que Tokyo, entraînée par la baisse des valeurs bancaires, perdait à nouveau du terrain après la vive reprise observée huit jours plus tôt.

Si les places européennes ont dans l'ensemble terminé, jeudi 27 mars, sur un gain hebdomadaire assez sensible, il faut toutefois se garder de tout triomphalisme, car il se pourrait bien que la journée de mardi mette un terme à cette fragile euphorie boursière. Les spécialistes interrogés vendredi - journée chômée sur l'ensemble des places, à l'exception de Tokyo - étaient nombreux à penser qu'à la reprise des cotations les marchés dans leur ensemble pourraient singulièrement accentuer le coup après le plongeon de Wall Street (-140,11 points) d'avant le week-end.

Alors que le score de Wall Street

était encore largement gagnant après trois séances de transactions, les rendements obligataires ont bondi, jeudi, incitant les boursiers à liquider massivement leurs positions avant le long week-end pascal. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor américains à 30 ans, qui évolue à l'inverse des prix, a franchi le niveau des 7 %, à 7,08 %, contre 6,98 % la veille au soir. Cette tension à la hausse a été consécutive à l'annonce d'un bond de 9 % des ventes de logements en février aux Etats-Unis (alors qu'on s'attendait à une hausse de 1 %). Avec un rendement dépassant 7 %, le 30 ans est un investissement plus intéressant que la Bourse.

Autre explication, les observateurs ont noté un ralentissement du flux de capitaux vers les fonds de placement américains depuis le début du mois de mars. Ed La Varnway, analyste chez First Albany Corp., a relevé une certaine nervosité chez les opérateurs après le relèvement, mardi, d'un quart de point du niveau des fonds fédéraux

par la Réserve fédérale (Fed). « La plupart des intervenants pensent que la Fed relèvera ses taux deux, trois ou quatre fois. Elle ne s'arrêtera pas au premier tour de vis. »

La baisse de 140,11 points de l'indice Dow Jones, jeudi, est la huitième en importance dans les annales boursières américaines. La plus spectaculaire fut celle de 508 points du « lundi noir » d'octobre 1987. Cela représentait un recul de 22,61 %. L'indice Dow Jones a finalement perdu cette semaine 0,94 %, à 6 740,59 points.

### « GRANDE VOLATILITÉ »

En Europe, la Bourse de Francfort est celle qui a réalisé la meilleure progression hebdomadaire. Bien que la semaine n'ait comporté que quatre séances, l'indice DAX a de nouveau dépassé le seuil des 3 400 points, soutenu par un marché obligataire ferme en dépit du relèvement des taux aux Etats-Unis. L'indice de référence allemand a terminé jeudi à 3 429,05 points, en hausse de

3,97 % par rapport à la clôture du vendredi 21 mars.

La réaction, somme toute seraine, mardi et mercredi, de Wall Street au relèvement des taux d'intérêt outre-Atlantique et un marché obligataire allemand stable ont créé un terrain favorable à la hausse de l'indice vedette de Francfort, également influencé par de bons résultats d'entreprises, estime le directeur de la Commerzbank. Les semaines à venir seront placées sous le signe « d'une grande volatilité », ajoutent-ils. Les perspectives favorables de croissance économique en Allemagne et les hausses de bénéfices des entreprises qui en découlent seront sans doute, selon eux, contrebalancées par des incertitudes pesant sur les taux et les devises.

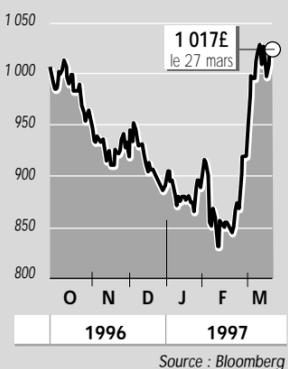
A Paris, la Bourse a regagné, cette semaine, la totalité du terrain perdu huit jours plus tôt, et même au-delà puisqu'elle termine sur un gain de 2,69 %, à 2 656,68 points. Vendredi 21 mars, l'indice CAC 40 avait affiché une perte hebdoma-

daire de 2,21 %. Reste que, à l'image des autres marchés européens, la Bourse de Paris a fermé ses portes bien avant la clôture de la grande Bourse new-yorkaise, ce qui laissait penser aux opérateurs que le marché avait désormais bien intégré la décision de la Fed sur les taux et que l'horizon paraissait dégagé pour les six prochains mois ! D'aucuns pensaient même que l'indice CAC pourrait tester les 2 800 points... Outre-Manche, la Bourse de Londres a digéré sans difficulté le relèvement des taux d'intérêt américains et a renoué avec la hausse. L'indice Footsie a terminé jeudi à 4 312,9 points, en hausse de 58,1 points sur la semaine, soit 1,37 %. Après avoir broyé du noir pendant toute la semaine précédente et chuté encore lundi dans l'attente de la décision du comité monétaire de la Réserve fédérale, le Stock Exchange a entamé une vigoureuse reprise dès avant l'annonce d'un relèvement d'un quart de point des taux américains. Poussée par la Bourse de

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Hésitations sur le cacao

EN LIVRES PAR TONNE À LONDRES



BIEN QUE LES COURS mondiaux du cacao connaissent depuis quelque temps des hauts et des bas, ils se maintiennent encore à un bon niveau. Pour l'heure, les prix, après avoir connu un pic il y a une semaine à 1 030 livres sterling la tonne, sont retombés à 1 017 livres jeudi 27 mars sur le marché à terme de Londres (pour le contrat rapproché de mai), retrouvant l'équilibre atteint au milieu de ce mois.

En revanche, ils ont progressé à New York, où ils s'affichaient à 1 450 dollars la tonne, prenant 50 dollars en deux semaines.

Le marché reste tendu en raison des nouvelles contradictoires provenant de Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial.

### « DÉSASTRE » EN CÔTE-D'IVOIRE

La plus importante concerne la taille de la campagne intermédiaire (avril à septembre), qui serait, selon le ministre ivoirien des matières premières, Guy-Alain Gauze, « désastreuse ». De mauvaises pluies ont fini le travail soufflé par l'harmattan, un vent sec du désert, pour rétrécir une récolte intermédiaire que le ministre chiffre à 950 000 tonnes au plus. Certains experts s'en mêlent et font monter ladite récolte à plus d'un million de tonnes. M. Gauze reste ferme, rappelant la récente décision du gouvernement en accord avec la Banque mondiale de procéder à l'arrachage des plantations illégales. Il a annoncé en outre une campagne 1996-1997 de moindre qualité.

Dans ces conditions, évidemment, l'engagement de la Côte-d'Ivoire à réduire l'offre mondiale sera moins difficile à respecter. D'autant que les Ivoiriens n'entendent pas perdre sur tous les fronts de l'exportation. Il a ainsi été décidé de développer la production de karité au cas où la Commission européenne autoriserait l'adjonction de matières grasses végétales à hauteur de 5 % dans la composition du chocolat.

Signalons par ailleurs la construction prochaine d'une usine de transformation de cacao près de Rouen. La société OGC-Invest, avec une capacité prévue de 60 000 tonnes, importera ses fèves... de Côte-d'Ivoire.

TOKYO  
INDICE NIKKEI  
- 2,38%  
18 189,72 points

NEW YORK  
DOW JONES  
- 0,94%  
6 740,59 points

PARIS  
CAC 40  
+ 2,69%  
2 656,68 points

LONDRES  
FT 100  
+ 1,37%  
4 312,90 points

FRANCFORT  
DAX 30  
+ 3,97%  
3 429,05 points

New York, la place londonienne a alors décidé qu'elle avait suffisamment anticipé cette décision et qu'elle pouvait repartir sur des bases assainies.

En cinq séances, la Bourse de Tokyo a perdu 2,38 %, à 18 189,72 points. Ironie du sort, elle était la seule place, il y a huit jours, à afficher un score positif, avec un gain de 3,96 %. Les investisseurs attendent désormais l'annonce, lundi, du plan de relance de l'immobilier du gouvernement japonais, comportant des mesures de titrisation de prêts.

L'annonce du plan de restructuration de la Nippon Credit Bank a entraîné un mouvement de vente sur les valeurs bancaires, témoignant de l'inquiétude des marchés sur la situation financière du secteur. Dans l'ensemble, le sentiment du marché est resté attentiste à l'approche de la clôture de l'année fiscale et les transactions ont été peu étoffées.

François Bostnavaron

**AUDIOVISUEL** Une assemblée générale des actionnaires de Canal Plus a voté, vendredi 28 mars, la fusion de la chaîne cryptée avec le groupe sud-africain NetHold.

Simultanément, une assemblée générale extraordinaire du groupe Havas a approuvé la montée en puissance dans son tour de table de la Générale des eaux. ● CANAL

PLUS va restructurer NetHold pour économiser plusieurs centaines de millions. ● FORT de 9,85 millions d'abonnés en 1997, le groupe présidé par Pierre Lescure attend

14 millions de souscripteurs à la fin de 1999. ● DÉJÀ ACTIONNAIRE de 20 % d'Havas, la Générale des eaux va acquérir, en avril, 10 % détenus par Alcatel, et deviendra ac-

tionnaire de référence avec 30 % du capital. Pierre Dauzier, président d'Havas, a confirmé que l'offre Havas-CGE pour la reprise de la SFP ne sera pas prorogée.

# Canal Plus devient le premier opérateur européen de télévision payante

Après la fusion avec NetHold, votée vendredi 28 mars, la chaîne cryptée va réorganiser le groupe sud-africain pour économiser plusieurs centaines de millions de francs et relancer la chaîne de télévision cryptée italienne Telepiù

**LES ACTIONNAIRES** de Canal Plus réunis en assemblée générale mixte ont approuvé, vendredi 28 mars, la fusion de la chaîne cryptée avec le groupe sud-africain NetHold. Par cette opération, Canal Plus devient le premier groupe européen de télévision à péage avec 9,85 millions d'abonnés.

Dans son intervention, le commissaire aux apports a justifié la valorisation de NetHold fixée à 7,2 milliards de francs. Selon lui : « Cette valeur est cohérente avec celle qui aurait été acceptée par des concurrents », a-t-il précisé en évoquant une offre de DirecTV, alors candidat au rachat de NetHold.

Toutefois, le commissaire aux apports a tenu à balancer son constat : « Il reste que cette valeur repose sur la capacité de Canal Plus à réussir son implantation dans les différents pays concernés et sur différentes hypothèses de marché et de prix, d'autant plus difficiles à vérifier qu'elles se situent à moyen et à long terme dans un secteur en mutation extrêmement rapide. » Le commissaire a aussi tracé un portrait moins flatteur de NetHold.

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les éditions Gallimard viennent d'acquérir la revue d'art *L'Œil*, créée en avril 1955 par Rosamond et Georges Bernier, qui appartenait à la Nouvelle SEDO de Lausanne. Antoine Gallimard, PDG du groupe, assumera la présidence de la société éditrice, avec une nouvelle direction confiée à Guy Boyer, ancien rédacteur en chef de *Beaux-Arts*, qui devient directeur de la publication.

■ **NUMÉRIQUE** : le groupe Kirch renouveau au crédit de plusieurs centaines de millions de deutschemarks versés par la LfA, banque publique de Bavière. « Nous réussissons à financer nos projets même sans la LfA », a annoncé, vendredi 28 mars, Dieter Hahn, porte-parole du groupe. Avec l'échec de DF1, bouquet numérique lancé en juillet 1996, moins de 30 000 abonnés, Kirch pourrait perdre 9 milliards de francs d'ici trois à cinq ans.

■ **PUBLICITÉ** : le groupe Young & Rubicam France annonce une progression de 8,1 % de ses honoraires à 379 millions de francs en 1996. Il comprend Young & Rubicam Advertising (publicité), Burson Marsteller Eurocorporate (relations publiques), Landor Associates (identités de marques) et Wunderman Cato Johnson (marketing direct). Toutes enseignes confondues, le groupe enregistre dans le monde une croissance de 10 %.

Selon lui, le groupe sud-africain a « des difficultés à fidéliser ses abonnés » et souffre d'« un ralentissement des souscriptions » (*Le Monde* du 27 mars).

Consciente des faiblesses du groupe sud-africain, la direction de Canal Plus va s'appliquer à le restructurer. « Les coûts de cette restructuration, quelques centaines de millions de francs, sont provisionnés par NetHold », a annoncé Laurent Perpère, directeur général des finances de la chaîne cryptée. Avec le lancement de l'emprunt obligataire échangeable en actions Médiaset, Canal Plus devrait économiser 200 millions de francs de frais financiers.

## UN PLAN DRASTIQUE

Le grand chantier de Canal Plus sera donc la relance des activités apportées par NetHold. Michel Thoulouze en sera le maître d'œuvre. En raison de la « saisonnalité de la télévision payante » – qui réalise l'essentiel de son activité au cours des quatre derniers mois de l'année –, le directeur général à l'international a ainsi engagé une course contre la montre car « NetHold doit être prêt à repartir

en septembre ». Telepiù, la chaîne italienne aux 870 000 abonnés, fait l'objet de toutes les attentions de Canal Plus : « L'équipe complète qui a lancé Canal Plus Espagne » est déjà au chevet de sa petite sœur italienne, reformatée en « chaîne premium » sur le modèle de Canal Plus. Pour remettre Telepiù sur de bons rails, les décodeurs de la chaîne, vendus aujourd'hui « plus de 1 200 dollars » (environ 6 800 francs), seront aussi proposés à la location.

Michel Thoulouze a aussi annoncé la fermeture « des unités

centrales et des sociétés d'assistance », créées par NetHold en Europe. Avec ce redéploiement, accompagné de 125 licenciements, Canal Plus devrait économiser 200 millions de francs. La chaîne cryptée a fait le souhait de céder neuf des transpondeurs réservés par NetHold. Deux ont déjà été vendus, soit un gain de 60 millions de francs. Drastique, le plan de remise en marche décidé par Canal Plus passe aussi par l'arrêt de Filmnet en Europe centrale. La chaîne cryptée en attend 140 millions de francs d'économies.

## De nouveaux administrateurs pour Havas

L'assemblée générale d'Havas a nommé quatre nouveaux administrateurs issus du groupe Compagnie générale des eaux – Jean-Marie Messier, Guillaume Hannezo, Eric Licoys et Jean-Pascal Tranié – ainsi qu'un cinquième, indépendant du groupe CGE, Henri Lachmann, PDG de Strafor Facom. Pressés de questions par plusieurs actionnaires minoritaires sur leurs qualités professionnelles et le nombre d'actions d'Havas qu'ils détenaient, les cinq impétrants ont expliqué qu'ils avaient en portefeuille entre 15 et 460 titres Havas. Jean-Marie Messier, le PDG du groupe CGE, a assuré qu'« il n'aurait jamais plus de cinq mandats d'administrateur » pour bien défendre les intérêts d'Havas, et Henri Lachmann a affirmé qu'il réinvestirait ses jetons de présence dans des actions Havas, pour témoigner de son implication dans le groupe de communication.

## Patrice Gélinet, futur directeur de France-Culture, est un producteur guidé par l'histoire

« **J'AIME** France-Culture. Je vais y trouver des gens nerveux qui travaillent bien, mais dont le travail n'est pas assez mis en valeur », déclare Patrice Gélinet, futur directeur de France-Culture, radio où il est producteur depuis 1987 (*Le Monde* du 28 mars). C'est l'histoire qui est le fil conducteur de la carrière de cet homme qui aime raconter. Cette discipline a fait la liaison entre ses deux métiers que sont l'enseignement et la radio.

Patrice Gélinet est né « par hasard » en 1946 à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), où son père, officier de marine, était en poste. Il vit ensuite au gré des affectations paternelles, ce qui lui donne l'occasion de séjourner aux Etats-Unis. A la fin des années 60, il étudie l'histoire, les sciences politiques et le droit à Paris. Peut-être par atavisme familial, il suit une préparation à l'école de Saint-Cyr. A cette époque, il milite aussi dans les milieux d'extrême droite, aux côtés d'Alain Madelin et de Gérard Longuet.

## ANCIEN MILITANT D'EXTRÊME DROITE

Aux élections municipales de 1971, il est candidat à Paris sur les listes d'Ordre nouveau. Aujourd'hui, Patrice Gélinet n'aime pas évoquer cette partie de son passé : « C'était il y a trente ans, et je ne m'en vante pas. Mais tout le monde le sait et tout le monde sait aussi ce que je suis maintenant », répond-il en faisant allusion au contenu de ses émissions historiques, dont personne ne conteste la qualité.

En réalité, c'est sa sensibilité gaulliste qui le mène à la radio. En tant que collaborateur à la revue *L'Appel*, il est invité à l'émission « Panorama », d'Antoine Spire, consacrée aux lettres et carnets du général de Gaulle. Il découvre alors l'intérêt de la radio : « Ce

média mobilise l'intelligence. On y recueille des propos plus sincères et spontanés qu'à la télévision », confie-t-il.

Témoignages, reportages et débats en direct seront les ingrédients de « L'Histoire en direct », qu'il produit à partir de 1987. Dans cette émission, il traite des sujets d'histoire contemporaine, comme les guerres d'Indochine et d'Algérie, les années Pompidou ou les derniers mois de Pierre Berégovoy.

En même temps, Patrice Gélinet a exercé son métier de professeur au cours privé Charlemagne, à Paris, jusqu'à l'automne 1996, où il produit sur France-Inter « Les Jours du siècle ». Des états de service qui sont jugés insuffisants par des producteurs de la chaîne. Ils estiment qu'il n'est pas « un homme de culture » et que son champ de réflexion ne couvre pas la totalité de la vie artistique et culturelle.

Patrice Gélinet assure que le président de Radio-France lui a donné carte blanche. « Je n'arrive pas avec une grille toute faite. Je vais rencontrer les collaborateurs réguliers de cette chaîne, que je souhaite redynamiser pour toucher un public plus large. Je ne cours pas après l'audience. Mais je ne fais pas non plus partie de ceux qui estiment qu'une bonne audience est un signe de déchéance », indique-t-il.

Même s'il tutoie la plupart des personnes qui travaillent à France-Culture, Patrice Gélinet estime qu'il ne connaît pas tout de son fonctionnement. « J'ai besoin d'aller dans la salle des machines », résume-t-il. Ce père de quatre jeunes enfants, joueur de golf, a la réputation d'aimer travailler en équipe et d'être à la fois affable et colérique. A ses détracteurs, il répond : « Je suis un passionné. »

Françoise Chirof

## La Mobicarte de France Télécom inquiète le ministère de l'intérieur

**MOBICARTE**, la nouvelle carte de France Télécom, permettant d'utiliser n'importe quel téléphone mobile GSM sans abonnement et sans facture, a perturbé les services du ministère de l'intérieur, révèle *Le Point* du samedi 29 mars.

Commercialisée en Ile-de-France depuis le 19 mars au prix de 270 F, ce produit permet à un usager de téléphoner sans que puisse être identifiée la ligne qu'il utilise (*Le Monde* du 19 février). Cette « liberté » n'a guère plu aux services des écoutes, qui y ont vu la possibilité pour un délinquant, notamment un revendeur de drogue, de pouvoir appeler ou être appelé par ses correspondants sans qu'il puisse être repéré, avec de surcroît une mobilité incomparable par rapport à la cabine téléphonique.

Cette situation, découverte tardivement, ne pouvait durer. Dès le lendemain de sa présentation, le président de France Télécom, Michel Bon, a reçu une lettre de François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, pour mettre en œuvre les mesures nécessaires pour se conformer à la loi du 10 juillet 1991 relative aux réquisitions judiciaires et de sécurité.

« Dès le lundi 24 mars, précise France Télécom, nous avons donc demandé à notre réseau en Ile-de-France de demander à tout acheteur de Mobicarte de décliner son identité (nom, prénom, adresse), avec une pièce d'identité officielle à l'appui. Même si la carte ne lui est pas destinée, l'acheteur engage donc sa responsabilité. » L'entreprise, qui indique avoir vendu quelques centaines de Mobicartes entre le 19 et le 24 mars, assure qu'elle va « recontacter ces clients » pour les identifier.

L'opérateur reconnaît « ne pas avoir fait attention » à cette préoccupation des services secrets, mais souligne que « personne n'avait réagi avant que la Mobicarte ne soit lancée, alors que toutes les autorités concernées avaient été averties ». L'ouverture de ce service au plan national, prévue le 7 avril, se fera en respectant les nouvelles conditions d'identification.

A l'étranger, en particulier en Belgique et en Grande-Bretagne, où des produits analogues sont commercialisés, aucun système d'identification de ce type n'existe. Ce qui ne signifie nullement, précise France Télécom, que ces autres cartes puissent être utilisées en France.

## SCIENCES

# L'aventure polaire bivouaque au Muséum national d'histoire naturelle de Paris

**LE 18 JANVIER**, le Norvégien Borge Ousland achevait la première traversée de l'Antarctique en solitaire. Il venait de parcourir 2 845 km à skis en soixante-quatre jours, sous les rafales glacées qui balayent le continent austral. Le 19 janvier, un alpiniste française, Laurence de la Ferrière, devenait la première femme à avoir atteint le pôle Sud en autonomie, après un périple de 1 300 km accompli dans des conditions terriblement éprouvantes...

À leur manière, ces deux sportifs de l'extrême venaient d'écrire une nouvelle page de la longue et fascinante aventure polaire, à laquelle le Muséum national d'histoire naturelle consacre une exposition – la première en France de cette envergure – en forme de voyage initiatique. Un parcours que balisent cartes d'époque, journaux de bord, maquettes de bateaux (en particulier de l'*Astro-labe* de Dumont d'Urville et d'une

superbe frégate polaire), skis, tentes et traîneaux (notamment de Charcot), instruments de navigation et de mesure (dont un chronomètre solaire et un graphomètre à pinnules), spécimens naturalisés, masques eskimos...

Pour les Anciens, la Terre est une sphère dont le nord est occupé par une mer morte – *mare cronium* –, nimbée de brouillards glacés, tandis qu'au sud un continent mystérieux – *Terra australis incognita* – équilibre le globe et empêche qu'il ne se retourne. Dès lors, les hommes n'auront de cesse qu'ils n'aient découvert et exploré ces contrées mythiques du bout du monde.

De cette épopée, souvent héroïque, parfois dramatique, l'Histoire retiendra les noms du Norvégien Roald Amundsen, le premier à atteindre le pôle Sud, le 14 décembre 1911, devançant d'un mois le Britannique Robert-Falcon Scott, qui périt avec ses compagnons sur le chemin du re-

tour, vaincu par l'épuisement et le froid, ou des Américains Frederick Cook et Robert Peary, dont on ne saura sans doute jamais lequel a « conquis » le premier le pôle Nord, en 1908 ou 1909, ni même s'ils ont vraiment touché au but.

Les navigateurs français ne sont pas absents de cette quête du

Graal polaire, note Jean-Claude Hureau, commissaire de l'exposition. En 1504, le sieur de Gonnaville, parti du Havre sur un bâtiment léger, aborde la côte brésilienne et, croyant être parvenu sur la *Terra australis*, dépeint celle-ci sous le visage luxuriant d'un rivage tropical. Sa descrip-

## Dans le sillage des Vikings

Le Viking islandais Leif Eriksson, qui découvrit l'Amérique vers l'an 1000, cinq siècles avant Christophe Colomb ; le navigateur danois Vitus Béring, qui cartographia la côte sibérienne de 1724 à 1741 ; le marin finno-suédois Adolf-Erik Nordenskiöld, qui repéra le passage du Nord-Est par l'Océan Arctique en 1878 ; l'ethnologue suédois Sven Hedin, qui sillonna l'Asie centrale et la Chine vers 1900 ; l'explorateur norvégien Roald Amundsen, « vainqueur » du pôle Sud en 1911... Le Palais de la découverte retrace les grandes expéditions menées par les explorateurs scandinaves, de manière particulièrement vivante, puisque le visiteur peut embarquer sur une maquette du *Vega* de Nordenskiöld mue par des véris, monter sur le radeau de Sven Hedin, ou s'initier à l'emploi d'un sextant.

★ Ces explorateurs venus du nord, jusqu'au 30 avril au Palais de la découverte (tél. : 01-40-74-80-00).

tion édenique donne des ailes à de nombreux explorateurs – les Bougainville, Marion-Dufresne, Kerguelen-Trémarec –, qui ne se rendront compte de la méprise que deux siècles plus tard.

Il faudra attendre le franchissement du cercle polaire antarctique par l'Anglais James Cook, entre 1772 et 1775, pour que le « paradis » austral soit présenté sous son vrai jour, celui d'un désert inhospitalier de roc et de glace.

Dans l'Antarctique comme, simultanément, dans l'hémisphère boréal, les explorations se poursuivent de plus belle. En 1840, Jules-Sébastien Dumont d'Urville débarque en terre Adélie. C'est là qu'en 1950 une base de recherche sera installée, à l'initiative des Expéditions polaires françaises (EPF), auxquelles Paul-Émile Victor donnera un retentissement considérable.

« A la soif de découverte des grands voyageurs, attisée parfois

par l'espoir d'établir des comptoirs commerciaux sur de nouveaux continents, a succédé l'aventure scientifique », commente Jean-Claude Hureau. Les régions polaires constituent en effet, pour les chercheurs, un milieu privilégié d'étude du champ magnétique terrestre, de la haute atmosphère ou des climats passés (grâce aux « archives » glaciaires), mais aussi des espèces vivantes et des sociétés humaines qui, comme les Inuit, ont su s'acclimater à cet environnement hostile.

Ces nouvelles voies d'exploration donnent lieu à une coopération internationale exemplaire : en 1991, l'Antarctique a été déclarée « terre de paix et de science ».

Pierre Le Hir

★ « L'aventure polaire, cinq siècles de présence française », du samedi 29 mars au lundi 26 mai au Muséum national d'histoire naturelle (tél. : 01-40-79-30-00).

# Mode jeune au Japon, figures libres et style clown

Dans les rues de Tokyo, la vogue anticonformiste qui refuse l'empire du noir et la tyrannie des griffes a inventé le patchwork personnalisé

**TOKYO**

de notre correspondant

Bonnet rayé noir et blanc, pantalon de batik orange et bleu, bottines noires à semelles compensées, sac pendant bas dans le dos sur une veste vert opale lui batant les flancs, elle mange sa crêpe assise sur un banc de Harajuku, l'un des quartiers jeunes de Tokyo. Yuriko, dix-neuf ans, n'est pas une « rebelle ». Elle se conforme à la fièvre d'anticonformisme qui a saisi une partie de la jeunesse nipponne.

Jeans-barboteuses (trop grands de trois ou quatre tailles), sandales traditionnelles avec chaussettes montantes au pouce séparé sur une jupe longue en lainage bariolé, démarches alourdies par des souliers de scaphandrier, volume baroque des coiffures, ébouriffées, punk avec un toupet mauve, par exemple, ou décolorées « couleur thé » (*chapatsu*) avec toute la gamme du châtain au blond jaunâtre, minishorts avec bottes et manteau battant

les talons : la mode des rues de Tokyo jeune est faite d'assemblages inopinés et d'affrontements de couleurs.

L'« âge des extrêmes » prend chez les jeunes Nippons la forme d'une « défonce dans la fringue » et de surenchère dans le style superposé. L'arrivée du printemps allège les vêtements et égale les couleurs, mais le look « collage » demeure.

Kaléidoscope des styles et mixage d'éléments occidentaux et traditionnels, cette tendance rétro-moderniste baptisée « japonnesque », qui ne concerne pas seulement la mode, est une déclinaison sans fin sur le registre du « sois toi-même » : le « débraillé » (*darashina-kei*), avec sa variante anglo-jap « dirty look » (crasseux étudié), est une des tendances de la mode de la rue. Il figure à côté de la vogue « amurer » (qui consiste à se calquer sur la coqueluche du moment : la chanteuse Namie Amuro), ou des incontournables « loose socks » (les chaussettes blanches savamment tirebouchonnées) des collégiennes.

Les grands noms de la mode (Issey Miyake, Yohji Yamamoto et Rei Kawakubo de Comme des garçons) n'ont jamais inspiré la mode dans la rue. Et plus que jamais celle-ci semble les désavouer. De New York à Berlin ou Tokyo, le look cool tient le haut du pavé. De jeunes stylistes nippons « surfent » à la crête de ce goût travaillé de l'assemblage personnel : c'est le cas à Tokyo de Tra i venti, de Bathing Ape et d'Under Cover - sur le registre punk pour ce dernier.

**« KONSAVA » OU « KO MADAME »**

Le phénomène n'est pas propre au Japon. Les jeunes designers asiatiques (coréens ou chinois, avec Peter Lau, de Hongkong, qui a fait son apparition au Japon en 1996 avec sa mode Lolita), y sont attentifs et procèdent à des expérimentations agressives : du retour vers le hippy à la cyber-couture en passant par une réappropriation moderniste des formes vestimentaires et des motifs traditionnels.

La « défonce dans la fringue » n'est pas un phénomène nouveau au Japon : des excentriques du temps des *shogun* (les *kubuki-mono* : ceux qui se contorsionnent)



MORICUSHI SUISHO



aux tenues extravagantes en passant par la *moga* (« modern girl » du début du siècle coiffée à la garçonnette), les villes japonaises ont toujours connu des vagues anticonformistes. Même s'il gagne les banlieues, le « collage perso » n'est qu'un aspect de la mode de la rue.

A Tokyo, plusieurs tendances évoluent en parallèle et, d'un quartier à l'autre, dominant des styles différents. A quelques centaines de mètres de Harajuku, dans le quartier d'Omotesando et d'Aoyama, règne une mode plus soignée : la griffe est encore reine et domine en ce début de printemps encore emmitouflé de noirâtre (*kuroppei*).

Au-delà de vingt-cinq ans, la jeune Japonaise devient *konsava* (conservatrice) voire *ko madame* (petite madame) : beau mariage et luxe prétexté.

**TOUT SAUF L'ÉTIQUETTE**

Comme le montrait récemment une exposition sur ce thème, la mode dans la rue a connu dans le passé des phases plus homogènes qui, rétrospectivement, caractérisent une époque. C'était le temps des tribus (*zoku*). Des *apure zoku* (les « tribus de l'après », l'immédiat après-guerre) au *Miyuki-zoku* (nom d'une rue de Ginza) des années 60, en passant par *Mambo-zoku*. Puis ce fut la déferlante de la minijupe, les *An-non-zoku* (*Non-non* est le titre d'un magazine féminin qui dicta sa mode), l'*American graffiti* et les *ko-gyaru* (« petites nanas ») d'aujourd'hui aux chaussettes savamment tombantes et aux minijupes plissées. Une constante de la rue reste le look *kawaii* (mignon) : un peu nu-nuche, avec sa variante patchwork dans l'air du temps pour le printemps.

La dégaîne « collage perso » sera-t-elle l'emblème de la mode tokyoïte de la fin du siècle ? Comme toutes les modes, la quête de la différence instaure un nouveau

conformisme. A l'origine du phénomène, il y a la révolte d'une partie de la jeunesse contre la dictature des *burando* (de l'anglais *brand* : les griffes), qui, avec la période d'argent facile, de la « bulle spéculative » de la fin des années 80, s'est traduite par un snobisme de masse qui a fait – et fait encore – la fortune des grands noms étrangers (en particulier des Italiens, actuellement).

Or une partie des jeunes Japonais d'aujourd'hui se veulent tout sauf étiquetés. On se doit d'être néo quelque chose (néo-hippy, néo-ethnique, néo-romantique) et on est censé bricoler son apparence en puisant dans le folklore asiatique, africain ou local.

Cette quête de la différence reste pourtant placée, comme toute mode, sous le signe de la tyrannie de l'apparence : la folie des *sneakers* Air Max, de Nike, en témoigne. A Osaka, des jeunes attaquaient leurs camarades pour les leur voler. Les Air Max se négocient au prix de 30 000 yens (1 200 francs) la paire à Harajuku, et d'anciens modèles usés, pieusement placés sur des présentoirs, peuvent atteindre jusqu'à 70 000 yens (3 000 francs). La singularité a aussi ses orthodoxies.

Philippe Pons

**LIEU**

## La Villette, village planétaire

S'IL Y A DES PARASOLS dans les bureaux du rez-de-chaussée, ce n'est pas parce que les employés du nouveau siège du Club Méditerranée, porte de La Villette, ont la nostalgie des vacances, mais simplement, à titre provisoire, en attendant les stores prévus sur cette façade sud. 19<sup>e</sup> arrondissement, rue de Cambrai. Environnement voué à l'efficacité industrielle : entre le talus de la voie de chemin de fer et une ancienne darse reliée au canal Saint-Denis, restaurée façon bassin d'agrément, ces anciens Magasins généraux de La Villette sont des entrepôts en brique de belle facture, dans un quartier en plein remaniement.

Non loin, les deux rives de l'avenue Corentin-Cariou campent le passé et l'avenir : d'un côté, on aperçoit l'entrée du Musée des sciences ainsi que des bâtiments neufs et fiers arborant de grandes enseignes graphiques ; de l'autre, les bazars à cent sous qui semblent faire de la résistance au nom des recasés de la population traditionnelle de ces faubourgs oubliés.

Parties du quartier de la Bourse, où le Club Med faisait face à l'Agence France-Presse, mais aussi de plusieurs adresses dispersées aux alentours, cinq cent cinquante personnes ont emménagé à la Toussaint 1996. Lieu d'accueil : derrière les façades de brique impeccablement nettoyées, façon docks de Boston ou de Baltimore, une ambiance de travail feutrée, des espaces ouverts, des couleurs vives.

**« CÔTÉ LUNE » ET « CÔTÉ SOLEIL »**

Même sans avoir pour vocation d'organiser les loisirs des autres, une entreprise ne peut aujourd'hui ignorer que son image de marque s'exprime aussi par le caractère qu'elle donne à son cadre de travail. D'où le projet confié à l'atelier Canal, les architectes Patrick et Daniel Rubin, auteurs notamment de la médiathèque du 13<sup>e</sup> arrondissement et de bureaux pour Bayard Presse, mission complémentaire de la rénovation du bâtiment, déjà lancée par ailleurs.

Touche symbolique notée dès le hall par la signalétique (Atelier Mendini), un « côté lune » et un « côté soleil » désigne les deux parties des bâtiments. Mais l'ensemble est placé sous le signe du sérieux, des studieuses salles de réunion sans fenêtre des sous-sols aux bureaux spacieux du dernier étage avec leur toit en pente, d'où la lumière arrive comme dans un atelier.

La répartition des couleurs répond à une géographie implicite : cheminements soulignés par des moquettes bleue de France dans ce qu'on ne peut plus nommer des couloirs, larges, souvent décroissés ; surfaces jaune vif et noires en damier, ou jaune et alu comme, dans les cuisines des années 50, dans les espaces d'arrière-pont où sont regroupées les machines à café et les photocopieuses, escales obligées pour les adeptes de la cigarette.

Les hublots percés dans les portes battantes sont là, bien sûr, pour éviter les collisions, mais aussi pour noter l'esprit « navire » qui est l'image favorite de tout entrepreneur dès qu'il s'agit de « souder l'équipage » dans l'entreprise.

Mobilier unitaire, design italien, fabrication suisse-allemande : modèle Metropoli de Mario Bellini, édité par Vitra, avec tablettes articulées et superposées qui mettent l'ordinateur à portée de regard et l'indispensable à portée de la main ; lampe Ptolomeo de Michele de Lucci, avec son bras articulé en aluminium, comme signe de ralliement.

Relié par messagerie électronique aux villages de vacances répartis dans le monde entier, le siège du Club n'a plus, à La Villette, d'agence ouverte au public comme à la Bourse : aujourd'hui, ce sont les standardistes, voix suaves face aux écrans du système de réservation central et un œil sur l'affichage digital des files d'attente téléphonique qui, dans la grande salle du rez-de-chaussée, jouent ce rôle de place du marché dans le village planétaire.

Michèle Champenois

## Takeshita Dori, le souk à vêtements

Takeshita Dori est une petite rue du quartier de Harajuku, de Tokyo, qui, à la fin des années 70, fut le haut lieu de la vogue « pousses de bambou » (*takenoko*), quand de tout jeunes garçons et filles, outrageusement fardés, portant des tenues excentriques, dansaient, le dimanche, dans l'avenue piétonne voisine. Depuis, elle est toujours un inépuisable souk à vêtements pour les jeunes. Aux petites boutiques se sont ajoutés deux marchés de nippes où voisinent le neuf, l'occasion et la bimboloterie. Beaucoup d'étals sont tenus par des Noirs qui alternent des « Hello, man » et des « Irasshai » (bienvenue). Effervescence analogue dans les boutiques des ruelles de Shibuya, autre quartier de jeunes, et à Ikebukuro. Mais déjà, pour les « ados » de Tokyo, Takeshita Dori a un côté un peu ringard : C'est pour les banlieusards », dit une lycéenne de seize ans. Quitte à faire leur collage vestimentaire eux-mêmes, les plus aventureux musardent ailleurs.

## Le « fridge » en Technicolor

Quoi de plus désolant que le rayon électroménager d'une grande surface ? Bien alignés, des cubes uniformément blancs – hormis de timides colorations châtaigne – s'offrent au consommateur avec pour unique ambition de se faire oublier une fois dans la cuisine. Quoi de plus central, pourtant, dans une cuisine, et pour toute la maisonnée, que le réfrigérateur, vers lequel chacun se dirige à tout moment, espérant une surprise ou un réconfort ? Taquiné par ses racines transalpines, le groupe Ariston a fini par considérer qu'un réfrigérateur pouvait s'afficher et se faire remarquer. Depuis six mois, la marque, qui a lancé la mode des frigos à façade bombée, commercialise des appareils rouge pompier, bleu roi, vert pomme, jaune d'or, inox ou noirs. Avant même d'évaluer les retombées

commerciales de cette innovation, les Italiens proposent, depuis début mars, une gamme d'appareils décorés. Aucune révolution technologique n'est à l'œuvre : la chromosynthèse, déjà éprouvée sur les skis ou les planches de surf, permet d'intégrer les couleurs dans la tôle sans craindre les rayures. Ici, l'audace vient du choix de dix décors dont aucun ne fait dans la demi-teinte : gratte-ciel new-yorkais, locomotive lancée à toute vapeur, tour Eiffel rouge et blanc sur fond orange, citrons jaunes sur fond bleu nuit, juke-box furieusement warholien... Format poster géant et couleurs choc. Quitte à rompre avec le conformisme, autant faire dans l'excentricité. Le frigo polychrome, vendu avec un



D. R.

supplément de prix de quelque 10 %, devrait attirer l'attention du public... sur Ariston, marque leader sur le marché français des frigos à double porte mais dont la notoriété

auprès du public reste faible. Cependant, rien ne dit que l'arrivée en fanfare du Technicolor dans l'univers de ce que les professionnels appellent justement les « produits blancs » sera payante. « Les gens ne savent pas encore s'ils vont aimer les couleurs mais il ne fait pas de doute qu'ils en ont assez des réfrigérateurs carrés et blancs, estime Marie-Blandine Longin, responsable du marketing. Le succès du look biomorphe des appareils joufflus suggère que le consommateur veut du nouveau. Pourquoi le réfrigérateur ne deviendrait-il pas un achat-plaisir, au

même titre que la hi-fi ou un téléviseur ? » Jusqu'à présent, la fantaisie familiale prend appui sur la « page blanche », cette façade transformée en tableau d'affichage, support pour Post-it et autocollants, images magnétiques et courses à faire, déposés par de petites mains espieuses ou par des distraits qui ont peur d'oublier. Il faut bien admettre qu'accueillir chez soi un réfrigérateur haut de 196 centimètres, orné d'une énorme demi-fraise rouge sur fond bleu azur impose à coup sûr de revoir toute la décoration de sa kitchenette. En attendant que cuisinières, lave-linge et lave-vaisselle finissent par s'écarter de la ligne « visage pâle ».

Jean-Michel Normand

★ Réfrigérateurs-congélateurs Ariston décorés (380 litres) : 5 990 F environ.

**ACHATS - VENTES**  
LINGOTS - PIÈCES OR - \$ U.S  
MONNAIES DE COLLECTION  
transactions sur l'or coté  
Napoléon - Souverain  
**Cours journalier**  
Règlement immédiat  
COMPTOIRS SAVOYARDS  
19, rue de Rome  
75008 PARIS. M° St Lazare  
**01.45.22.93.02**

**MON IMPER**  
Impers et prêt à porter de marque H et F  
Aquascutum, Burberrys, Bruno st Hilare  
Gentleman Farmer, Blizzand etc...  
**- 10% jusqu'au 3 Avril 97**  
63 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris  
70 Avenue des Ternes. 75017 Paris  
Tel : 01 48 24 46 98 et 01 45 72 18 64

**CAPELOU**  
Un conseil unique à Paris  
Armoires-lit, Mobilier composable,  
Meubles, Literie, Canapés, Salons...  
**Actuellement**  
Armoire-lit mélaminé blanc  
(140 x 190) à partir de 6 350 F  
livrée et installée en Ile-de-France.  
37, av. de la République 75011 Paris  
M° Parmentier - Tél. 01.43.57.46.35  
Livraison gratuite France Métrop.  
Facilités de paiement / Parking gratuit

**LES PUBLICATIONS DU Monde**  
Un ancien numéro vous manque ?  
(Commande et envoi à domicile)  
**3615 LEMONDE**

Soleil, radoucissement l'après-midi

L'ANTICYCLONE centré sur la Bretagne se décalera dimanche vers le Bassin parisien. Le courant de nord-ouest frais et instable sera rejeté vers l'Allemagne. Seul le nord-est du pays subira encore des débordements nuageux.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Quelques nuages inoffensifs pourront s'infiltrer sur la Normandie. Ailleurs, le soleil régnera en maître.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La journée sera belle. Des passages nuageux discrets se formeront des côtes de la Manche au Bassin parisien et au Centre.

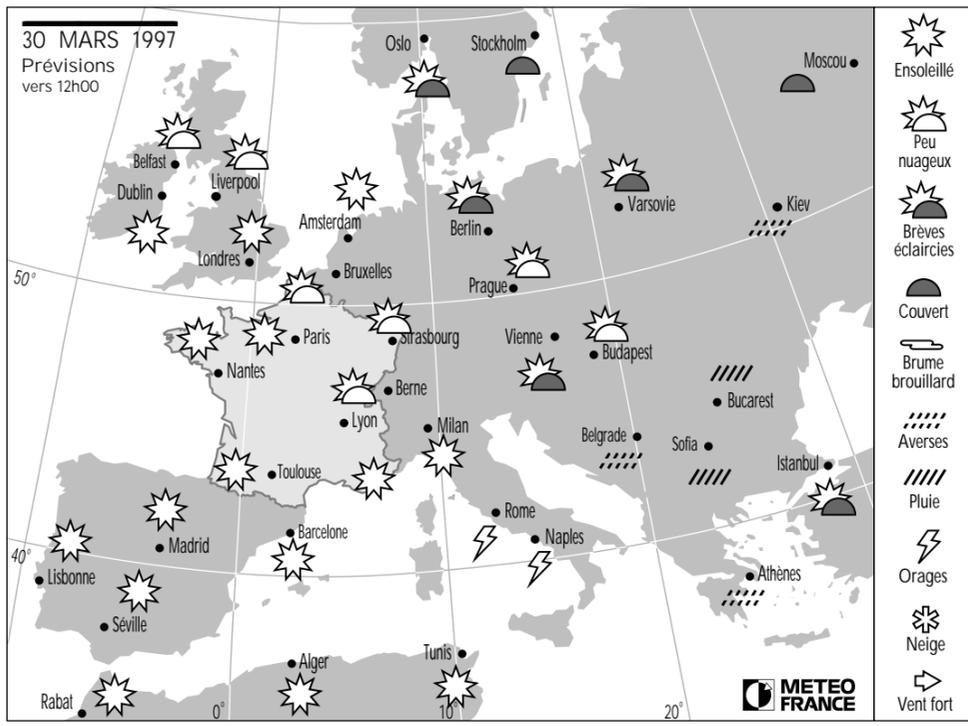
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur l'Alsace, les Vosges et le Jura, les nuages l'emporteront en mati-

née. L'après-midi, le soleil pourra faire jeu égal avec les nuages. Il fera 11 à 14 degrés au meilleur moment.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Un soleil radieux illuminera cette journée. Le vent s'orientera à l'est en restant faible. Le mercure indiquera 15 degrés sur le Poitou pour monter jusqu'à 19 degrés sur le Béarn.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Il fera très beau. Le mistral soufflera à 50 km/h en rafales dans la moyenne vallée du Rhône. Les températures s'étageront entre 13 et 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil, temporairement caché par des nuages bourgeonnants l'après-midi sur les Alpes du Sud et les montagnes corses, ne sera pas contesté ailleurs. Le vent du nord sera encore sensible en matinée sur le Roussillon et la basse vallée du Rhône. Il fera 15 à 17 degrés de la Corse à la Côte d'Azur, 17 à 20 degrés plus à l'ouest.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Air Inter Europe ouvre, à partir du mardi 1er avril, une nouvelle ligne Paris-Biarritz au départ de Roissy à raison de deux départs quotidiens.

CHINE. Le mausolée où le président Mao Zedong repose depuis vingt ans sera fermé aux visiteurs du 1er avril au 31 décembre pour travaux de rénovation.

ALLEMAGNE. L'Hôtel Adlon, symbole de la renaissance de Berlin et l'un des palais d'Europe jusqu'à sa destruction dans un incendie en 1945, rouvrira ses portes le 23 août.

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

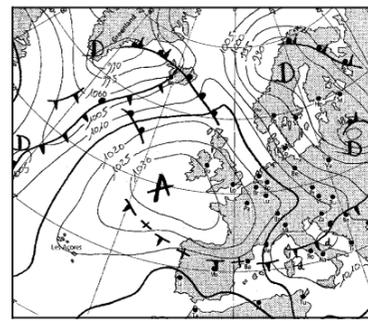
Table with 2 columns: City and Forecast (e.g., FRANCE métropole 3/16 S, NANCY 2/11 N).

Table with 2 columns: City and Forecast (e.g., PAPEETE, POINTE-A-PIT., ST-DENIS-RE. EUROPE).

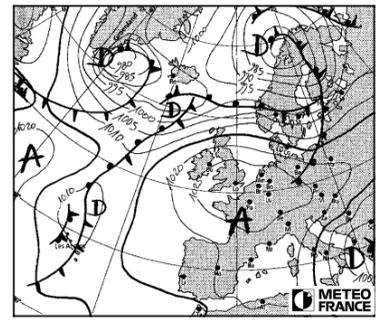
Table with 2 columns: City and Forecast (e.g., KIEV, LISBONNE, LIVERPOOL).

Table with 2 columns: City and Forecast (e.g., VENISE, VIENNE, AMÉRIQUES).

Table with 2 columns: City and Forecast (e.g., LE CAIRE, MARRAKECH, NAIROBI).



Situation le 29 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 31 mars 0 heure TU

FAMILLE

L'adoption est une histoire d'amour et une aventure singulière

Le parcours dissuasif imposé aux futurs parents met à l'épreuve leur résistance et enrichit leur désir d'enfant ; au bout, une véritable naissance

HENRI est aussi brun qu'Anne est blonde. « Les gens me demandent toujours si c'est mon enfant. Je réponds "oui, c'est mon fils". Et j'ajoute parfois qu'il est adopté. » Henri, dix ans, est né en Inde, abandonné à la naissance par sa mère.

Les candidats à l'adoption doivent mener un parcours du combattant pour obtenir l'indispensable agrément de l'aide sociale à l'enfance. « On nous a tenu un discours dissuasif, précisant que le délai serait de cinq à six ans.

médecin et le psychologue. Ce dernier a tout fait pour nous décourager, une manière, sans doute, de tester la résistance des futurs parents adoptifs », raconte Anne.

Avant même d'être en possession de l'agrément, il faut commencer par contacter les organismes habilités. Anne et son mari ont opté pour l'adoption internationale, parce qu'ils étaient persuadés qu'ils ne seraient pas prioritaires, ayant déjà un enfant.

plus jeune que notre fille, pour que celle-ci reste l'aînée. »

La constitution du dossier a pris deux mois : certificat de stérilité définitive de la mère, garantie de bonnes mœurs du couple signée par un élu et une personne-

Deux types de procédure

● L'adoption plénière. Elle est irrévocable. L'enfant doit avoir moins de quinze ans. Il acquiert la nationalité française et le statut d'enfant légitime. Il devient héritier réservataire.

● L'adoption simple. Elle peut avoir lieu à tout âge. L'adopté simple conserve sa nationalité et son nom, auquel il peut accoler celui de ses parents adoptifs. Il n'est pas héritier réservataire.

● A lire. La Bible de l'adoption, par Josette Rejou (Editions First, 1977, 263 p., 149 F), et L'Adoption, une aventure familiale, ouvrage collectif sous la direction de Brigitte Camdessus (ESF, 1977, 246 p., 173 F).

lité régionale, bulletins de salaire, photos de la famille et de la maison, et un mot du curé assurant que l'enfant serait baptisé lors de son arrivée en France - demandé par l'orphelinat religieux -, diverses pièces certifiées conformes par un notaire, et... une déclaration sur l'honneur où Anne s'engageait à s'arrêter de travailler : « Il n'en était bien sûr pas question. »

UN LONG CHEMINEMENT

Irène est célibataire, et a adopté à l'âge de trente-neuf ans pour donner un sens à sa vie : « Plutôt que de donner naissance à un nouvel enfant sans père, autant en accueillir un qui était déjà là. »

tion qu'il ait besoin d'être adopté. » « Nous cherchons avant tout à apprécier la solidité du couple et son degré d'ouverture au pays d'où vient l'enfant », précise Madeleine Grivel, d'Enfants du monde.

Un jour, Anne et Alain ont reçu un appel téléphonique annonçant qu'un petit garçon les attendait, ainsi qu'une photo et un dossier, avec ses prénoms, sa fiche signalétique en anglais. Trois mois plus tard, ils l'accueillaient à Roissy. Ils ont découvert qu'Henri était handicapé : muet et paralysé.

Pour Anne, l'adoption ressemble à une naissance, parce qu'il y a un projet d'enfant, arrivée et éducation : « C'est une histoire d'amour et de famille. » Elle voit cependant une différence fondamentale : l'enfant a un passé, qu'il n'est pas question d'effacer. « Il

faut tenir compte de ce qu'il a vécu : un abandon, neuf mois à l'orphelinat. Il reste sensible aux séparations. Récemment, son père a dû s'absenter une semaine, et ça a été un drame pour Henri. » « La révélation de son adoption, conclut-elle, ne sera pas pour lui traumatisante, car je en lui ai toujours parlé. Il a son album, avec ses photos, celle de son orphelinat, le faire-part de son arrivée chez nous, avec un tigre du Bengale. Il sait qu'il vient de l'Inde, je lui ai montré la carte, et un jour nous irons tous visiter son pays. Dans la hiérarchie des problèmes, l'adoption d'Henri vient loin derrière son handicap. »

Irène, de son côté, a eu des problèmes de communication avec son fils. « Il faut dialoguer avec l'enfant, avant même que celui-ci n'acquière le langage. J'ai trop attendu. Tout petit, il voyait bien que nous n'étions pas de la même couleur. J'aurais dû lui dire très tôt que, sans être sa vraie mère, j'étais cependant sa mère pour toujours. »

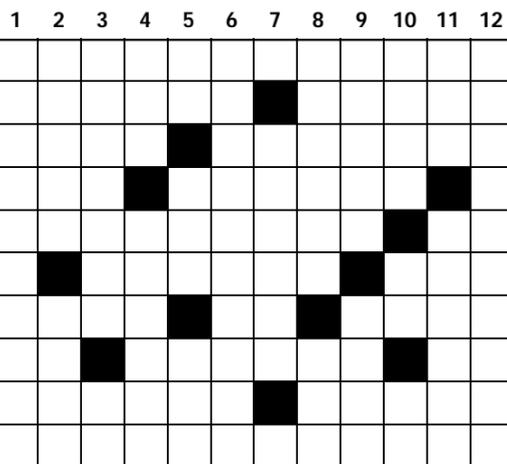
Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97060

SOS Jeux de mots :

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Peut-être sortira-t-il major. - II. Le pollueur le plus aidé en France. Petite, elle peut faire un grand tour. - III. Au-dessus du panier. A tiré son épingle du jeu. - IV. Quantité négligeable. A tendance à blâter à tort et à travers. - V. Plusieurs fois trois. Le président propose qu'il devienne un outil quotidien. - VI. Les restes après les distributions. Marque l'embarras. - VII. Bienheureux, mais tout retourné. Note. Moi ou un drôle de petit chapeau. - VIII. Préposition. Une partie de la

guerre de Troie. En laisse. - IX. Les six mises en désordre. Assure la circulation dans le moteur. - X. Fait sa toile en tournant.

VERTICALEMENT

1. Passe de l'écrit à l'oral. - 2. Le midi en Belgique, le soir chez nous. La partie du monde la plus peuplée. - 3. Sa Compagnie est dirigée par un général. La moitié d'un yard. - 4. Se sert. Sur le bout des lèvres. - 5. Son coup est hasardeux. Son coup est heureux. Attention à ne pas tomber sous son coup. - 6. Des suites d'images. - 7. Ouvre le

paragraphe. - 8. Sont vraiment cochonnes. Sa puissance est dévastatrice. - 9. Protégera-t-elle les agriculteurs des « clonesurs » ? Le verlan le reconnaît... aux autres maintenant. - 10. C'est du passé. En peine. Participe. - 11. Remplit les cabinets. Ouvert à tous. - 12. Sa collection est obsédante.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97059

HORIZONTALEMENT

I. Cuniculements. - II. Osaka. Outrée. - III. Raie. Vibreur. - IV. Salarié. Sr. - V. Ems. Étés. Tse (est). - VI. Coasse. Tarif. - VII. Triés. Rebâti. - VIII. Eon. Ire. Ciel. - IX. Us. Evier. - X. Reclasseurs.

VERTICALEMENT

1. Correcteur. - 2. USA. Morose. - 3. Naissain. - 4. Ikéa. Se. El. - 5. Ça. Lessiva. - 6. Vaté. Ris. - 7. Loire. Réés. - 8. Tubiste. Ré. - 9. Etre. Abc. - 10. Ure. Traïna. - 11. Réusite. - 12. Serre-files.

ÉCHECS N° 1734

FESTIVAL DE CANNES (1997)

Blancs : A. Summerscale.

Noirs : E. Mednis.

Gambit-D.

Table with 3 columns of chess notation (e.g., 1. c4 Cf6, 2. Cc3 e6, 3. Cf3 d5).

NOTES

a) Cette sortie du F-D en f4, très à la mode dès 1990, peut aussi être précédée de l'échange des pions centraux.

b) Préparant soit le grand roque, soit l'arrivée de la T-D en d1.

c) Ou 9... Da5 ; 10. 0-0-0, Fé7.

d) Un sacrifice de pion, déjà joué dans la partie Kasparov-Khalifman (Reggio Emilia, 1991),

dont l'acceptation ouvrirait la colonne g aux Blancs. 11. h4 et 11. Rb1 sont d'autres suites intéressantes.

e) Et non 11... Cxg4 ; 12. cxd5.

f) 12... a6 est meilleur : 13. g5, Ch5 ; 14. Fd6 (après 14. Fd3, g6 ; 15. Fé4, Cxf4 ; 16. éxf4, Dç7 ; 17. h4, Dxf4+ ; 18. Rb1, la situation n'est pas claire), Fxd6 ; 15. Txd6, Cç5 ; 16. Fé2, Fxf3 ; 17. Fxf3, Dg5 avec égalité (Akopian-Beliavsky, Erevan, 1996).

g) Et non 13... Ch5 à cause de 14. Td5.

h) Khalifman résista à Kasparov en jouant 15... Cç7! Après 16. Cxf6+, gxf6 ; 17. Th-g1+, Rh8 ; 18. Dé4, Cg6 ; 19. Dd4, Db6! ; 20. Dxb6, axb6 ; 21. Td6, Fxç3 ; 22. fxç3, Ta5!, la finale est équilibrée.

i) Le retrait du Ff6 coûte aux Noirs un temps important qui va être exploité par l'attaquant.

j) Menace 18. Dxf4 et 19. Dxb6.

k) Un sacrifice de T de toute beauté.

l) Si 18... Rxc7 ; 19. Tg1+, Fg5 (ou 19... Rh8 ; 20. Dxf4) ; 20. Cxg5, hxg5 ; 21. Txg5+, Rh6 ; 22. Th5+! le plus court chemin, Rxb5 ; 23. Dh7+, Rg4 (ou 23... Rg5 ; 24. éxf4+) ; 24. Fé2+, f3 ; 25. Cf6+, Rg5 ; 26. Cé4+, Rg4 ; 27. h3 mat.

m) Menace mat.

n) Ou 20... Rf7 ; 21. Cç7+, Ré7 ;

22. Tg7+, Rd8 ; 23. Dd6+, suivi du mat.

o) Le mat est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1733

N. N. BAUTIN (1926)

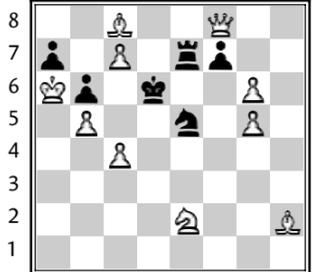
(Blancs : Rb7, Cg5, Pb6, é5, f4, f2. Noirs : Rd7, Pa4, d5, f7, g6, h7.)

1. é6+!, fxé6 ; 2. f5!, éxf5 ; 3. Cé6!, Rxe6 ; 4. Rç6, a3 ; 5. b7, a2 ; 6. b8-D, a1=D ; 7. Dé8+, Rf6 ; 8. Dh8+, et les Blancs gagnent.

Si 2... a3 ; 3. fxé6+, Ré7 ; 4. Rç7 avec gain.

ÉTUDE N° 1734

W. JÖRGENSEN (1950)



Blancs (10) : Ra6, Df8, Fç8 et h2, Cé2, Pb5, ç4, ç7, g6, g5).

Noirs (6) : Rd6, Té7, Cé5, Pa7, b6, f7.

Mat en trois coups.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex. Président-directeur général : Dominique Alduy. Directeur général : Gérard Morax. 133, avenue des Champs-Élysées 75409 Paris cedex 08. Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30. PRINTED IN FRANCE

**VIDÉO** Pierrick Sorin est en train de devenir le plus exposé et le plus inventif des vidéastes français. Sa réputation a largement franchi les frontières. En avril, ses installations

seront visibles dans quatre villes de France : Antibes, Créteil, Thiers et Poitiers. ● **SORIN** a inventé un personnage comique qu'il incarne lui-même et qu'il appelle simplement

« le Sorin ». Il se montre très agressif envers la télévision et éventuellement aussi envers les téléspectateurs. « Le Sorin » voit des téléspectateurs partout. Jusque

dans les visiteurs des musées et des centres d'art contemporain. Ceux-là, il ne les rate pas, parce qu'il voit en eux l'image répugnante de lui-même. ● **VIDÉOFORMES**, festival

d'art vidéo de Clermont-Ferrand qui exposait Sorin il y a deux ans, a invité cette année l'Américain John Sanborn et les Italiens du Studio Azzurro.

## Pierrick Sorin, enfant du petit écran et de Buster Keaton

Le pitre français continue à se répandre comme une poudre hilarante de centre d'art en centre d'art. Antibes, Thiers, Poitiers et Créteil accueilleront ses installations en avril. Crise de rire ou rire de crise ?

**PIERRICK SORIN.** Antibes, Musée Picasso, Jusqu'au 15 juin. Tél. : 04-92-90-54-20. Thiers, Le Creux de l'Enfer, à partir du 6 avril. Tél. : 04-73-80-26-56. Poitiers, Le Confort moderne, à partir du 19 avril. Tél. : 05-49-46-08-08. EXIT, Maison des arts de Créteil, jusqu'au 5 avril. Tél. : 01-45-13-19-19.

« Avec lui, je crois qu'on n'a pas fini de rire ! », dit le caissier du Musée Picasso d'Antibes au journaliste qui patiente au bout du fil pendant qu'on recherche Pierrick Sorin dans les salles où il est en train de disposer ses installations. « Sorin, c'est un comique ! », clame donc la vox populi. « Un corps comique », rectifie l'homme de science. Dès qu'il apparaît, en public ou sur un écran, avant même qu'il ait esquissé le moindre geste, bredouillé le moindre mot, on sourit, on rit, on glousse même. Quand il commence à gesticuler, on se coince les zygomatiques pour un moment. Il a le don. C'est une question d'air, de regard, de rythme, de souffle, d'expressions – de mimiques comme de mots... Il n'a pas son pareil pour décocher, d'un œil éteint en surface/allumé au fond, des phrases du genre : « C'est mignon tout ça », « Oui, mais j'ai envie », « Un petit mouvement de cul », avec des nuances

nouées, extirpées du fond de la gorge, raclement continu des cordes vocales, petite toux timide ponctuant les émissions de pensée d'un éternel mal réveillé. Endormi agité, pantin mou nerveux, sa palette le place entre Buster Keaton et Claude Melki (l'admirable interprète des films comiques de Jean-Daniel Pollet).

Sorin fait « le Sorin » dans l'art contemporain. Un jour, il fera peut-être le Sorin au cinéma (il vient d'en recevoir la proposition), comme il l'a fait un temps à la télé, fournissant un sketch par semaine au Bernard Rapp du regrettable « Rapp'tout ». Les musées réclament du Sorin ? Sorin fournit du Sorin aux musées. En veux-tu, en voilà. Gaiement et de bon cœur. En avril, on pourra voir du Sorin en même temps à Antibes, à Créteil, à Thiers et à Poitiers, où sera présentée sa plus grande rétrospective – seize pièces. A Lyon, le Musée des beaux-arts montre depuis décembre *Un mauvais rêve*, fruit d'une commande publique. Plusieurs FRAC possèdent des Sorin et peuvent les ressortir à tout moment. Pour chaque nouvelle exposition, il crée au moins une pièce. Il trouve sans cesse (jusqu'à présent) de nouvelles variantes à ces dispositifs malicieux qui ont fait son succès, maintenant sa marque.

Sorin ne fait pas du Sorin, mais,



COURTESY/GALERIE MOUSSON, PARIS

comme il dit, le Sorin. Faire le Sorin est un rôle qu'il est seul capable de tenir. Faire le Sorin, c'est une certaine façon de faire l'Auguste. Le Sorin est de la race des clowns qui amusent la galerie en embringant le spectateur sur la piste. Dans *Un spectacle de qualité*, visible en ce moment à la fois à Créteil, à Thiers et à Antibes, le visiteur de musée est invité à introduire sa tête dans un habitacle, où une caméra le filme et le renvoie sur un miroir sans tain, à travers lequel il se trouve et se voit soudain incrusté dans une baignoire,

« C'est mignon tout ça », 1993.

au milieu de la mousse. Plongé dans ce bain virtuel, il assiste au spectacle que diffuse une télé placée dans la salle de bains. Du poste sort le Sorin. Agité comme un diable nain, il se met à balancer toutes sortes de projectiles sur l'écran, où défilent les habitués acteurs de nos heures cathodiques. Le spectateur rit dans sa barbe de mousse, joue lui aussi la scène de « la salle de bains enchantée ». L'illusion est parfaite : grâce à sa maîtrise des trucages de cinéma en décors réduits mais réels, réfléchis par des jeux de mi-

roirs, Sorin offre au spectateur un vrai rôle dans son théâtre magique.

Faire le Sorin, c'est faire du virtuel au sens premier, jouer à fond de tous les théâtres d'optique. Perfection du genre, *La belle peinture est derrière nous* (1989) met aux prises le visiteur et l'artiste – l'artiste sommant le visiteur de s'écartier, car il lui bouche la vue et l'empêche de contempler « la belle peinture », accrochée là, derrière vous ». Ainsi admonesté, le visiteur se retourne, et s'esclaffe en découvrant une croûte. Conflit de places, déplacement des points de vue. Faire le Sorin, c'est remettre le visiteur (de musée, de galerie d'art) à sa vraie place. C'est lui tendre sans relâche un miroir où il s'aperçoit en téléspectateur. Zappeur domestiqué ? Oui, mais pas irrécupérable. Le Sorin a des solutions à revendre, toute une panoplie d'antidotes, de projectiles. Tomates, œufs, yaourts, petits suisses... et, dernièrement, nouilles.

### THÉÂTRES D'OPTIQUE

*Artiste au travail*, la pièce créée à Antibes, met en scène un artiste dans son atelier. Un artiste qui possède un grand téléviseur et passe son temps à le bombarder de pâtes molles, gluantes. La scène est visible dans une vitrine et non plus par un fenestron. Plusieurs

personnes peuvent assister en même temps au spectacle. De temps en temps, l'artiste prend une photo de ce mariage forcé, aléatoire, de l'électronique et de la gastronomie, compositions artistiques qui en valent bien d'autres dignement accrochées dans les temples de l'art contemporain. D'ailleurs, le visiteur peut se procurer ces cartes postales d'art, en vente à la sortie du musée.

L'art contemporain est soulagé, semble-t-il, d'avoir un pareil Sorin à proposer en ce moment. Le rire est un remède à l'angoisse. Dans la crise actuelle des certitudes artistiques, ce joker fait l'unanimité. Il vient d'ailleurs, ne cherche pas à s'incruster, n'est engagé dans aucun courant, pas plus dans le néo-conceptuel que dans le néo-figuratif ou le postdémocratisme. Même pas dans l'art vidéo, tendance « cinéma revival ». Aussi indépendant que Picasso (qui l'accueille aujourd'hui en l'un de ses hauts lieux), il est sans doute son vrai pendant, à l'autre bout du siècle. Il plaît à tous les publics. Les critiques s'en pourlèchent d'avance. Il épate tout le monde par son indifférence keatonienne, matinée de Tati. Il est vraiment l'artiste idéal d'une fin de siècle morose, l'occasion inespérée de se marrer un peu. Merci Sorin.

J.-P. F.

### Une réputation internationale

Né en 1960 à Nantes, Pierrick Sorin vit et travaille à Rezé, près de Nantes. Comment Sorin est-il devenu « le Sorin » ? Instituteur pendant quelques années, il entre à l'école des beaux-arts de Nantes. Il se lance dans l'art vidéo et devient rapidement célèbre : 1989, participation aux ateliers du FRAC des Pays de la Loire ; 1992, atelier de l'ARC, à Paris ; 1993, Biennale de Venise.

A partir de 1994, il expose à Londres, Moscou, Séoul, Vienne, Munich, Nagoya, Istanbul, Montréal, New York... Ses œuvres sont acquises par les FRAC de Paris, de Franche-Comté, de Lorraine, des Pays de la Loire, la Fondation Cartier, la Caisse des dépôts, le Musée d'art contemporain de Lyon. La cassette de ses films *Auto-images* a été acquise par de nombreux médias et peut être achetée dans divers points de vente ou directement auprès de la galerie Jacqueline Mousson, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3<sup>e</sup>.

### « J'ai du succès en me punissant »

« Comme je produis beaucoup en ce moment, je ne réfléchis plus. Et quand on me pose des questions, j'ai que des réponses très bêtes.

– Ah !

– L'image est à la base de ma léthargie mentale, morale, intellectuelle. J'ai un problème avec la télé. C'est pour moi l'hyperpuissance du faux, la source de beaucoup de maux de la société.

– D'où toutes ces attaques contre des téléviseurs...

– La télé, c'est encore pire que pour les gens. J'attaque les téléviseurs avec divers projectiles pour pouvoir m'en prendre à moi-même. Car à force de me filmer je n'arrête pas de me voir et, à force de me voir, je finis par avoir l'impression de n'être plus qu'une image. Alors je m'en prends à l'image, à toutes les images. Pour changer un peu, je vais m'en prendre à la photo. Enfin... à une photo de moi. A Poitiers, je projeterai une grande diapo et je mettrai la vidéo en position d'attaque.

– Attitude autocritique ou iconoclaste ?

– Les deux. Il y a toujours chez moi la peur de vendre ma critique et la satisfaction qu'on me l'achète. Je martyrise la télé par peur de m'inscrire dans un système commercial. Peut-être que je me punis d'avoir du succès. Mais j'ai du succès en me punissant.

– Comment expliquez-vous votre succès actuel dans le réseau des arts plastiques ?

– C'est parce que j'ai un côté malin. J'arrive à m'adapter. Même à faire semblant de me renouveler.

J'ai craché de la peinture sur un écran. On a ri. Maintenant, je jette des nouilles sur une télé, y a un rapport avec la peinture encore. Mais je m'sens plus du côté du cinéma, de Méliès. Je ne suis ni Coluche ni un artiste contemporain. J'arrive à rester pas idiot et populaire.

– Populaire ? En restant dans les musées ?

– En général, je limite mes pièces à trois exemplaires. M'occuper de trois salles de bain, c'est déjà beaucoup de boulot ! J'irai jamais au-delà. Mais la pièce que je vais créer à Thiers, j'aimerais que les gens puissent l'emporter chez eux. Comme un *Pif gadget*. Quand ils en auraient marre de la télé, ils se mettraient le Sorin dans l'écran, ou le Sorin devant l'écran, puisque la pièce permet les deux, grâce à une vitre interposée. A condition d'avoir chez soi deux télé et un magnétoscope, tout le monde pourra refaire ma pièce. On va faire un gros tirage, pas cher.

– Solution d'avenir ?

– Peut-être pas. On vient de me proposer d'être acteur dans un long métrage. J'ai accepté. Si ça me plaît, si ça marche, peut-être que je ne vais plus faire que ça. Mais je ne sais pas si je vais y arriver. Quand je me filme, je fais sortir mon assistant de la pièce. Je ne peux me filmer que quand je suis seul. Sur un plateau de cinéma y a beaucoup de monde, ça va être dur de se concentrer. »

Propos recueillis par Jean-Paul Fargier

### Les déviations de John Sanborn et du Studio Azzurro

**VIDÉOFORMES.** Clermont-Ferrand. Atelier Bain d'huile : Tunnel de l'amour, John Sanborn. Galerie Art du temps : Tavoli, Studio Azzurro. Jusqu'au 9 avril. Rencontres internationales débats, projections : du 3 au 5 avril. Maison des congrès. Tél. : 04-73-90-67-58. Adresse Internet : <http://www.nat.fr/matgrise>.

En 1995, VidéoFormes comptait Pierrick Sorin parmi ses vedettes. Cette année, les stars de Clermont se nomment John Sanborn et Studio Azzurro. Avec son *Tunnel de l'amour*, l'Américain John Sanborn revient à ses premières amours : l'art vidéo. Il en avait été, dans les années 80, une sorte d'enfant prodige. Ses réalisations témoignaient d'une inventivité audacieuse, par leur formalisme très américain, comme par leur virtuosité technique. A l'écart des modes, bien qu'il ait longtemps été tenu par Nam June Paik pour son meilleur assistant et plus fidèle disciple, Sanborn s'est rapidement vu traité de faiseur de clips. Qu'il en ait réalisé aussi bien pour Grace Jones, Van Halen, Tangerine Dream, David Van Tiegem (le batteur de Laurie Anderson), King Crimson, Philip Glass, The Residents ou Lou Reed importait peu. Sanborn se moquait du « purisme art-vidéoique » et fut un des premiers à se présenter comme artiste multimédia.

Au sein de sa société LaFong, à Berkeley (Californie), il travaille avec son associé Mike Kaplan pour Microsoft Network. Ils ont conçu un feuilleton pour Internet, *Paul is Dead* (dont MGM envisage de tirer un film). Et une série de six CD-ROM de fiction, *Psychic Detective*, déjà vendus à 100 000 exemplaires. Les murs de son *Tunnel de l'amour* égrainent les figures, les moments de l'amour : l'amour mystique, la séduction verbale, l'éros brutal, l'accord des corps, la joute des yeux... L'impression de traverser une décharge de sitcoms. Les séquences tournées avec des comédiens qu'il a déjà employés dans des feuilletons relèvent d'une esthétique cathodique évidente... Sauf qu'on ne verra jamais dans une série ces scènes-là. Aucun scénariste n'oserait les écrire, aucun

réalisateur les tourner. Opportunisme par sa forme, ne reculant devant aucun effet kitsch (bougie, pistolet, etc.), l'installation de Sanborn ne cherche pas à plaire. Elle est un manifeste contre toute illusion.

Très célèbre en Italie, le Studio Azzurro existe depuis plus de vingt ans. Il réunit un photographe (Fabio Cirifino), un vidéaste (Paolo Rossa) et un graphiste (Leonardo Sangiorgi). Il n'a été invité à exposer en France qu'une fois – à Caen, en 1990. Voici qu'il apparaît simultanément à Clermont-Ferrand et à Créteil. Dans l'obscurité d'une chapelle désaffectée, six tables de guingois offrent des images à toucher. Des images arrêtées qui se mettent en mouvement quand un visiteur toque du doigt sur le bois de la table... Ce toucher déclenche, sinon la vie, le réveil d'une image. Des capteurs sous les tables enregistrent les chocs, transmettent les ordres à des vidéo-disques. Les images tombent des cintres où se trouvent les téléprojecteurs.

### MIRACLE DE L'ICÔNE

Etonnantes entrées horizontales : couverts mis par des mains mystérieuses, chandelier que l'on pose, allume, nappes que l'on tire en se disputant, et la vaisselle qui s'écroule. Déconcertants spectacles surgissant à plat : flambée soudaine, embrasement, fumée, cavalcade de volaille rousse, drapeau froissé sur lequel se tortille une matrone... Miracle de l'icône qui accomplit les souhaits de ses adorateurs : le monde bouge à la commande.

Reliée à d'autres manifestations d'arts (Arts en ballade ; exposition des acquisitions du FRAC Auvergne), la onzième édition de VidéoFormes bénéficie pour la première fois d'un désenclavement institutionnel. Le public se presse, établissant des comparaisons avec les années précédentes. Les groupes scolaires défilent. Les visites commentées se multiplient. Paolo Rossa et John Sanborn, au cours d'une conférence, montreront des traces de leurs travaux antérieurs et débattront de leurs engagements respectifs dans le monde de l'interactivité.

J.-P. F.

RENDEZ-VOUS  
Publicités  
**VOUS**  
DES ARTS

**LEONOR FINI**  
Galerie DIONNE  
19 bis, rue des Saints-Pères - 75006 PARIS - ☎ 01.49.26.03.06

Cette semaine, chinez au  
**VILLAGE SAINT-PAUL**  
Paris 4<sup>e</sup>  
Brocante et Antiquités  
métro St-Paul et Sully-Morland  
01.42.72.88.20

11<sup>e</sup> Edition  
**SAGA**  
ESTAMPE PHOTOGRAPHIE Dessin  
24/28 AVRIL  
• 61 galeries  
• 48 éditeurs  
• 11 ateliers  
• 1000 artistes

du 31 janvier au 6 avril 1997 Fondation Electricité de France Espace Electra  
6, rue Récamier  
Paris 7<sup>e</sup>  
Ouvert tous les jours  
de 11h30 à 18h30  
sauf le lundi  
et les jours fériés

**Dialogues de l'Ombre**

Pour passer dans  
cette rubrique,  
contactez le :  
☎ 01.44.43.76.20  
(Fax : 01.44.43.77.31)

FONDATION BEMBERG  
Hôtel d'Assézat  
Toulouse  
Musée privé  
Collections présentées dans le cadre  
d'un hôtel Renaissance

Tableaux anciens  
Cranach, Canaletto,  
Guardi, Pourbus,  
Tintoret, Véronèse...

Bronzes, reliures,  
objets d'art

Ecole Française moderne  
Degas, Dufy, Gauguin,  
Monet, Sisley,  
Vlaminck, Vuillard...

et un ensemble unique de  
30 toiles de Bonnard

Tel. : 05 61 12 06 89

# Le voyage initiatique de Cendrars

Une mise en scène inventive de « La Prose du Transsibérien »



**IL EST** singulier que la verve polyphonique de Blaise Cendrars, la matière gargantuesque de son œuvre, aient si peu inspiré les créateurs de théâtre. En exception inventive, la jeune Compagnie d'Août s'est saisie avec un vrai bonheur du long poème dédié aux musiciens que Blaise Cendrars – poète né des braises et cendres de l'incendie où son premier grand amour a péri – a publié en 1913 : *La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*. Feux d'artifice d'images, style d'une étonnante modernité, propres à la voix,

au mouvement et à la transposition musicale. Sur une scénographie de Marisabel Marratt et une musique originale de Marc Cormier, Georges Emmanuel et Silvia Sella habitent superbement – pour deux dernières représentations – cette odyssée puissante de vie et d'effroi.

★ **Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-Rouge ou Marcadet-Poissonnière. Samedi 29 et lundi 31 mars à 19 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. De 60 F à 90 F.**

## UNE SOIRÉE À PARIS

### The Divine Comedy The Brunel Ensemble

La parution de *A Short Album About Love*, chargé de cordes, de cuivres et de bois, a relancé le débat : Neil Hannon, l'Irlandais masqué derrière The Divine Comedy, est-il un génial disciple de Burt Bacharach et de Scott Walker ou le responsable – forcément coupable – d'une entreprise de réhabilitation de Rondo Veneziano ? On penchera pour la première hypothèse. Les vingt-six musiciens du Brunel Ensemble, originaires de Bristol, devraient enfin permettre à cette âme sensible de restituer sur scène les splendeurs baroques de *Casanova*, son grand œuvre. *La Cigale-Kanterbräu*, 120,

*boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. 20 heures, les 1<sup>er</sup> et 2 avril. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F. Paolo Fresu*

Trompettiste et bugliste, Paolo Fresu conduit un sextette épating où s'exprime, outre les talents de solistes de l'ensemble des musiciens, un grand sens du jeu collectif dans une esthétique qui n'est pas sans rappeler celle des années 50 et 60 de Miles Davis. Le répertoire viendra en grande partie du récent enregistrement de la formation de Paolo Fresu, *Wanderlust* pour RCA-Victor (*Le Monde* du 29 mars).

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 22 h 30, les 29, 30 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.*

## CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

#### ALMA GITANA

Film espagnol de Chus Gutiérrez, avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano (1 h 35).

**VO** : Latina, 4<sup>e</sup> (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

#### BASQUIAT

Film américain de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper (1 h 45).

**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6<sup>e</sup> (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

#### LES 101 DALMATIENS

Film américain de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams (1 h 42).

**VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

**VF** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

### TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE

#### 3615 LEMONDE

ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

#### LES EXCLUSIVITÉS

**LES ANGES DÉCHUS** (h., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; Racine Odéon, 6<sup>e</sup> (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**ARCHANGEL** (Can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49).

**BEAUTIFUL THING** (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**BREAKING THE WAVES** (\*) (dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63).

**BRIGANDS, CHAPITRE VII** (fr.-géorgien-it.-suis., v.o.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**CARMIN PROFOND** (\*\*) (fr.-mex.-esp., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**CHAMANKA** (fr.-pol.-suis., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**DONNIE BRASCO** (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenue Montparnasse, 15<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

**ENQUÊTE SUR ABRAHAM** (fr.-isr.-pal., v.o.) : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09).

**FARGO** (\*) (am., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82).

**FRED** (fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra I, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8<sup>e</sup> ; Majestic Bastille, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Les Montparnos, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**GET ON THE BUS** (am., v.o.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**GHOST IN THE SHELL** (jap., v.f.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82).

**KARDIOGRAMMA** (kaz., v.o.) : Le Quartier Latin, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65).

**LARRY FLYNT** (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Publicis Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

**LEVEL FIVE** (fr.) : Reflet Médicis II, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**LOOKING FOR RICHARD** (am., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1<sup>er</sup> ; Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-25-72-07) ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; UGC Triomphe, 8<sup>e</sup>.

**LOST HIGHWAY** (\*) (am., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escorial, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

**MARS ATTACKS !** (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8<sup>e</sup> ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Bretagne, 6<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13<sup>e</sup> ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA MOINDRE DES CHOSES** (fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

**NÉNETTE ET BONI** (fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**NO WAY HOME** (\*) (am., v.o.) : Epée de bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI** (fr.-suis.) : Saint-André-des-Arts II, 6<sup>e</sup> (01-43-26-80-25).

**POUR RIRE** (fr.) : Epée de bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**LA PROMESSE** (bel.) : Epée de bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47).

**LES RANDONNEURS** (fr.) : Gaumont les Halles, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6<sup>e</sup> (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12<sup>e</sup> (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

**LA RENCONTRE** (fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

**LE SECRET DE ROAN INISH** (am., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1<sup>er</sup> ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (01-43-59-36-14).

**SECRETS ET MENSONGES** (brit., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82).

**SELECT HOTEL** (\*\*\*) (fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL** (can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49).

**THE PILLOW BOOK** (fr.-brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14<sup>e</sup> (01-45-43-41-63).

**TIETA DO BRASIL** (br., v.o.) : Latina, 4<sup>e</sup> (01-42-78-47-86).

**TIRÉ A PART** (fr., v.o.) : George-V, 8<sup>e</sup>.

**TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU** (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; Reflet Médicis I, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; UGC Danton, 6<sup>e</sup> ; UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> ; UGC Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Opéra Français, 9<sup>e</sup> (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**TRAINSPOTTING** (\*\*\*) (brit., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82).

**TYKKO MOON** (fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1<sup>er</sup> ; Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6<sup>e</sup>.

**UN AIR DE FAMILLE** (fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1<sup>er</sup> ; 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8<sup>e</sup>.

**UN BEAU JOUR** (am., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8<sup>e</sup> (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**UN ÉTÉ A LA GOULETTE** (fr.-tun., v.o.) : Epée de bois, 5<sup>e</sup> (01-43-37-57-47).

**USUAL SUSPECTS** (am., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (01-46-33-10-82).

**Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?** (fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

#### LES REPRISES

**L'AURORE** (am.) : Le Quartier Latin, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65).

**BLEAK MOMENTS** (brit., v.o.) : Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

**CAREFUL** (can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5<sup>e</sup> (01-44-07-20-49).

**LA GUERRE DES ÉTOILES** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1<sup>er</sup> ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> ; Gaumont Marignan, 8<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6<sup>e</sup> ; Paramount Opéra, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12<sup>e</sup> ; Gaumont Alésia, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15<sup>e</sup> ; Pathé Wepler, 18<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ** (am., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LA JETÉE** (fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10).

**LES NUS ET LES MORTS** (am., v.o.) : Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

**ORANGE MÉCANIQUE** (\*\*\*) (brit., v.o.) : Studio Galande, 5<sup>e</sup> (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68).

**LA RENARDE** (brit., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**SUEURS FROIDES** (am., v.o.) : L'Arlequin, 6<sup>e</sup> (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

#### LES SÉANCES SPÉCIALES

**L'APICULTEUR** (gr.-fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3<sup>e</sup> (réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 11 h 50.

**ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS** (fr.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.

**LE BALLON ROUGE** (fr.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.

**BLADE RUNNER** (\*) (am., v.o.) : Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 22 h.

**CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH** (all., v.o.) : Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09) samedi 21 h 45.

**CONTES IMMORAUX** (\*\*\*) (fr.) : Accatone, 5<sup>e</sup> (01-46-33-86-86) samedi 17 h 50.

TF 1	France 2	France 3	Arte	M 6	Canal +	Radio
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	France-Culture
<b>VOUS NE RÊVEZ PAS !</b> <p>Divertissement présenté par Nagui (140 min). 469436</p> <i>Nagui et son génie J'noun fêtent le retour du printemps...</i>	<b>LES BEAUX JOUEURS</b> <p>Divertissement présenté par Jean-Claude Brialy et Christophe Dechavanne. Invités<span> </span>: Martin Lamotte, Gérard Darmon, José García, Jacques Villeret, Jacques Weber, Patrick Braoudé (135 min). 53548455</p>	<b>L'HISTOIRE DU SAMEDI</b> <p><b>Chassés-croisés.</b> Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Zabou (95 min). 925558</p> <i>Un couple à la fierté meurtrie s'affronte. Chacun, se sentant offensé, n'accordera son pardon que lorsque l'autre l'implorera...</i>	<b>► CORPUS CHRISTI</b> <p>Documentaire de Gérard Mordillat, Jérôme Prieur. [5/5] Christos (55 min). 6304165</p> <i>La conception biblique du Messie était-elle autant politique que religieuse<span> </span>? La référence à un Messie libérateur qui doit venir semble précisément se développer au moment de l'invasion de la Palestine puis de l'occupation romaine. Jésus ne serait-il pas devenu «<span> </span>christos<span> </span>», Christ, qu'après sa mort<span> </span>?</i>	<b>AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE</b> <p>Série (165 min). 92027610</p> <b>L'homme aux yeux violets</b> , avec Michael Sarrazin. <i>Une journaliste surprend une conversation téléphonique annonçant la disparition d'un célèbre écrivain.</i> <p><b>Le refuge O</b>, avec James Wilder. <i>Un cataclysme a transformé la Floride en glacier.</i> <p><b>Au-delà du voile O</b>, avec Michael O'Keefe. <i>Un homme, persuadé d'avoir été enlevé par des extra-terrestres, tente de se suicider...</i></p> <b>23.30 Meurtre sur pellicule.</b> <p>Téléfilm Δ de Jan Eliasberg, avec Rutger Hauer, Natasha Richardson (105 min). 9357542</p> <b>1.15</b> La Nuit des clips (395 min).</p>	<b>ED MCBAIN, L'INCONNU DU PARC</b> <p>Téléfilm de Bruce Paltrow, avec Randy Quaid, Alex McArthur (85 min). 791252</p> <b>22.00</b> Votez Dizzy <span> </span> ! Musique. (55 min). 72417 <b>22.55 Flash d'information.</b>	<b>France-Culture</b> <p><b>20.45</b> Fiction. L'Avion pour Caracas, d'Albert Médina.</p> <p><b>22.35</b> Décibels. Femmes du rock<span> </span>: mais qu'est-ce-qu'elles veulent<span> </span>?</p> <p><b>0.05</b> Fiction<span> </span>: Tard dans la nuit. La Petite Sirène, de H.C. Andersen. <b>0.55</b> Chroniques du bout des heures. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Culture (rediff.).</p>
23.05	23.05	22.25	21.40	21.40	23.00	Radio
<b>HOLLYWOOD NIGHT</b> <p><b>Une trop belle cible.</b> <p>Téléfilm O de Dennis Hopper, avec Jodie Foster, Dennis Hopper (95 min). 4832542</p> <i>A Los Angeles, une artiste à succès est le témoin d'un meurtre perpétré par un caïd de la mafia.</i> <p><b>0.40</b> Formule F1. Magazine Grand Prix du Brésil (40 min). 6869634</p> <b>1.20</b> et <b>1.55</b>, <b>4.00</b> <b>TF 1 nuit.</b> <b>1.30</b> Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. <b>2.05</b> Passage à l'heure d'été. <b>3.05</b> et <b>4.10</b>, <b>4.55</b> Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). <b>4.40</b> Musique. Concert (15 min).</p>	<b>BOXE</b> <p>En direct. Championnat d'Europe des poids légers<span> </span>: Carlos Fernandes (France) - Oscar Cano (Espagne) (75 min). 7126813</p> <b>0.20</b> <b>Journal</b> <p><b>0.30</b> La Troisième Nuit du Caméthon. <p>Emission présentée par Claude Sérillon, Olivier Minne et Rachid Arhad. Invité<span> </span>: Thierry Lhermitte (390 min). <i>La nuit du Caméthon est l'occasion de donner le tout dernier chiffre des dons effectués.</i></p></p>	<b>LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE</b> <p><b>L'affaire Spaggiari.</b> Documentaire de Serge Le Péron et Laurent Hakim (60 min). 9546417</p> <b>23.25</b> <b>Journal</b> , Météo. <p><b>23.50</b> Mise en scène. Magazine présenté par José Artur. Invité<span> </span>: Francis Perrin (55 min). 168900</p> <p><b>0.45</b> La Grande Aventure de James O'neidin. Feuilleton. Prix à débattre. <b>1.40</b> Musique graffiti. Magazine. So-liste<span> </span>: <i>44 Duos pour violons</i> de Béla Bartok par Miklos Szenthelyi et Josef Lendvai (20 min).</p>	<b>L'AVOCAT</b> <p><b>La visite.</b> Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 639368</p> <b>22.25</b> Metropolis. Magazine. Carrefour des écrivains en 2 débats avec Salman Rushdie (60 min). 4888962 <b>23.25</b> Music Planet <span> </span> : Leningrad Cowboys et Apocalypica. Documentaire de Marcus Behrens (60 min). 5530875 <b>Concert donné en août 1996 depuis un ponton flottant arrimé dans l'embouchure de la Weser à Bremerhaven en Allemagne.</b>	<b>0.25</b> Quand les Allemands dorment. <p>Téléfilm de Frank Beyer, avec Benjamin Kaatz, Robin Timpntner (75 min). 7684504</p> <b>1.40</b> Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.). <b>2.00</b> Passage à l'heure d'été <b>3.05</b> Cartoon Factory (rediff., 30 min).	<b>FIÈVRE À COLUMBUS UNIVERSITY</b> <p>Film de John Singleton (1994, 124 min). 8707271</p> <b>1.00</b> <b>Boxe.</b> En direct. Réunion de Las Vegas (75 min). 4436740 <b>2.15</b> <b>Basket.</b> En direct. Demi-finales du championnat universitaire américain NCAA (165 min). 13850160 <b>5.00</b> <b>Boxe.</b> En direct. Suite de la réunion de Las Vegas (60 min). 7835547	<b>Radio</b> <p><b>20.00</b> Opéra. Enregistré le 21 mars, salle Pleyel, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski: <i>Fierrabras</i>, de Schubert.</p> <p><b>23.07</b> Le Bel Aujourd'hui. Festival Les 38<sup>e</sup> Rugissants.</p> <b>1.00</b> Les Nuits de France-Musique.
						<b>Radio-Classique</b> <p><b>20.40</b> Les Soirées de Radio-Classique. Alla Ztigane.</p> <p><b>22.30</b> <i>Da Capo.</i> Archives schubertiennes. Œuvres de Schubert. <b>0.00</b> Les Nuits de Radio-Classique.</p>

## TV 5

**20.00** Chloé.
**21.30** Télécinéma.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** **Journal** (France 2).
**22.35** Etonnant et drôle. (France 2 du 8/3/97).

## Planète

**20.35** Shimshal.
**21.30** Une brève histoire d'intérim.
**21.50** 15 jours sur Planète.
**22.15** Toxicos sous ordonnance.
**23.00** Bâtiments anti-choc.

## Animaux

**21.00** Monde sauvage. Maître renard.
**21.30** La Vie des zoos.
**22.00** Mortelle Austrالية.
**23.00** Rona, une vie de phoque gris.

# TF 1

**17.00** Vidéo gag.
**17.15** F 1 à la une.
**17.55** Spécial sport.

En direct de Sao Paulo. Grand Prix du Brésil de F 1 (115 min). 2710699

**19.50** Podium F1.
**20.00** **Journal**, L'image du sport "Compétitions", Tiercé, Météo.

## 20.45

## MES MEILLEURS COPAINS

Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092

*Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.*
**22.40** Ciné dimanche.

## 22.50

## ALWAYS

Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276

*Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.*

**1.00** Les Frères corses

Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073

**2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).

## TV 5

**20.00** J'ai six ans et je suis tibétain. De Marie Louville et Pierre Balbert.
**21.00** Temps présent.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** **Journal** (France 2).
**22.50** Celles qu'on n'a pas eues ■■

Film de Pascal Thomas (1980, 100 min). 64362455

20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	France-Culture
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092 *Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.40** Ciné dimanche.	**SENS UNIQUE** ■  Film de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1987, 120 min). 420721 *Nouvelle adaptation d'un roman de Kenneth Fearing, porté à l'écran en 1948 par John Farrow sous le titre La Grande Horloge.*	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**France-Culture** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092 *Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.40** Ciné dimanche.	**SENS UNIQUE** ■  Film de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1987, 120 min). 420721 *Nouvelle adaptation d'un roman de Kenneth Fearing, porté à l'écran en 1948 par John Farrow sous le titre La Grande Horloge.*	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**Radio** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276 *Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.* **1.00** Les Frères corses  Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073 **2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).	**LOIN DU MONDE** Documentaire de Thierry Lanfranchi (60 min). 9539127 **23.50** **Journal**, Bourse, Météo.  **0.05** Musiques au cœur. Concert de Pâques : 8<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Avec l'orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan (90 min). 5025290  **1.35** Bolivie. Documentaire. [2/2] **2.15** Adieu et merci Tonkin - Mémoires de paix. Documentaire. **3.50** De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé. **4.15** Chip et Charly. Mystère sous la plage. **4.40** Stade 2. Magazine (rediff., 60 min).	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**Radio** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276 *Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.* **1.00** Les Frères corses  Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073 **2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).	**LOIN DU MONDE** Documentaire de Thierry Lanfranchi (60 min). 9539127 **23.50** **Journal**, Bourse, Météo.  **0.05** Musiques au cœur. Concert de Pâques : 8<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Avec l'orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan (90 min). 5025290  **1.35** Bolivie. Documentaire. [2/2] **2.15** Adieu et merci Tonkin - Mémoires de paix. Documentaire. **3.50** De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé. **4.15** Chip et Charly. Mystère sous la plage. **4.40** Stade 2. Magazine (rediff., 60 min).	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**Radio** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## TV 5

**20.00** J'ai six ans et je suis tibétain. De Marie Louville et Pierre Balbert.
**21.00** Temps présent.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** **Journal** (France 2).
**22.50** Celles qu'on n'a pas eues ■■

Film de Pascal Thomas (1980, 100 min). 64362455

20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	France-Culture
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092 *Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.40** Ciné dimanche.	**SENS UNIQUE** ■  Film de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1987, 120 min). 420721 *Nouvelle adaptation d'un roman de Kenneth Fearing, porté à l'écran en 1948 par John Farrow sous le titre La Grande Horloge.*	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**France-Culture** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276 *Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.* **1.00** Les Frères corses  Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073 **2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).	**LOIN DU MONDE** Documentaire de Thierry Lanfranchi (60 min). 9539127 **23.50** **Journal**, Bourse, Météo.  **0.05** Musiques au cœur. Concert de Pâques : 8<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Avec l'orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan (90 min). 5025290  **1.35** Bolivie. Documentaire. [2/2] **2.15** Adieu et merci Tonkin - Mémoires de paix. Documentaire. **3.50** De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé. **4.15** Chip et Charly. Mystère sous la plage. **4.40** Stade 2. Magazine (rediff., 60 min).	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**Radio** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## TV 5

**20.00** J'ai six ans et je suis tibétain. De Marie Louville et Pierre Balbert.
**21.00** Temps présent.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** **Journal** (France 2).
**22.50** Celles qu'on n'a pas eues ■■

Film de Pascal Thomas (1980, 100 min). 64362455

20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	France-Culture
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092 *Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.40** Ciné dimanche.	**SENS UNIQUE** ■  Film de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1987, 120 min). 420721 *Nouvelle adaptation d'un roman de Kenneth Fearing, porté à l'écran en 1948 par John Farrow sous le titre La Grande Horloge.*	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**France-Culture** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276 *Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.* **1.00** Les Frères corses  Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073 **2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).	**LOIN DU MONDE** Documentaire de Thierry Lanfranchi (60 min). 9539127 **23.50** **Journal**, Bourse, Météo.  **0.05** Musiques au cœur. Concert de Pâques : 8<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Avec l'orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan (90 min). 5025290  **1.35** Bolivie. Documentaire. [2/2] **2.15** Adieu et merci Tonkin - Mémoires de paix. Documentaire. **3.50** De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé. **4.15** Chip et Charly. Mystère sous la plage. **4.40** Stade 2. Magazine (rediff., 60 min).	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**Radio** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## TV 5

**20.00** J'ai six ans et je suis tibétain. De Marie Louville et Pierre Balbert.
**21.00** Temps présent.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** **Journal** (France 2).
**22.50** Celles qu'on n'a pas eues ■■

Film de Pascal Thomas (1980, 100 min). 64362455

20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	France-Culture
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier (1988, 115 min). 683092 *Une comédie de mœurs nostalgique, très bien réalisée, très bien interprétée.* **22.40** Ciné dimanche.	**SENS UNIQUE** ■  Film de Roger Donaldson, avec Kevin Costner (1987, 120 min). 420721 *Nouvelle adaptation d'un roman de Kenneth Fearing, porté à l'écran en 1948 par John Farrow sous le titre La Grande Horloge.*	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**	**20.35**	**France-Culture** **20.35** Le Temps de la danse. Michel Hallett-Hégyan, Claude Bessy.  **21.00** Atelier de création radiophonique. Histoires de clochers - Llorenz Barber.  **22.25** Poésie sur parole. Salah Stétié [6].  **22.35** Le Concert. Rock. Enregistré le 10 novembre 1996 au festival Inrockuptibles et le 7 décembre 1996 aux Transmusicales de Rennes. Le groupe Eels et le groupe formé par Alan Vega, Alex Chilton et Ben Vaughn.  **0.05** Clair de nuit. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
20.45	20.50	20.50	20.45	20.45	20.35	Radio
**MES MEILLEURS COPAINS** Film de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss (1989, 130 min). 4810276 *Curieux remake d'Un nommé Joe de Victor Fleming (1944). C'est bien fait, mais il y manque la grâce des mélos hollywoodiens d'antan.* **1.00** Les Frères corses  Film d'Anton Giulio Majano, avec Geoffrey Horne (1961, 110 min). 9182073 **2.50** et **4.00**, **4.40** **TF 1 nuit.** **3.00** Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. Concert. **4.10** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **4.50** Musique (20 min).	**LOIN DU MONDE** Documentaire de Thierry Lanfranchi (60 min). 9539127 **23.50** **Journal**, Bourse, Météo.  **0.05** Musiques au cœur. Concert de Pâques : 8<sup>e</sup> symphonie de Gustav Mahler. Avec l'orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan (90 min). 5025290  **1.35** Bolivie. Documentaire. [2/2] **2.15** Adieu et merci Tonkin - Mémoires de paix. Documentaire. **3.50** De singe en singe. Documentaire. Le miroir brisé. **4.15** Chip et Charly. Mystère sous la plage. **4.40** Stade 2. Magazine (rediff., 60 min).	**INSPECTEUR DERRICK** Série de Zbzynek Brynych, avec Horst Tappert. **Une vie bradée.** **Séance de nuit** (130 min). 53509566	**20.40**	**20.45**		

## Des allures d'état de siège pour le congrès du Front national

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale  
Barrières métalliques sur tout le périmètre, gendarmes mobiles aux carrefours, le Palais des congrès de Strasbourg, où se tient le 10<sup>e</sup> congrès du Front national se donnait, samedi 29 mars, des allures d'état de siège. Le climat était le même à l'intérieur de l'enceinte, où le DPS, le département protection sécurité du parti d'extrême droite, canalisait les quelque 2 200 délégués et de très nombreux journalistes pour les faire passer sous un portique ou les soumettre au détecteur manuel de métaux.

Un seul sujet préoccupait, à ce moment-là, les congressistes : la forte mobilisation des anti-lépénistes qui, tout au long de la semaine, s'est amplifiée dans la capitale alsacienne. Chacun attendait de savoir combien de militants allaient converger dans les rues de Strasbourg pour la manifestation de samedi après-midi.

SENTIR L'ATMOSPHÈRE

La veille, des congressistes n'avaient pas résisté à la curiosité d'aller sentir l'atmosphère dans le centre-ville. Place Kleber, au cœur de Strasbourg, *Le Dictateur* de Charlie Chaplin était diffusé sur un écran géant.

Aux abords, des jeunes gens distribuaient des autocollants. Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique du FN et député européen, rencontré dans un restaurant à proximité, arborait l'un d'eux. « Regardez, j'ai mon laissez-passer », disait-il, en lisant à voix haute le slogan qui y était inscrit : « Un raciste est quelqu'un qui se trompe de colère. »

Samedi matin, la seule expression hostile aux délégués lepénistes était cette kyrielle d'affichettes apposées sur les murs proclamant en chinois, en arabe, en italien, en d'autres langues encore : « Liberté, égalité, fraternité. »

Le congrès a commencé à 10 h 30. Ce samedi devait être long pour les délégués. Désirant montrer clairement qu'il ne voulait pas d'affrontement avec les manifestants, le Front national avait organisé *in extremis* pour la soirée deux colloques : l'un sur « la troisième voie économique et sociale », l'autre sur « la défense des libertés contre le totalitarisme ».

Christiane Chombeau

## M. Le Pen perd contre « Le Monde »

LA COUR D'APPEL de Paris a confirmé, jeudi 27 mars, un jugement du tribunal de grande instance, en date du 12 septembre 1996, qui déboutait Jean-Marie Le Pen d'une plainte déposée contre *Le Monde* pour « délit de refus d'insertion de droit de réponse ». Le 6 décembre 1995, le président du Front national avait reproché au *Monde* l'utilisation, à deux reprises, du terme d'« extrême droite » pour qualifier son mouvement, en estimant que cela aboutissait à « diaboliser » le FN et à « l'exclusion de la scène politique ». *Le Monde* avait refusé le double droit de réponse au motif que le recours systématique à ce droit pouvait constituer une censure dissuasive de la liberté d'analyse du journaliste.

Dans son arrêt, la cour considère que le double droit de réponse révèle « l'intention, sous couvert d'exercice de ce droit, d'opérer une ingénierie assimilable à une censure » et que « la revendication, par le Front national, de l'exercice illimité du droit de réponse à propos de son assimilation à l'extrême droite procède en effet de la volonté de dissuader la presse de qualifier ce parti politique autrement que d'une façon qui lui agré ».

Tirage du Monde daté samedi 29 mars 1997 : 477 834 exemplaires

# Le transport aérien risque d'être encore perturbé en début de semaine

Une grève des personnels navigants suivra celle des agents au sol

LA DIRECTION d'Air France Europe (l'ex-Air Inter) a annulé, pour la journée du samedi 29 mars, tous ses vols au départ ou à destination d'Orly, en raison d'une grève-surprise lancée la veille par une partie des personnels des escales d'Orly et de Nice. A l'appel des syndicats SUD Aérien et USPNT, ces personnels avaient cessé le travail vendredi, pour protester contre les conditions du rapprochement de leur compagnie avec Air France sous forme d'une prise en location-gérance de l'ex-Air Inter par Air France le 1<sup>er</sup> avril, puis d'une fusion à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Ces syndicats contestent les conditions de l'intégration des personnels d'Air France Europe au statut d'Air France, notamment l'organisation du travail et de déroulement des carrières. Ils dénoncent « l'absence de négociations » sur les modalités de la fusion. Compte tenu de cet arrêt de travail, la direction d'Air France Europe affirmait vendredi, dans un communiqué, ne pas être « en mesure de reprendre une exploitation normale ce soir et demain ». Le syndicat SUD-Aérien a estimé qu'en réagissant ainsi, le président du

groupe Air France, Christian Blanc, « a une nouvelle fois choisi de dramatiser la situation ».

Vendredi 28 mars, ce sont les personnels de la compagnie aérienne TAT, filiale de British Airways, qui observaient à Orly une grève de 24 heures s'achevant à minuit, pour des raisons similaires : ils s'élevaient contre le projet de fusion de leur compagnie avec Air Liberté - récemment reprise par le groupe britannique -, qui elle aussi prend d'abord la forme d'une location-gérance démarrant le 1<sup>er</sup> avril. En cause : l'alignement des 1 450 salariés de TAT sur le statut des personnels d'Air Liberté, moins favorable. Les vols de TAT devraient reprendre samedi à 6 heures.

PASSAGERS BLOQUÉS

Des milliers de passagers étaient ainsi bloqués, vendredi et samedi, sur l'aéroport parisien d'Orly, mais aussi en province, notamment à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur et à Marseille. Vendredi, 25 % seulement des vols TAT étaient assurés.

Deux syndicats d'Air France Europe, l'USPNT et le SPIT, qui représentent la moitié des 770 pilotes et mécaniciens navigants de

la compagnie ont, d'autre part, déposé un préavis de grève pour les journées des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, également dans le but de marquer leur opposition au projet de fusion. La direction affirmait, vendredi, pouvoir assurer un trafic normal pour ces deux jours.

Ces différents mouvements sociaux se déroulent alors que le transport aérien en Europe s'ouvre totalement à la concurrence à partir du 1<sup>er</sup> avril. Interrogée vendredi par *Le Monde* sur la grève des pilotes d'Air France Europe, le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, s'inquiétait des conséquences de ces arrêts de travail à répétition : « Le processus de fusion engagé par Christian Blanc avec le soutien du gouvernement a pour but de renforcer les deux composantes du groupe Air France dans un contexte de compétition croissante. Cette nouvelle grève, pendant le week-end de Pâques, va à nouveau prendre en otage les passagers, au risque de les faire fuir définitivement vers d'autres compagnies. (...) Face à ce risque, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour poursuivre l'œuvre de redressement en cours. »

Anne-Marie Rocco

## La « voleuse de viande » relaxée au nom de l'« état de nécessité » est rejugée à Poitiers

POITIERS

de notre envoyée spéciale

Elle n'enlève le voile de crêpe noir qui la protège des regards qu'au moment de s'avancer à la barre. Elle explique alors qu'elle « regrette d'avoir volé », qu'elle a fait ça « par amour pour ses enfants ». Vendredi 28 mars, la cour d'appel de Poitiers rejugeait Annick G., trente-six ans, mère de famille aux revenus modestes, accusée de vols de nourriture dans des supermarchés de la ville. Considérant que la jeune femme avait agi par « état de nécessité », le tribunal correctionnel l'avait relaxée en première instance, le 5 février, mais le parquet avait fait aussitôt appel du jugement (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> et daté 2-3 mars).

Interpellée le 17 janvier dans un supermarché de Poitiers en possession de seize barquettes de charcuterie, Annick G. avoue aux policiers avoir également volé, le même jour, de la viande et du poisson dans deux autres grandes surfaces, pour un total d'environ 1 500 francs. Devant la cour d'appel, cette mère de famille explique qu'il ne lui restait quasiment rien de ses 4 500 francs de revenus mensuels. Elle, qui élève seule ses deux enfants, a alors « craqué » devant « toutes ces marchandises dans les magasins ».

L'argument ne convainc pas Jean-Paul Contal, le substitut général, qui fait valoir qu'au moment des

faits le compte bancaire de la jeune femme était toujours crédité de 1 500 francs. Qualifiant d'« écart juridique absolument inutile » la relaxe de la jeune femme, le magistrat a sévèrement critiqué le jugement de première instance, qui serait « entaché d'anomalies ».

« EXTRÊME URGENCE »

Pour le substitut général, si la relaxe « met en valeur la grande détresse d'une partie de la population », elle conduit « à proclamer l'impunité au nom de l'état de nécessité ». Or, « le concept d'état de nécessité, régi par le nouveau code pénal, ne s'applique qu'au cas d'extrême d'urgence », affirme-t-il.

Estimant que les vols n'étaient pas « si nécessaires qu'il faille se soustraire à la loi », le substitut général a requis la condamnation en laissant à la cour le soin de choisir entre la dispense de peine, la peine de principe ou de substitution. L'avocat de M<sup>me</sup> G., M<sup>re</sup> Philippe Brottier, a estimé « sordide » l'argumentation selon laquelle « il faudrait attendre que son enfant se torde de faim pour pouvoir invoquer l'état de nécessité ».

Jugement le 11 avril.

Cécile Prieur

## M<sup>me</sup> Casetta, ex-trésorière officieuse du RPR, à nouveau mise en examen

LE FEUILLETON judiciaire concernant Louise-Yvonne Casetta continue. Ancien membre de la direction administrative du RPR, M<sup>me</sup> Casetta a été mise en examen, vendredi 28 mars, par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, pour « complicité d'abus de biens sociaux ». Elle est soupçonnée d'avoir exigé et obtenu d'une entreprise de Bagneux (Hauts-de-Seine), les Charpentiers de Paris, la prise en charge des salaires de deux secrétaires travaillant en fait pour le RPR, entre 1988 et 1992.

Les deux dirigeants successifs de l'entreprise avaient reconnu ces faits dès le mois de septembre 1995, devant le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen. Mais la procédure avait dû être transmise à Nanterre pour des raisons de compétences territoriales. L'enquête préliminaire avait subi d'importants retards, notamment en raison des reports répétés de l'interrogatoire de M<sup>me</sup> Casetta par la police. Finalement, les dirigeants des Charpentiers de Paris avaient été mis en examen pour « abus de biens sociaux », au mois de septembre 1996.

Interrogée par la police au mois de juin précédent, M<sup>me</sup> Casetta avait admis avoir demandé à cette entreprise de salarier des secré-

taires, ce qu'elle présentait comme un « don » en faveur du RPR, dans le cadre « du financement légal des partis politiques ». Après de nouveaux délais de procédure, la chambre d'accusation rappelait dans son arrêt du 18 décembre 1996 qu'« il (résultait) des déclarations (des dirigeants) que (les deux secrétaires) avaient été successivement, fictivement employés par la société Les Charpentiers de Paris, ces emplois fictifs ayant été liés à un mode de financement du RPR par cette société, alors que la Ville de Paris était pour elle un client important, puisqu'elle représentait 25 % de son chiffre d'affaires ».

La mise en examen prononcée vendredi vient s'ajouter à celle du 6 décembre 1996 pour « recel d'abus de biens sociaux », dans le cours de l'instruction menée sur une série de marchés publics parisiens attribués à l'entreprise de travaux publics Mazzotti. Le dirigeant de cette société avait affirmé, sur procès-verbal, avoir versé « des commissions à M<sup>me</sup> Casetta ». Enfin, M<sup>me</sup> Casetta est également visée par une troisième information judiciaire portant sur les salaires - estimés à plus de 20 000 francs mensuels - versés, de 1991 à 1994, successivement par une filiale de la Lyonnaise puis de la Générale des eaux.

Hervé Gattegno

## Un chemin de croix œcuménique à Rome pour le vendredi saint

LE PAPE a présidé, vendredi 28 mars à Rome, le chemin de croix nocturne autour du Colisée, en présence de plusieurs dizaines de milliers de pèlerins. En bonne forme physique, il a porté la croix et affirmé que « les mystères de l'agonie et de la mort du Christ se poursuivent aujourd'hui dans la souffrance d'individus et de peuples durement éprouvés par la violence et par la guerre ».

Dans un geste œcuménique, les méditations du vendredi saint avaient été rédigées par le catholique Karekine 1<sup>er</sup>, patriarche de tous les Arméniens. Elles dénoncent la haine entre individus et entre communautés, fondée sur des préjugés raciaux et des discriminations : « Le Christ, affirme le patriarche orthodoxe, continue d'être crucifié dans les martyrs et dans les témoins de chaque peuple et de chaque pays ». - (AFP)

## Le Languedoc-Roussillon refuse les déchets nucléaires

LE CONSEIL RÉGIONAL du Languedoc-Roussillon s'est prononcé, vendredi 28 mars, contre le projet de construction à Chuslan (Gard) d'un laboratoire d'études sur l'enfouissement des déchets nucléaires hautement radioactifs. Ce vote - 45 voix contre, 9 pour et 4 abstentions - est intervenu au lendemain de l'approbation du projet par le conseil général du Gard, à majorité socialiste. Seuls les élus communistes et un non-inscrit ont voté pour, les conseillers régionaux PS, UDF, RPR, FN, écologistes et indépendants, estimant impossible d'approuver la construction d'un laboratoire de recherche sur l'enfouissement en étant opposé à ce mode de stockage des déchets nucléaires. - (Corresp.)

## La justice a condamné

### Hanifa El Hadri à huit ans de prison

HANIFA EL HADRI, mère de famille marocaine de soixante-cinq ans, a été condamnée, vendredi 28 mars, à huit ans de prison par la cour d'assises de Yvelines. Elle a été reconnue coupable du meurtre de son mari Mimoun, soixante-trois ans, tué le 8 juillet 1993 à Elancourt de plusieurs coups de couteau. Après quarante ans de mariage, Mimoun avait épousé une seconde femme au Maroc et menaçait de répudier Hanifa. L'avocat général Georges Butor avait requis une peine de dix à treize ans de réclusion criminelle en soutenant que l'accusée avait prémédité un crime dicté par la jalousie et la crainte d'être déshéritée. Me Frédéric Delamea a plaidé l'indulgence pour une mère de sept enfants qui lui ont accordé leur pardon. Deux d'entre eux, Mustapha, vingt-sept ans, et Miloud, vingt-deux ans, ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis pour avoir dissimulé le cadavre de leur père.

■ **JUSTICE : Jean-Michel Boucheron, ancien député et maire (PS) d'Angoulême**, s'est vu signifier, vendredi 28 mars, son maintien en détention par le tribunal correctionnel de Paris jusqu'à la date de son procès, fixé au 2 juin. M. Boucheron, accusé de diverses malversations financières, a été extradé d'Argentine mardi 25 mars, après cinq ans de fuite.

■ **CONDAMNATION : la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis** a condamné, vendredi 28 mars, Abdelakim El-Kihel, vingt ans, à dix ans de réclusion criminelle pour avoir tué d'un coup de fusil, en février 1995, Douadi Atout, supporter du FC berbere de Paris, devant un stade de Drancy. Le meurtrier a expliqué avoir tiré parce qu'il avait été humilié par des joueurs du FC berbere. L'affaire avait suscité une vive émotion dans le football français (*Le Monde* du 9 février 1995).

■ **MEURTRES : le meurtrier du Père Jean**, tué dans son église du vingtième arrondissement de Paris au mois de janvier 1995, a été identifié par la police au cours de la semaine. Pascal Delcourt, un marginal de vingt-sept ans, était déjà écroué et mis en examen à Lille pour le meurtre d'un sacristain, le 2 novembre 1996.

■ **TERRORISME : douze personnes interpellées** en début de semaine dans la mouvance de la « Muslim association », présumée proche du Hamas palestinien, ont été mises en examen, vendredi 28 mars, et écrouées, par les juges d'instruction Jean-Louis Bruguière et Gilbert Thiel, à Paris.

■ **ÉDITION : les mémoires de Jacques Foccart** pourront paraître comme prévu. Le vice-président du tribunal de Paris a rejeté en référé, vendredi 28 mars, la demande de Robert Rigaud, légataire universel de l'ancien conseiller du général de Gaulle, visant à obtenir des éditions Fayard qu'elle lui présente un « bon à tirer » du deuxième tome de l'ouvrage et, à défaut, l'interdiction de sa publication (*Le Monde* du vendredi 28 mars).

■ **RUSSIE : les autorités de Moscou** ont décidé de faire cesser les chutes de neige grâce à une technique provoquant les précipitations neigeuses en dehors de la capitale. « Une journée d'entretien de la ville lorsqu'il neige revient à 10 milliards de roubles (10 millions de francs), alors que faire tomber la neige en dehors de la capitale ne coûte que 2 milliards de roubles », a expliqué le porte-parole du centre hydro-métrique russe.

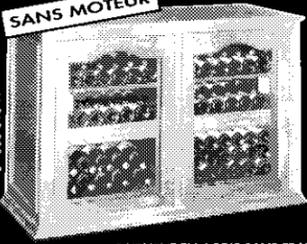
## La comète Hale-Bopp visible à l'œil nu

DÉCOUVERTE en juillet 1995 par deux astronomes amateurs, la comète Hale-Bopp, qui, le 22 mars, a frôlé la Terre à 200 millions de km, pourrait être la reine des nuits. Mardi 1<sup>er</sup> avril, cette boule de neige sera particulièrement brillante (*Le Monde* du 21 mars). Elle sera visible à l'œil nu une heure après le coucher du Soleil, dans la direction du nord-ouest, à une trentaine de degrés au dessus de l'horizon, juste à la gauche de Cassiopee, un ensemble de cinq étoiles aisément identifiable dans le ciel nocturne en raison de sa forme en « W ».

Pour les lève-tôt, il faudra regarder le ciel, une heure avant l'aube en direction du nord-est. Pour ceux qui rateraient le spectacle de cet astre, témoin de la naissance du système solaire, qu'ils se rassurent, la comète sera encore visible pendant plusieurs semaines.

### VOTRE CAVE A VIN

SANS MOTEUR



- Conservation et vieillissement des vins,
- Température réglable,
- Humidité contrôlée,
- De 75 à 1500 bouteilles,
- Pour le particulier et le professionnel.

NORDING

DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATUIT AU 04.68.50.04.05

PAIEMENT EN 4 FOIS SANS FRAIS